L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1372 - VENDREDI 06 MAI 2016 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224

2 options OFFERTES
• dilution automatique
• remplissage automatique



Pour toute commande d'un série M avant le 15/06/2016

JOHN DEERE SV-PRO

Monéteau - Malay - Grandchamp - Chatillon

Gel dans les vignobles de Bourgogne

Catastrophique !



Des «gelées noires» au printemps c'était inédit dans les vignobles de Bourgogne. Ce gel de nature plus hivernale que printanière vient de faire des dégâts colossaux et pour certains irréparables dans les vignes de Côte d'Or, de l'Yonne et dans une moindre mesure en Saône-et-Loire. Réunis, hier, au sein de la CAVB (Confédération des appellations et des vignerons de Bourgogne) pour constater les niveaux de dégâts, les représentants des Organismes de défense et de gestion (ODG) sont arrivés à une estimation qui témoigne de l'ampleur de la catastrophe: près de 7000 hectares de vigne ont été gravement endommagés par le gel en Côte-d'Or sur un total de 9000 hectares. En Saône-et-Loire, ils estiment que 300 hectares ont été touchés et dans l'Yonne, 1500. On peut parler de catastrophe pour la viticulture bourguignonne qui risque, selon toute vraisemblance, de connaître une récolte extrêmement réduite, voire inexistante dans certaines appellations.

Pages 4 et 12

Encarté avec cette édition : Mailing Lemken (21 et 58)

Côte d'Or

› Dijon Céréales

Le club Agro-Éco est lancé



Nièvre

› Chambre d'agriculture

Six dates pour organiser son pâturage



Yonne

› Cuma - Antenne de l'Yonne

Des Cuma de plus en plus grosses

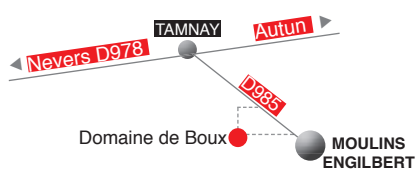


VALTRA DEMOTOUR 2016

Présentation dynamique des T4 et N4



MARDI 10 MAI
à Limanton au Domaine de Boux
(itinéraire fléché)



VALTRA
YOUR WORKING MACHINE

G. BUCHEZ
Secteurs :
Corbigny - Autun - Luzy
Moulins Engilbert - Nevers
03 86 20 17 38

Invitation LES JOURNÉES COMMERCIALES NEVERS
Vendredi 13 et Samedi 14 mai
VALTRA FENDT
FINANCEMENT à partir de 1,25%*
spécial journées commerciales
* sous réserves d'acceptation du dossier.
Crédit Mutuel Actimat
G. BUCHEZ
La Baratte
58000 Nevers
St. Éloi
03 86 38 97 00

Sommaire

Côte d'Or
04 • Végétaux: Un gel qui fait mal
05 • Production laitière: La Prim'Holstein sur son «31»
06 • Dijon Céréales: Le club Agro-Éco est lancé
07 • Festivités: La SA Sirugue a fêté ses soixante ans

Nièvre
08 • Les lauréats du Salon de l'agriculture à la préfecture: *«Un moment de liesse pour l'excellence nivernaise»*
09 • GDS 58: L'arrêté du ministre sur l'IBR, c'est pour bientôt
10 • Rallye de la Chambre d'agriculture: Six dates pour organiser son pâturage
11 • Télédéclarations Pac: Surfaces repoussées jusqu'au 15 juin, la DDT invite à déclarer au plus tôt

Yonne
12 • Viticulture: Gelées noires et nuits blanches
13 • Foire de Sens: Terroir et gastronomie au féminin à l'honneur
14 • Cuma - Antenne de l'Yonne: Des Cuma de plus en plus grosses
15 • Promotion: La meilleure personne pour parler de votre métier, c'est vous !
16 • Drive fermier Sénonais: C'est parti !

Bourgogne et ailleurs
17 • Afdi Bourgogne Franche-Comté: Nord/Sud, même combat face au changement climatique
18 • Insectes pollinisateurs: La Coopérative Bourgogne du Sud poursuit son engagement

Filières
19 • Élevage Culture de l'herbe: Pour viser l'autonomie
20 • Cultures Le lupin: Une culture à redécouvrir

Infos Services
21 • Firmes & Machinisme
22-23 • Analyses et tendances
24-25 • Petites annonces
26-28 • Annonces légales
29-30 • Vie quotidienne
31 • Paroles de jeunes

Nous informons nos lecteurs que nos bureaux seront exceptionnellement fermés ce vendredi 6 mai.

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 75683 Paris cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
AgriBourgogne.fr

Syndical

FRSEA Bourgogne Franche-Comté : un après-midi consacré à l'environnement

La FRSEA Bourgogne Franche-Comté avait invité le 14 avril 2016, Eric Thirouin, agriculteur de l'Eure-et-Loir, membre du Bureau national et chargé du dossier Environnement à la FNSEA. Révision des zones vulnérables, cartographie des cours d'eau, produits phytosanitaires et normes imposées aux éleveurs étaient notamment au cœur des échanges avec les agriculteurs des départements de la région.

Pour Francis Letellier et Marcel Marguet, exploitants agricoles dans l'Yonne et le Jura et membres de la commission FNSEA, l'objectif de la rencontre était de faire le point avec le national, d'une part, sur le travail qu'il réalise avec les ministères et, d'autre part, sur ce qui est à faire sur le terrain pour être cohérent avec nos représentants nationaux mais aussi entre nous dans les départements de la région.

L'intervention, très pédagogique, a permis de se rendre compte de l'action menée au quotidien consistant à se battre sur des textes et des normes qui, chaque jour, impactent la vie sur les exploitations. Dans ce contexte on comprend aisément l'importance de comité de rénovation des normes en agriculture, promis par le Premier ministre le 3 septembre 2015 suite à l'action syndicale à Paris, qui a été installé le 23 mars dernier.

Eric Thirouin explique que *«ce comité a pour objectif premier de changer les modalités d'élaboration des normes en France. Il permettra d'anticiper davantage, en associant très en amont des agriculteurs. Nous pourrons ainsi agir pour plus d'applicabilité et de cohérence des normes, mais aussi pour de vraies comparaisons des charges qui pèsent sur nos exploitations et celles de nos concurrents européens afin d'éviter des distorsions de concurrence. Le comité devra également intervenir pour simplifier, car aujourd'hui nous avons besoin de simplifier un grand nombre de normes, de lois, de réglementations existantes»*.

Revenant sur la Directive Nitrate, pour conserver les avancées obtenues dans le cadre des négociations conduites au niveau national, améliorer autant que faire ce peu le texte et préparer les négociations des programmes suivants, les participants ont été incité à répondre et à solliciter les adhérents pour participer à la consultation publique ouverte jusque la fin du mois d'avril.

Dans le cadre des actions en justice du réseau FNSEA sur les zones vulnérables, quatre zones sur six ont été remises en cause pour l'instant dont Loire-Bretagne et Rhône-Méditerranée. Dans ces espaces, le zonage 2012 n'existe plus. Cependant un nouveau travail de reclassement du territoire devrait être engagé par l'administration. Cela donne, 2 ou 3 ans (octobre 2018, voire 2019) aux exploitations agricoles pour se mettre aux normes avec accès aux aides du PCAE et au dispositif d'amortissement accéléré qui doit permettre aux éleveurs de renforcer leur compétitivité et d'investir dans des matériels et installations destinés à répondre aux obligations de mise en conformité des ouvrages de stockage des effluents d'élevage. Eric Thirouin souligne qu' *«avec la crise actuelle, c'est important d'avoir ce délai supplémentaire. Ça fait partie du combat que l'on mène»*.

Le travail syndical sur les questions environnementales est de longue haleine. Parfois, les avancées et acquis ont du mal à circuler aussi l'organisation de cet après-midi a été appréciée des responsables agricoles de terrain.



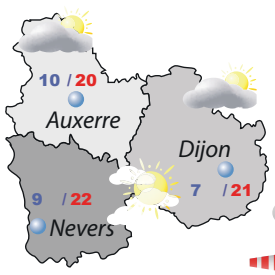
Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 06 mai au 15 mai 2016

Météo de la Bourgogne

#AGATE météo

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Vendredi 6 Mai

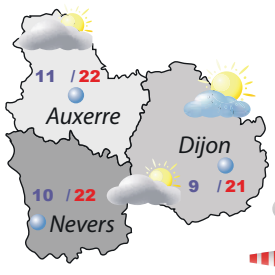


Variable
Le ciel sera nuageux mais le soleil fera tout de même quelques belles apparitions localement.

T° mini : 6 à 8 °C
T° maxi : 21 à 23 °C
Vents : Sud 30 km/h

Ste Prudence
Soleil : 06:21 - 21:05
Lune : 06:27 - 20:43

Samedi 7 Mai

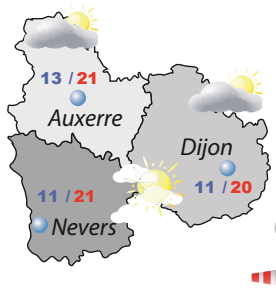


Éclaircies
Quelques nuages et de belles éclaircies en perspective. Les vents seront modérés.

T° mini : 8 à 10 °C
T° maxi : 21 à 23 °C
Vents : Sud 30 km/h

Ste Gisèle
Soleil : 06:20 - 21:07
Lune : 07:08 - 21:59

Dimanche 8 Mai



Nuageux
Passages nuageux et éclaircies se partageront le ciel. Les vensts souffleront de façon modérée.

T° mini : 10 à 12 °C
T° maxi : 20 à 22 °C
Vents : Est-Nord-Est 20 km/h

St Désiré
Soleil : 06:18 - 21:08
Lune : 07:54 - 23:09

Prévisions à 7 jours

Lundi 9 au Mercredi 11 Mai :
Quelques précipitations ce lundi. De belles éclaircies pour mardi et mercredi.
Vents : Nord-Est à 20 km/h
T° mini. : 12 à 14 °C T° maxi. : 22 à 24 °C

Jeudi 12 au Dimanche 15 Mai :
De nombreuses averses orageuses sont attendues pour ces prochains jours.
Vents : Sud à 30 km/h
T° mini. : 10 à 14 °C T° maxi. : 16 à 18 °C

clin d'œil



Région Bourgogne-Franche-Comté

Un budget de transition non dénué d'ambition

Ambiance chahuteuse pour la présentation du premier budget de la Région Bourgogne Franche-Comté, le 29 avril dernier à Dijon. Un budget de *«transition»*, voté à la majorité, dans la ligne des ambitions et des engagements de la nouvelle mandature.



La présidente de région a proposé au vote un budget de *«transition»*, dans la continuité du débat d'orientation budgétaire qui s'était déroulé quelques semaines avant cette session.

La session du Conseil régional consacrée au vote du budget qui s'est tenue le 29 avril à Dijon promettait d'être mouvementée, elle a tenu ses promesses. Au terme d'un véritable marathon émaillé d'interruptions de séances, ce budget qualifié de *«transition»* par la présidente Marie-Guite Dufay, a finalement été voté sans surprise à la majorité, en dépit des oppostions de LR, UDI et Front national.

D'entrée de jeu, la présidente du Conseil régional a annoncé *«un budget plus mécanique que politique»*, puisqu'il résulte de la somme des deux budgets primitifs des régions Bourgogne et Franche-Comté. Le prochain budget *«sera très certainement très différent»* du fait notamment d'une nouvelle répartition des compétences entre région et départements. Budget de transition donc, mais budget *«volontariste»* qui préfigure les engagements de mandat autour de trois axes fondamentaux : l'emploi, le développement durable (transition énergétique et écologique), le vivre ensemble.

Ce budget reflète également la contribution au redressement des finances publiques puisque la dotation globale de fonctionnement allouée par l'Etat accuse une baisse de 21 millions d'euros. Le *«train de vie»* des collectivités restant un sujet sensible et rapidement polémique, la présidente de région a insisté sur le fait que les dépenses de fonctionnement n'augmentaient pas ou si peu... *«quasiment zéro%»*.

Priorité à l'investissement pour la croissance et l'emploi, avec notamment un soutien appuyé au secteur du bâtiment et des travaux publics, aux travaux dans les lycées (une première tranche concernant la réalisation d'un plan de modernisation intéressant essentiellement les lycées francs-comtois), aux infrastructures de transport et aux infrastructures numériques (la région n'étant compétente que pour le très haut débit).
L'agriculture, secteur en crise, a fait l'objet d'un plan d'actions immédiates débloquant des aides aux agriculteurs. Il s'agit de répondre à l'urgence (aux côtés de l'Etat) afin de soulager l'endettement des exploitations en rupture économique, d'encourager les contrats de filières pour améliorer la compétitivité des exploitations et des productions, d'inciter au développement des circuits de proximité en amenant, d'ici la fin du mandat, les restaurants scolaires des lycées à s'approvisionner à 50% en produits locaux et/ou bio. Il s'agit aussi d'accompagner les installations avec des audits d'exploitation et de favoriser les contrats d'objectifs pour les entreprises agricoles. Une dotation forêt de 313 000 euros doitt être consacrée en particulier à la poursuite des campagnes de conversion d'anciens taillis en futaies, à la bonification des peupleraies, à la création de nouvelles dessertes forestières ou à la construction de bâtiments collectifs en bois locaux, comme le futur espace de rencontres et de loisirs d'Épagny en Côte d'Or.
Sur le plan de la transition énergétique, la région se veut *«démonstratrice»*, avec le développement d'une filière hydrogène. Il s'agit aussi d'accélérer l'investissement dans les énergies renouvelables et dans les filières porteuses comme l'éolien et l'hydrogène. Deux projets de méthanisation sont aini soutenus en Côte d'Or, portés par la SARL Methalait à Grignon et la SARL Asdrubal à Is-sur-Tille. Un service public de l'efficacité énergétique est créé pour promouvoir la rénovation des bâtiments et réduire la facture énergétique chez les particuliers, comme dans la sphère publique. Autre développement prévu : l'encouragement des intermodalités avec la création d'un réseau régional intégrant la gestion des transports scolaires et urbains, compétence désormais héritée des départements.
Côté vivre ensemble, on note *«la sanctuarisation»* des budgets culture, sport et vie associative et une action tranversale à destination de la jeunesse, sous forme d'aide au permis de conduire à raison de 500 euros pour le permis B.

Ce qu'il faut retenir aussi, c'est la volonté réitérée de la présidente de région de rassurer les acteurs économiques quant à la continuité des financements dont ils bénéficiaient. Dans la perspective des prochains transferts de compétences, *«les départements ont six mois pour s'organiser»* et les bénéficiaires actuels dans les départements ne subiront *«pas de perte, de retard ou de contraintes supplémentaires»*, c'est un engagement ferme de la région.

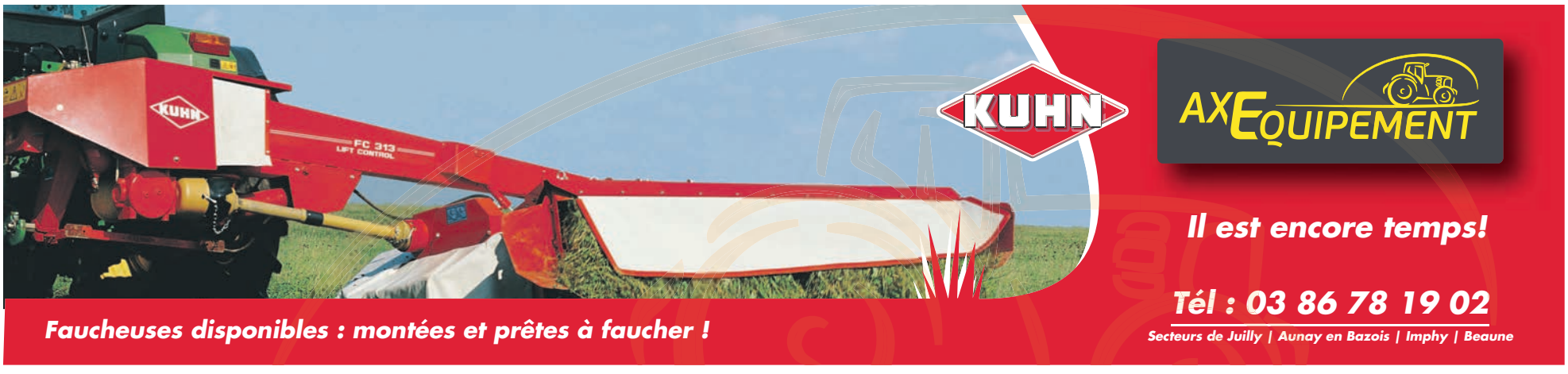
AMK

Les recettes du budget primitif 2016 : 1 134,6 M€ (hors emprunt et hors reprise des résultats)

Fiscalité indirecte (cartes grises, TICPE, ressources formations apprentissage : 441 M€ (38,9%)
Fscalité directe (CVAE, IFER, DCRTP, FNGIR, fonds de péréquation, compensations fiscales) : 267,4 M€ (23,6%)
Dotations de l'Etat (DGF forfaitaires et péréquation DGD, DRES) : 314,6 M€ (27,7%)
Autres recettes (FCTVA, fonds européens, participations et recettes directes) : 11,6 M€ (9,8%)

Dépenses du budget primitif 2016 : 1 317,7 M€ (en crédits de paiement)

Transports : 315,4 M€ (23,9%)
Enseignement : 304,7 M€ (23,1%)
Formation professionnelle et apprentissage : 264,5 M€ (20,1%)
Action économique : 109,4 M€ (8,3%) Services généraux : 90,5 M€ (6,9%)
Aménagement des territoires : 77,1 M€ (5,9%)
Dette régionale et autres dépenses : 71,7 M€ (5,4%)
Culture, sports, santé et action sociale : 41,6 M€ (3,2%)
Environnement : 23,8 M€ (1,8%)
Fonds européens (autorité de gestion) : 19 M€ (1,4%).



Végétaux

Un gel qui fait mal

Les basses températures de la nuit du 26 au 27 avril ne sont pas sans conséquences dans les productions. Le point dans les vignes, le cassis et les grandes cultures.


De nombreux bourgeons ont été détruits dans les vignes.

Coup de froid inattendu en Côte d'Or : des températures négatives ont été enregistrées la semaine dernière à l'approche du mois de mai. La production viticole semble, de très loin, la plus touchée avec de nombreux bourgeons détruits et des impacts d'ores et déjà certains pour la prochaine récolte. Lucien Rocault, viticulteur à Baubigny et membre du conseil d'administration JA21, fait état de parcelles impactées de 5 à 95% après des gelées de -4°C dans son secteur : *«Les feuilles et bourgeons gorgés d'eau la nuit ont rapidement noirci avec les rayons du soleil du lendemain matin. Les dégâts s'étalent du Beaujolais jusqu'à Chablis, les secteurs épargnés sont très rares. Cet épisode intervient après quatre années déjà très difficiles en viticulture, notamment avec de la grêle depuis 2012»*. Le viticulteur attend l'arrivée de bourgeons secondaires qui pourrait quelque peu sauver la mise : *«il faudra attendre début juin pour voir s'ils sont fructifères mais nous ne nous faisons guère d'illusions, une grande partie de la récolte est déjà faite»*. Les dégâts ont toutes les chances d'être plus importants qu'en 2014, année d'une très forte grêle. Lucien Rocault s'inquiète d'autant plus que l'assurance climat, souscrite par un faible nombre de viticulteurs, aura peu d'impacts compte tenu des faibles valeurs historiques engendrées par les derniers exercices.

Inquiétudes aussi dans le cassis

Des dégâts, certes moins conséquents, pourraient être recensés dans les parcelles de cassis. *«Les bases des corolles étaient de couleur verte kaki translucide le 27 avril au matin, ce sont les symptômes habituels du dégel»* fait remarquer Fabrice Écalle, conseiller à la Chambre d'agriculture de Côte d'Or. Pour autant, les fleurs dans cet état ne vont pas *«forcément tomber et peuvent faire des fruits»* assure le conseiller, qui s'inquiète davantage sur la sensibilité des parcelles : *«les boutons floraux sont dégagés et entre 20 et 70 % de fleurs sont ouvertes selon les variétés et le secteur. Je crains que ce petit gel fragilise davantage les fleurs qu'elles ne le sont déjà par des conditions climatiques très défavorables aux émissions de pollen et donc à la fécondation. Les températures sont quasiment tout le temps en dessous de 10-12°C avec des pluies fréquentes et conséquentes»*. Fabrice Écalle s'attend à un taux de fécondation *«plutôt mauvais»*, en plus d'une quantité de fleurs émises inférieure à la normale, en raison de la sécheresse de 2015 qui a empêché une bonne distinction et initiation florale. *«Chez le cassissier, le potentiel de fleurs se joue au cours de l'été qui précède»* rappelle le conseiller.

Et dans les grandes cultures ?

Damien Ronget, chef de service *«Grandes cultures»* à la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, ne cachait pas ses craintes au lendemain de cet épisode de gel, *«d'autant que ce coup de froid entre le 26 et le 27 avril n'a pas été le seul la semaine dernière»*. De récentes visites de parcelles tendaient quelque peu à rassurer le technicien : *«Il ne semble pas y avoir de symptômes de gel caractérisé sur épis. Pour l'heure, il y aurait davantage de peur que de mal, même s'il faudra attendre le stade floraison pour se rendre compte d'éventuels impacts lors de la méiose. Je suis assez confiant car peu de parcelles de blé devaient être concernées la semaine dernière. Pour l'orge d'hiver, ce stade était déjà passé. Il n'y a d'ailleurs pas d'épis blanc dans les cultures que nous avons observées. Pour le colza, quelques boutons sont tombés mais cela ne mettra pas en péril la production»*.

AURÉLIEN GENEST

Bretenière

Des produits locaux, évidemment

Le restaurant inter-entreprises de la Maison de l'agriculture a ouvert ses portes le 25 avril.


Les premiers repas ont été servis la semaine dernière, avec de la viande bovine du Pays beaunois.

La Maison de l'agriculture de Bretenière est désormais dotée d'un restaurant de 80 places fonctionnant sous forme de self-service. Les salariés de l'établissement peuvent s'y restaurer le midi, tout comme les employés d'Agronov. Propriété de la Semaad (Société d'économie mixte d'aménagement de l'agglomération dijonnaise), la structure est exploitée par la société Desie basée à Chenôve.

Lors de l'inauguration du lundi 25 avril, ses dirigeants ont fait part de leur volonté d'accorder une place de choix aux circuits courts et aux produits agricoles du département. Un producteur local sera d'ailleurs mis à l'honneur chaque semaine, au plus grand plaisir de Vincent Lavier, le président de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or: *«Desie ne va pas s'arrêter aux paroles, les produits servis seront directement issus de l'agriculture côte d'orienne. Nous avions engagé cette démarche avec eux depuis longtemps, nous allons la poursuivre pour développer les sources d'approvisionnements. Il faudra prochainement proposer des légumes et des produits laitiers de Côte d'Or. Contrairement à ce que certains peuvent penser, notamment dans les collectivités, il est possible de privilégier des produits locaux dans la restauration, sans engendrer des dépenses conséquentes. Ce restaurant en est une parfaite démonstration, je souhaite que cette démarche puisse servir d'exemple»*.

Vincent Lavier s'est également réjoui sur l'aspect pratique : *«ce restaurant va permettre aux salariés des différentes structures de mieux se connaître et d'échanger. Il sera pratique pour toutes les personnes en formation ou en réunion à Bretenière, dans un secteur où il n'est pas toujours facile de trouver un lieu pour manger»*. Le restaurant inter-entreprises de Bretenière propose un menu complet (entrée+plat du jour+fromage+dessert+café) à 9€15 et une demi-formule (entrée/plat ou plat/dessert + café) à 7€15, hors prise en charge de l'employeur.

AURÉLIEN GENEST

Production laitière

La Prim'Holstein sur son «31»

L'assemblée générale du syndicat Prim'Holstein s'est déroulée jeudi 21 avril à Saint-Seine-l'Abbaye. Les éleveurs ont été invités à se rendre à deux rendez-vous festifs.



L'EARL du Chanoy, de Saint-Seine-sur-Vingeanne, prépare ses vaches au concours départemental du 22 mai.

Ils ne sont pas sortis en concours depuis 2011 et la dernière fête du lait de Saint-Seine-l'Abbaye. Les éleveurs côte d'oriens de la race Prim'Hostein auront l'occasion de *«remettre ça»* dimanche 22 mai à l'occasion d'une nouvelle fête organisée à Cestres. Guy Buntz, le président du syndicat de la Prim'Holstein, a invité les adhérents à se rendre à cette journée conviviale au cours de laquelle plusieurs concours départementaux seront organisés. *«Dans les moments difficiles que nous vivons actuellement, il est bon de se retrouver pour se serrer les coudes et continuer d'essayer d'avancer dans notre logique de production de lait»* a déclaré Guy Buntz lors de l'assemblée générale du syndicat. Le président a également invité les éleveurs à se rendre à la grande confrontation européenne de la Prim'Holstein, samedi 18 juin à Colmar. Un voyage en bus sera organisé par le syndicat aux tarifs de 15€ pour les éleveurs et de 25€ pour les accompagnateurs.

Pas trop tard pour s'inscrire

Benoît Pech, éleveur à Saint-Seine-sur-Vingeanne, n'a pas hésité un seul instant à s'inscrire à ces deux événements. Ce Côte d'Orien de 26 ans, qui travaille avec son épouse Tiffany à l'EARL du Chanoy, devrait amener quatre de ses vaches à la fête du lait. *«Il y en aura peut-être une cinquième, tout dépendra de la réussite dans la préparation… Nous sommes en train de les habituer à marcher et ce n'est pas encore gagné pour cet animal quelque peu récalcitrant !»*. Benoît Pech effectuera sa seconde sortie en concours depuis son installation en 2011. *«La première fois, c'était au concours interdépartemental de Chalon-sur-Saône en 2014. J'ai également participé à deux reprises à la Ferme Côte d'Or, pour de simples présentations»*. Éleveur d'une cinquantaine de vaches laitières, Benoît Pech apprécie chacune de ces sorties, même si celle-ci restent assez rares dans le département pour la race Prim'Hostein : *«j'ai pris goût aux concours durant mes études à Besançon, nous aidions régulièrement les éleveurs dans différentes épreuves. Aller en concours est l'occasion pour nous de sortir de notre ferme. A l'exception de quelques commerciaux, nous ne voyons pas grand monde au sein de notre ferme. Ces moments permettent de nous retrouver entre éleveurs et d'échanger avec le grand public, c'est appréciable de nous aérer l'esprit avec les métiers très prenants que nous avons ! La fête du lait sera particulière pour moi car Élisa, ma fille de cinq ans, devrait participer à une petite épreuve de présentation d'animaux»*. L'éleveur de Prim'Hostein, plein d'enthousiasme, sera aussi du voyage à Colmar : *«un concours européen en France, ce n'est pas tous les ans que ça arrive. Ce sera l'occasion de voir de très beaux animaux»*.

AURÉLIEN GENEST



Benoît, Élisa et Tiffany Pech feront tous les trois le déplacement à Cestres et Colmar.

La production repart à la hausse

L'assemblée générale du syndicat a fait le point sur les différents résultats techniques de la dernière campagne. La Prim'Hostein reste la seconde vache laitière la plus présente dans le département (derrière la Montbéliarde) malgré une diminution de 150 bêtes suite aux départs en retraite de deux éleveurs. La production de lait repart à la hausse et franchit de nouveau la barre des 9 000 kg de lait par vache comme l'a indiqué Jean-François Dessolin, technicien à Côte d'Or Conseil Élevage. Sur l'aspect qualitatif, une forte chute du taux cellulaire est enregistrée (de l'ordre de 60 000 cellules/ml). Une bonne qualité de paille durant l'hiver 2014/2016, plusieurs vaches réformées et davantage de vêlages de primipares (suite à des animaux invendus) peuvent expliquer cette tendance qui diminuera substantiellement les pénalités des éleveurs. Les taux protéique et butyreux restent d'un bon niveau malgré la sécheresse de 2015, seul un démarrage plus difficile est à déplorer du côté des primipares. Jean-Baptise Martinien et Loïc Haffner, techniciens à Dijon Céréales, sont intervenus lors de cette assemblée sur les systèmes fourragers temporaires et leurs conduites pluriannuelles.

▸ Agenda

10/05 Journée contention et DUERP

Le 10 mai, de 13h à 17h la Commission paritaire d'hygiène et de sécurité des conditions de travail de Bourgogne, vous invite à la découverte de systèmes de contention innovants pour bovins et ovins et à la présentation du Document unique d'évaluation des risques professionneles. Rendez-vous sur l'exploitation de Jean-Paul Roy, au Gaec de l'Armençon à Thoisy le Désert (21320).

Du 10 au 26/05 Réunions Chambre d'agriculture

La Chambre d'agriculture organise ses traditionnelles réunions d'informations. Les rendez-vous débuteront à chaque fois à 20 heures, le 10 mai à Châtillon-sur-Seine (salle ERL), le 12 mai à Marcilly-sur-Tille (salle des petits Ormeaux), le 17 mai à Semur-en-Auxois (à l'Esplanade de la Bague), le 19 mai à Pouilly-en-Auxois (salle polyvalente), le 24 mai à Pontailler-sur-Saône (salle des fêtes) et le 26 mai à Nuits-Saint-Georges (Maison de Nuits). Les marchés des grandes productions seront à l'ordre du jour, avec des éléments de compréhension de la situation actuelle et les leviers potentiels pour essayer de s'adapter. Les dossiers de conjoncture seront également au programme suivant les secteurs: directive nitrates, entretien des cours d'eau, protection des captages, défrichement, projet du Parc : état d'avancement, prévision des inondations (à Pontailler et Nuits).

▸ A noter

Groupama Cap sur les Balades Solidaires

La Fondation Groupama pour la Santé fête cette année ses 15 ans. Et chaque année, tous les départements français organisent sur un lieu choisi «les balades solidaires» pour la recherche sur les maladies rares. Le dimanche 5 juin, toute la France marchera, ce qui permettra de récolter des fonds en vue de financier un projet préalablement choisi. Car chaque participant, du plus petit au plus grand, sera invité à «payer» une inscription (selon ses moyens), dont les montants seront entièrement reversés à une association. Les départs de marches (5 km ou 10 km) se feront de 10 heures à 16h30, tout au long de la journée à la cuverie des Hospices de Beaune, avenue des stades . De nombreuses animations ponctueront les parcours, dans les vignes, à la Cuverie des Hospices ou encore au Lycée Viticole où la Grange d'Ozerain proposera des repas. Cette année, le projet choisi concerne l'Argad, l'Association pour la recherche génétique des anomalies du développement. Cette association est installée à l'Hôpital d'enfants du CHU de Dijon, service de génétique. Son but est d'améliorer les conditions d'accueil et de prise en charge des patients atteints de maladies rares en Bourgogne et de participer au financement et au développement de la recherche médicale. De nombreux projets sont déjà en cours et au programme de cette association: organisation de réunions grand public, diffusion de plaquettes, financement d'ouvrages à destination des jeunes patients...

publi-reportage

MFR Auxois Sud-Morvan, site de Liernais

«Cap sur la mécanique»



Maxime Bizouard, 17 ans, aime le machinisme et a logiquement opté pour la MFR Auxois Sud - Morvan spécialisée dans l'agroéquipement. Cet habitant de Nan-sous-Thil, près de Précy, a intégré la classe de Première bac pro en septembre dernier : «*J'étudiais déjà la mécanique avant, mais davantage dans l'automobile et les motos. Les débouchés ne sont plus ce qu'ils étaient dans ce domaine alors j'ai décidé de changer ou plutôt, d'élargir mes connaissances et mes compétences. Un actuel camarade de classe m'avait parlé de cette MFR et il a réussi à me convaincre ! Aujourd'hui, je ne regrette pas mon choix d'être venu là. J'ai aujourd'hui deux maîtres de stage très intéressants : le premier est mécanicien à Saulieu et j'interviens sur de nombreuses machines, aussi bien des tondeuses que des tracteurs agricoles. Je suis également chez un producteur céréalier qui prend compte de mes attentes et me laisse travailler dans son atelier. Je m'entends très bien avec les moniteurs de la MFR avec qui les partages sont nombreux. Nous ne sommes que huit dans la classe, alors cela facilite beaucoup les échanges et la progression de chacun d'entre nous. Cela me change de mon ancien établissement où l'ambiance était tout sauf conviviale et familiale... Nous ne sommes en cours que 18 semaines de l'année, c'est aussi un atout pour moi. L'alternance a vraiment beaucoup d'avantages. N'étant pas forcément agriculteur dans l'âme, je compte m'installer plus tard dans l'entreprise forestière de mon père. Après le bac, j'opterai peut-être pour un BTS ou une formation professionnelle dans le domaine forestier, mais nul doute que mes compétences sur le machinisme acquises ici me seront utiles dans ma future profession*».

MFR Auxois Sud-Morvan.
Site de Liernais (21430) - 03 80 84 41 60
Site de Pouilly (21320) - 03 80 84 41 60

PORTES OUVERTES
les **28 mai**
de 9h00 à 17h00

Projet

Méthanisation à la Barotte

En partenariat avec la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, la communauté de communes du pays Châtillonnais et le lycée agricole de la Barotte, un projet vise à mettre en place une unité de méthanisation collective.

Méthanisation de matières agricoles et de déchets de collectivités

Actuellement le projet rassemble deux exploitations agricoles et les déchetteries de la communauté de communes. L'installation permettra de valoriser des effluents d'élevage (fumier, lisier) mais aussi des déchets verts.

L'objectif et la valorisation de l'énergie

L'objectif premier est de faire tourner un moteur de cogénération d'environ 150 kW électrique dont la chaleur pourra être valorisée sur le site du Lycée de La Barotte. Pour atteindre un niveau de rendement énergétique intéressant il faut compter environ 8000 tonnes de substrat annuel. Nous invitons donc toute personne intéressée pour se joindre au projet à nous contacter très rapidement.

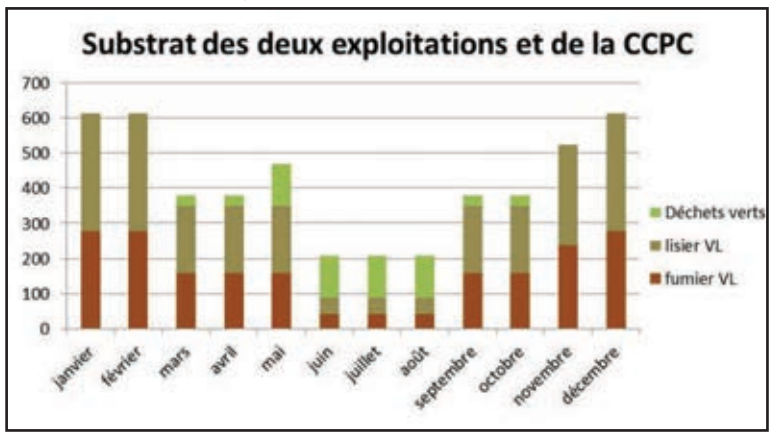
Bilan environnemental

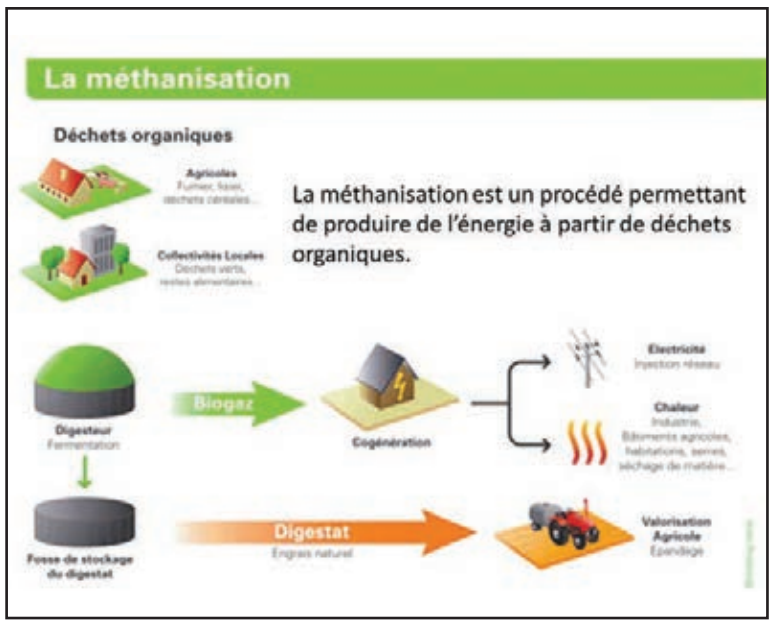
L'installation de méthanisation devrait permettre d'éviter les émissions de l'équivalent d'environ 400 tonnes de CO2 par an. En effet, l'installation récupère le méthane et les gaz à effet de serre qui auraient été rejetés naturellement par les déchets organiques lors de leur décomposition.

Contacts :

• Au lycée de la Barotte : Florine Breard, florine.breard@educagri.fr, 03 80 91 53 03

• À la Chambre d'agriculture : Sylvie Lemaire, sylvie.lemaire@cote-dor.chambagri.fr, 03 80 68 66 78





Dijon Céréales

Le club Agro-Éco est lancé

Le service technique Damier Vert vient de réunir plusieurs de ses adhérents autour de la thématique du sol.



Vingt-cinq agriculteurs étaient rassemblés autour du club Agro-Éco la semaine dernière à Fromenteau.

Agro-Éco, c'est parti. Le club créé en début d'année par Dijon Céréales et son service technique Damier Vert s'est réuni pour la première fois mardi 26 avril à Fromenteau, petit village situé entre Saint-Seine-l'Abbaye et Sombernon. Ce premier rendez-vous s'est intéressé à la fertilité biologique des sols, thématique de plus en plus en vogue dans un contexte réglementaire visant une baisse des volumes d'utilisation des intrants.

Un ensemble de bonnes pratiques contribuant à la santé des sols cultivés et au maintien de la productivité a été détaillé aux agriculteurs. *«L'objectif du club Agro-Éco est de travailler sur les différentes techniques alternatives»* rappelle le directeur scientifique Frédéric Imbert, *«la fertilité biologique du sol était au programme aujourd'hui, les couverts et intercultures le seront au prochain rendez-vous, les thématiques répondent aux attentes de nos adhérents. L'objectif du club est de les aider à progresser techniquement, en cumulant les références de Damier Vert avec leurs propres expériences. L'interactivité et les échanges d'expériences se veulent le point fort de chaque réunion»*.

Rencontres techniques le 1er juin

Le prochain grand rendez-vous de Damier Vert se déroulera mercredi 1er juin au Gaec de la Champagne (Collardot), à Flagey-Échézeaux, à l'occasion des traditionnelles rencontres techniques.

La plateforme d'essais proposera différentes variétés de cultures d'hiver et de printemps, autour d'une vingtaine d'ateliers thématiques. Damier Vert présentera ses actions autour de la fertilité biologique. *«De plus en plus de produits se revendiquent activateurs biologiques des sols : nous présenterons plusieurs tests réalisés par nos équipes, avec les différents impacts sur le rendement»* annonce Frédéric Imbert.

Ce rendez-vous du 1er juin mettra aussi l'accent sur l'agriculture de précision et les nouvelles technologies, avec un focus sur les outils d'aide à la décision comme Atland, Farmstar et Précisio. *«Ces services accompagnent les agriculteurs dans le suivi réglementaire ou technico-économique, l'expertise agronomique…»* précise le directeur scientifique.

Plus de 500 agriculteurs sont attendus.

AURÉLIEN GENEST



Témoignage *«Une bonne dynamique de groupe»*

Thierry Hugueny, agriculteur en Haute-Marne, n'a pas hésité à parcourir 120 km pour se rendre à Fromenteau le 26 avril. Ce producteur céréalier de 39 ans s'était inscrit au club Agro-Éco lors de la toute première réunion d'informations : *«Ce premier rendez-vous est positif, une bonne dynamique de groupe est engagée. Ce club permet d'échanger entre les techniciens et d'autres agriculteurs rencontrant les mêmes problématiques. J'ai besoin de tels échanges pour savoir si je prends les bonnes directions sur mon exploitation. Personnellement, j'ai envie de changer de système pour aller vers une agriculture durable. La thématique de la fertilité biologique des sols m'allait parfaitement. Je serai à la prochaine session qui s'intéressa aux couverts et intercultures».*



Festivités

La SA Sirugue a fêté ses soixante ans

L'entreprise spécialisée dans l'aliment du bétail a soufflé ses 60 bougies vendredi dernier.

Environ 600 éleveurs avaient fait le déplacement le 29 avril à Esbarres, au siège de la SA Sirugue, qui avait décidé de célébrer son soixantième anniversaire avec ses nombreux clients. Cette journée festive a été l'occasion de retracer l'histoire de cette entreprise familiale spécialisée dans la fabrication d'aliments du bétail.

Après s'être essentiellement dédiée aux volailles depuis sa création en 1956, l'entreprise côte d'orienne a progressivement diversifié son offre avec l'arrivée de l'alimentation porcine en 1980 suivie des aliments pour ruminants au début des années 2000. La production de la société dirigée par Denis Sirugue n'a cessé d'augmenter au fil des années, passant de 40 000 tonnes fabriquées en 1996 à 90 000 tonnes aujourd'hui. L'aliment pour ruminants arrive en tête avec 38 000 tonnes, suivi de l'aliment des porcins (28 000 tonnes) puis de l'aliment volailles avec 24 000 tonnes.

Le chiffre d'affaires atteint désormais 29 millions d'euros. La société a vu son nombre de salariés passer de deux à quarante personnes en soixante ans.

Des projets

Pas moins de 360 tonnes de matières premières rentrent quotidiennement dans l'usine qui reçoit un total de 13 000 commandes chaque année. L'entreprise ne manque pas de projets et prévoit l'extension de sa tour de fabrication dès l'an prochain avec une augmentation de la capacité de production de 20 000 tonnes (elle passera ainsi à 120 000 tonnes). Une troisième ligne de presse pour aliments est également dans les cartons. Si le secteur porc souffre tout particulièrement ces temps-ci, la volaille continue à se développer et les ruminants représentent toujours le plus grand potentiel de développement de l'entreprise.

Financièrement et techniquement indépendante, la SA Sirugue compte bien le rester en continuant de proposer une *«offre sur mesure»* à ses clients, en maintenant une très grande proximité avec ces derniers.


Le personnel de l'entreprise, réuni en fin d'après-midi pour la photo souvenir.



La visite des locaux, en groupes, était proposée lors de cette journée.

Dijon Céréales

Une retraite bien méritée

Le technicien de proximité économique Patrice Petit a quitté ses fonctions en début de mois.

Dijon Céréales lui a dit au revoir vendredi 1er avril. Patrice Petit, 60 ans, a fait valoir ses droits à la retraite après trente-deux années d'activités passées à la coopérative. Technicien de proximité économique (TPE) à Pouilly-en-Auxois Patrice Petit gérait un portefeuille d'agriculteurs sur le secteur pollien depuis treize ans. *«Mon poste s'apparentait à celui de technico-commercial, avec de la gestion technique, économique, relationnelle et informative»* décrit le néo-retraité. L'habitant du village de Thorey-sous-Charny gardera de très bons souvenirs de son activité professionnelle : *«j'ai fait le métier que je visais depuis tout jeune. Mes grands-parents avaient une ferme dans la Nièvre, ma passion de l'agriculture est venue de là. J'ai exercé au sein d'une entreprise à caractère humain, cela m'a beaucoup aidé, ce fut très agréable»*.

«Le métier a bien changé»

Patrice Petit n'a pas toujours exercé au sein de la coopérative: *«à mon retour de l'armée en 1975, je suis devenu formateur en MFR. Je suis passé par Liernais, Bussy-le-Grand et Semur-en-Auxois avant de suivre un stage de formation pour devenir technicien de coopérative. J'ai commencé à Vitteaux en 1984. Il y a ensuite eu la création des GIE, le regroupement des coopératives puis la naissance de Dijon Céréales»*. Patrice Petit partira quelques années à Semur-en-Auxois avant de revenir à Vitteaux puis prendre définitivement place à Pouilly-en-Auxois en 2003. *«Le métier a bien changé durant toutes ces années»* confie le Côte d'orien, *«à l'époque, ma fonction était principalement technique et se dédiait surtout aux produits phytosanitaires. Ces derniers ont fait gagner beaucoup de quintaux aux agriculteurs, au même titre que l'amélioration des structures et la mécanisation. Au fil des années, cette partie technique a été reléguée au second rang, ma fonction a été très vite rattrapée par les préoccupations économiques et réglementaires des agriculteurs, avec la multiplication des normes. Depuis dix ans, l'aspect commercialisation des céréales a lui aussi pris beaucoup d'importance dans le métier de TPE. Avant, les agriculteurs livraient à la coopérative et touchaient un acompte. Maintenant, certains veulent être plus autonomes dans leur vente de céréales. Aujourd'hui, la volatilité est phénoménale : quand on sème, on est bien loin de connaître le prix auquel les céréales seront commercialisées. Il faut quasiment attendre deux années...»*.

Les contacts perdureront...

La retraite de Patrice Petit sera bien animée assure l'intéressé: *«j'aime le jardin, la chasse, la pêche... J'aurai de quoi m'occuper ! Je donnerai aussi un coup de main à un vignerons qui habite mon village. J'aime aussi voyager et je compte le faire avec mon épouse qui travaillait dans l'enseignement : à cause des moissons, je n'ai pas pu prendre de congés en été depuis au moins 30 ans alors j'ai des choses à rattraper !»*. Patrice Petit gardera des contacts avec l'agriculture : *«elle est et restera une passion. De toute façon, on ne peut pas tout laisser tomber comme ça, du jour au lendemain. Quatre agriculteurs exercent dans mon village et c'est avec grand plaisir que j'échangerai avec eux au quotidien»*.


Patrice Petit, entouré de Sébastien Renaud et Boris Brenon.

AURÉLIEN GENEST



▸ Agenda

13/05 Foire aux culards à Moulins-Engilbert

Le Comité des foires de Moulins-Engilbert organise sa foire aux culards en collaboration avec la Sicafome, vendredi 13 mai au marché au cadran. Les taurillons culards ne sont plus acceptés. Date limite d'inscription : 29 avril avec un engagement de 10 euros par bovin au 03 86 84 28 75. Programme : 4h30-6h, réception des animaux ; 6h30-8h, jury ; Vente au cadran, 8h. Un règlement intérieur est disponible sur demande. Possibilité de restauration sur place (menu charolais).

13/05 Rendez-vous des Cuma de la Nièvre

La Fédération Cuma Bourgogne - antenne Nièvre organise son rendez-vous annuel, vendredi 13 mai à partir de 10h30, à la salle des fêtes d'Entrains-sur-Nohain (Place du marché), pour la partie statutaire. Après le repas buffet, le thème choisi est la *«présentation de la Cuma Vallée du Nohain et de son trieur de semences»* et les participants se déplaceront chez M. Deparis, lieu-dit *«La Bruyère»*, à Entrains-sur-Nohain. Inscriptions avant le 9 mai auprès de la Fédération Cuma Bourgogne – antenne Nièvre au 03 86 93 40 29 ou par mail à bourgogne.58@cuma.fr.

19/05 Cartographie des cours d'eau

La DDT de la Nièvre organise une réunion d'information sur la cartographie des cours d'eau du bassin versant de la Cure (amont du lac des Settons) et du bassin versant du Chalaux (amont du lac de Chaumençon), le jeudi 19 mai à 18h, à la salle des fêtes de Ouroux-en-Morvan. Le but de l'administration est de pouvoir informer le plus grand nombre de riverains de la démarche entreprise.

22/05 Concours Chien de troupeau à Athée

L'association d'utilisateurs de chien de troupeau Yonne Morvan, AUCTYM, organise le 22 mai prochain, un concours amical sur bovins. Ce concours se déroulera chez Bruno Chapuis (0689060613) à Athée à Saint-André-en-Morvan (58). Une quinzaine de concurents testeront les qualités de leur travail avec leur chien sur des exercices pratiques de manipulations d'un lot de 5 génisses.

Les lauréats du Salon de l'agriculture à la préfecture

«Un moment de liesse pour l'excellence nivernaise»

Un taureau, une jument et des moutons dans le jardin de la préfecture de la Nièvre, ça fait toujours son petit effet. Pour la 2è année consécutive, Jean-Pierre Condemine recevait, jeudi 28 avril, les lauréats nivernais du dernier Salon de l'agriculture à Paris.



Le préfet a salué, devant ses invités et les responsables de l'administration et des OPA de la Nièvre, l'excellence des agriculteurs dans le département.



Camille Zwaenpoel, la petite-fille de l'éleveur de Raveau, a présenté sa jument Trait Auxois, qui a obtenu le 2è prix de sa race au Salon de l'agriculture.

Hatenon qui boulotte l'arbre auquel il est attaché, la jument Trait auxois qui s'essaye au trot sur l'herbe, les moutons qui se laissent toiser dans les deux enclos spécialement montés... La présence de ces animaux avait valeur de symbole, au beau milieu des bâtiments de la République française. C'était aussi la marque de l'attachement du préfet, Jean-Pierre Condemine, *«à cette mosaïque faite de patience infinie, de travail acharné, de brassage et d'innovation»* que constitue l'agriculture dans la Nièvre. Jeudi 28 avril, les lauréats du Concours général agricole, leurs animaux et leurs produits, avaient été convoqués devant le plus haut représentant de l'Etat et les équipes de l'administration dans le département, pour *«un moment de liesse de l'excellence nivernaise»*.

Un rendez-vous impulsé l'an dernier par le haut fonctionnaire, renouvelé cette année, et qu'il souhaite désormais pérenniser. *«Vous êtes toutes et tous investis, pétris de convictions, de talents, d'une grande sensibilité, au-delà d'actions parfois tonitruantes, et je voulais vous en remercier»* a énuméré le préfet devant ses invités. Il y avait là les représentants d'OPA, de la DDT et de la DDCSPP, du lycée agricole de Challuy, dont quelques élèves ont remporté une très belle 6è place au Trophée national des lycées agricoles pour une première participation depuis très longtemps, et, bien sûr, quelques un des animaux qui ont brillé à Paris.

«Mosaïque»

Les frères Deboux, de la Ferme du Rompoué à Chougny, ont donné des explications aux invités quant à la très belle prestation de Hatenon. Leur taureau, champion de Paris en race charolaise, pesait 1557 kg durant le concours. Ayant atteint le sommet de ce qu'il peut espérer en concours, l'animal de 4 ans, né chez Serge Batho à Saxi Bourdon, *«sera surtout sorti, dorénavant, pour présenter ses enfants, des jeunes veaux que l'on a triés et qui promettent un bel avenir. Hatenon est exceptionnel parce qu'il transmet bien ses qualités, sa taille, sa musculature, ses bons gênes»* détaillait Jérôme Deboux. Le champion a eu 25 descendants en 2015, permis 70 naissances en 2016 et ses éleveurs en attendent *«encore plus en 2017, parce qu'il est très recherché pour la taille de la vacherie, l'amélioration de la conformation»*...

Un peu plus loin, sous les yeux de son grand-père, Camille Zwaenpoel faisait gambader dans la jardin sa jument Trait Auxois, qui est pleine. La jeune étudiante a passé les 11 jours au salon et c'est elle qui est allée chercher le 2è prix à la fin du concours de la race. Devant la maison du préfet, c'étaient les moutons Suffolk et Berrichon du Cher de Julie Chevalier et Benjamin Pommier qui paissaient tranquillement sous les regards admiratifs.

Les ovins nivernais aussi ont remporté de très belles places sur les podiums. Enfin, Jean-Pierre Condemine, avant d'inviter ses hôtes autour d'un buffet de produits locaux préparés par le chef-cuisinier Fabrice, a tenu à saluer aussi les lauréats des vins nivernais (Pouilly-sur-Loire et Pouilly fumé, Coteaux du Giennois, Sancerre) qui, comme d'habitude, ont été nombreux à être récompensés. Il a aussi souligné la présence de producteurs de produits de niches non moins remarquables: Les Ruchers du Morvan (miel), le le Gaec de Neuftable (fromages) et La Rurale (bières)...

E.C.



Les frères Deboux, de Chougny, avaient fait venir Hatenon, le grand champion de la race charolaise 2016 à Paris, qui est désormais très sollicité pour la reproduction.



Les moutons Berrichon du Cher et Suffolk de Benjamin Pommier et de Julie Chevalier ont eu les honneurs des hôtes de la réception à la préfecture.

• Terrassement
• Création de plate-forme et empierrement
• Création et curage d'étang
• Démolition
• Arrachage de haie, broyage et déboisement
Matériels: Pelles, bull, tracto-benne, broyeur forestier sur pelle
BOURGOGNE TRAVAUX PUBLICS
58160 St Ouen sur Loire - Tel. 06 82 85 40 55
bourgogne-travaux-publics@orange.fr

GDS 58

L'arrêté du ministre sur l'IBR, c'est pour bientôt

Les délégués élus du Groupement de défense sanitaire (GDS) de la Nièvre se sont retrouvés, mercredi 27 avril à Sermoise, pour la première fois depuis l'assemblée générale de décembre dernier. Parmi les points à l'ordre du jour figurait l'arrêté ministériel sur l'IBR, dont les principes sont arrêtés, et qui pourrait sortir avant l'automne.

C'est un dossier sensible et délicat auprès des éleveurs nivernais. L'IBR fait peur et la perspective de renforcer les mesures de qualification et de prophylaxie n'enchantent pas tout le monde. Pourtant, Stéphane Le Foll devrait signer son arrêté ministériel avant l'automne, même si l'échéance du 1er juillet, un temps prévue comme date-butoir, ne sera peut-être pas respectée à la lettre.


Les délégués du GDS de la Nièvre se sont retrouvés à Sermoise, le 27 avril, pour la première fois depuis l'AG de décembre dernier.

Des points sont encore à affiner, selon l'administration, *«même si les grands principes sont fixés»*a déjà prévenu Anne Costaz, la directrice adjointe de la DDCSPP, lors de la réunion des délégués du GDS 58, la semaine dernière, à Sermoise.Le dispositif va être revu dans sa globalité, afin d'accélérer le processus d'éradication et d'obtenir une reconnaissance européenne du système d'appellation. *«Pour la plupart, les mesures prévues dans l'arrêté encouragent indirectement la réforme des animaux connus positifs en augmentant les contraintes des élevages qui les conserveront»* a annoncé Rodolphe Morizot.

Les grands principes déjà définis

Et le technicien du GDS a dressé le tableau de ces grands principes, qui sont au nombre de cinq :
Application du cahier des charges IBR aux élevages dès lors qu'ils sont connus négatifs (les élevages négatifs se trouveraient *«en cours de qualification»* ou *«sous appellation»*) ;
Prophylaxie sur les animaux à partir de 12 mois dans les élevages non assainis : élevages ayant au moins un bovin connu positif au moment de l'édition du DAP, y compris dans les élevages laitiers ;
Mouvements en règle générale : pour un bovin issu d'un élevage sous appellation indemne IBR *«A»*, possibilité de dérogation en cas de transport maîtrisé, sinon, au minimum contrôle individuel d'introduction entre 15 et 30 jours ; et pour un bovin non issu d'un élevage sous appellation indemne IBR *«A»*, contrôle individuel dans les 15 jours avant départ et contrôle individuel 15 à 30 jours après arrivée ;
Marquage des animaux positifs et leur devenir : le principe est admis, reste à définir la méthode : asda de couleur..., en attente de la dématérialisation. Les animaux connus positifs ne peuvent aller qu'à destination de l'abattoir ou d'ateliers dérogatoires IBR (cartes jaunes). Raccourcissement à 1 mois du délai de vaccination des bovins positifs ;
Période transitoire (délai de 5 ans) pour application de certaines mesures, après avis du Cropsav : le contrôle avant départ des bovins sous appellation pourra être remplacé par un contrôle dans les 10 jours suivant l'introduction (qui ne remplacera en aucun cas le contrôle prévu entre 15 et 30 jours).

Dans les ateliers d'engraissement non dérogatoires, le contrôle d'introduction pourra être remplacé par une vaccination. Et dépistage des animaux de 12 mois et plus (non testés en prophylaxie) dans les élevages dans lesquels de nouveaux positifs ont été détectés en prophylaxie sur la campagne N en cours.

73,3% de cheptels négatifs

A venir donc, avant l'automne prochain, la campagne de qualification des élevages (qui pour l'instant est assurée par contrat avec le GDS), prophylaxie sur les animaux de 12 mois et plus, marquage et mouvement des animaux positifs, mouvements règle générale, puis période transitoire pour certaines mesures et intégration de la prophylaxie IBR au sein de l'OVS régional. D'ici-là, avant et après publication de l'arrêté ministériel, les GDS auront informé à la fois les éleveurs, les vétérinaires, le négoce et les OPA dans chaque département. Dans la Nièvre, le GDS a fait le point sur l'état de l'IBR : au 18 mars dernier, 177 cheptels ont été concernés par 988 bovins trouvés positifs, soit 11,7%, à comparer aux 21,4% de la campagne 2014 /2015. Et 536 cheptels avec des bovins positifs présents plus 1474 cheptels sans bovin positif présent ont été constatés, soit un pourcentage de cheptels négatifs de 73,3% (contre 65,9% durant la campagne 2014/2015). Il y a dans le département 1023 cheptels qualifiés *«indemnes en IBR»* et 11 cheptels qualifiés *«contrôlés en IBR»*.

E.C. (SOURCE : GDS 58)

Visite de la préfète de région à Luzy

Christiane Barret a rencontré Michel Marion sur son exploitation

Après s'être concentrée sur la découverte des aires urbaines de la région, depuis son arrivée, Christiane Barret, la préfète de Bourgogne-Franche-Comté s'est immergée, mardi 26 avril, dans les territoires ruraux nivernais.

Pour sa deuxième visite dans la Nièvre, la préfète de région a choisi Luzy, qui constitue un modèle de développement rural *«dynamique»* entre les différents partenaires du projet *«Villages du futur»*. Christiane Barret, en début d'après-midi, a été reçue par Michel Marion, l'éleveur de bovins et d'ovins située à la sortie du bourg, où, en présence du président de la Chambre d'agriculture, Eric Bertrand, elle a pu toucher du doigt la réalité agricole locale. Maire de la commune et 1ère vice-présidente du Conseil départemental de la Nièvre, Jocelyne Guérin, qui à ce titre a en charge les dossier de l'économie et de l'agriculture, n'a pas oublié de rappeler à la haute fonctionnaire de l'Etat, à la fois les difficultés traversés par la profession agricole mais aussi les efforts déployés pour lui assurer un avenir. Et d'avenir, le sud-Morvan s'y emploie aussi dans d'autres domaines. La délégation a pu visiter ensuite la société Lithopress qui emploie 30 salariés. Bien avancé, le projet *«Village du futur»* bénéficie d'une enveloppe de 300 000 euros sur trois ans, pour l'ingénierie par deux salariées dédiées, à laquelle l'Etat contribue.
Parmi les dossiers à venir, l'aménagement du centre-bourg de Luzy, dont plusieurs scénarii possibles, seront exposés aux habitants fin mai et sur lesquels ils seront invités à voter, avant un présentation publique du choix final le 23 juin. *«Je suis surtout séduite par la coconstruction de ce projet et la participation citoyenne»* a confié la préfète de région durant sa visite. Parmi les premières concrétisations, Christiane Barret a pu visiter, le matin, le Pôle accueil, émanation de l'Office de tourisme, de l'association des commerçants et d'une radio locale, mais aussi le Pôle éducation. Un Pôle loisirs est aussi en préparation.

E.C.


La préfète de région (à gauche sur la photo) a été reçue par Michel Marion, sur son exploitation de Luzy, en présence de Jocelyne Guérin, maire et conseillère départementale (crédit photo : préfecture de la Nièvre).



▸ Formations

«Document unique d'évaluation des risques»

La FDSEA 58 organise une formation *«DUER»* mardi 10 et mercredi 11 mai, de 9h30 à 16h, au CFPPA de Challuy. Contact : Clément Villain au 03 86 93 40 94 ou par mail à l'adresse emploi.fdsea58@orange.fr.

«Manipuler ses ovins et approfondir ses pratiques d'élevage»

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise une formation sur le thème *«Manipuler ses ovins et approfondir ses pratiques d'élevage»*, jeudi 19 mai, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 (7 heures), sur l'exploitation de Patrice Guyard. Cette formation est ouverte aux éleveurs qui désirent progresser dans les domaines techniques et réglementaires. Les objectifs proposés sont d'apprendre à évaluer ses pratiques personnelles, progresser dans sa conduite d'élevage et s'approprier les différentes techniques de contention et de manipulation des ovins. Une attestation de formation sera adressée à chaque participant à l'issue du stage. Contact : Julie Lagord au 03 86 93 40 77 ou par mail à julie.lagord@nievre.chambagri.fr.

Mai «*Homéopathie et exploitation agricole*» au CFPPA du Morvan

Le CFPPA du Morvan organise une session de formation de 42 heures, au mois de mai, sur *«l'homéopathie et l'exploitation agricole»* dont l'objectif est d'apprendre à connaître les principaux risques sanitaires de l'élevage, les principales techniques de prévention possibles sur l'exploitation et identifier les symptômes et les remèdes homéopathiques. Contact et inscriptions au 03 86 79 49 30.

«Adema» au CFPPA du Morvan

Le CFPPA du Morvan organise une session «*Accès des demandeurs d'emploi aux métiers agricoles*» (ADEMA), à partir du 23 mai prochain et jusqu'au 21 juin, pour tout public. Cette formation permet de découvrir les métiers agricoles par des stages en entreprises (105 h) et des cours en centre de formation (49h). Renseignements et inscriptions auprès de Violaine Bigot au 03 86 79 49 30 ou par mail à violaine.bigot@educagri.fr.

Rallye de la Chambre d'agriculture

Six dates pour organiser son pâturage

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise un rallye, en cinq dates, sur l'organisation du pâturage.



La recherche d'autonomie alimentaire constitue un levier important pour la performance de l'exploitation.

L'autonomie fourragère de nos systèmes ovins et bovins allaitants se dégrade depuis une dizaine d'années. Cela a pour conséquence un recours aux concentrés important contribuant à éroder l'efficacité économique de nos systèmes de production nivernais. Un des leviers majeurs permettant de mieux s'adapter pour essayer de sécuriser nos systèmes de production peut reposer sur la recherche d'autonomie fourragère. C'est-à-dire, à partir de son propre potentiel fourrager (sols séchants, hydromorphes, prairies tardives ou précoces,...) de couvrir la plus grande part des besoins du troupeau tout en maintenant les performances animales. Maintenir les performances animales à moindre coût dépend entre autres de la bonne maîtrise de l'herbe au cours de la campagne de pâturage. Nous vous proposons de rencontrer six éleveurs qui ont atteint un niveau d'autonomie fourragère suffisant permettant de garantir de bonnes performances animales. Au cours de ces rencontres ils vous présenteront comment ils gèrent leur campagne fourragère en adéquation avec la logique de conduite de leur exploitation. Ils vous apporteront leurs repères concernant la prévision et la gestion au quotidien de leur surfaces en herbe. Vous partagerez leur expérience concernant la mise en place de certains lots en pâturage dynamique.

- Quels sont les prés-requis pour prévoir son organisation de pâturage et organiser ces lots au pâturage?
- Quelles surfaces prévoir à la fauche ?
- Quels chargements prévoir ?
- Combien de parcelles prévoir par lot ?
- Comment organiser ses clôtures et ses points d'eau ?
- Dès la mise à l'herbe, quelles sont les bonnes pratiques permettant de mieux gérer son pâturage et s'adapter à la pousse de l'herbe :
- Quelles hauteurs d'herbes en entrée et sortie de parcelles ?
- Quel chargement instantané ?
- Quand arrêter le déprimage ?
- Quand décider de «court-circuiter» une parcelle prévue à être pâturée ?

Venez nous rejoindre à partir de 14h00 :

- le 12 mai chez Laurent Bisson (EARL de Rosemont, Chateau de Rosemont, 58 240 Luthenay uxeloup).
- le 13 mai chez Jean-Marc, Chantal, Bertrand et François Perrigueur (GAEC du grand Montigny, Le Grand Montigny, 58 170 Millay).
- le 26 mai chez Alexandre et Amélie Seutin (GAEC des prairies, Vesvres, 58120 Cuncy les Varzy)
- le 27 mai chez Pierre Sage (La Bergerie, 58270 Anlezy)
- le 31 mai chez Guy Robail (EARL de la foret, Fonfaye, 58 350 Chateuneuf Val de Bargis)
- le 1er juin chez Denis Adam (EARL de Lucy, Lucy, 58110 Montapas).

Francis Bougarel, conseiller élevage de la Chambre d'agriculture

Manipulation et contention des ovins

Une formation de la Chambre pour éviter les lésions

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise une formation «*Manipuler ses ovins et approfondir ses pratiques d'élevage*», chez Patrice Guyard, le 19 mai prochain. Julie Lagord et Christophe Rainon, les deux conseillers, interviendront conjointement avec Dominique Régnier, conseiller en prévention de la MSA Bourgogne.

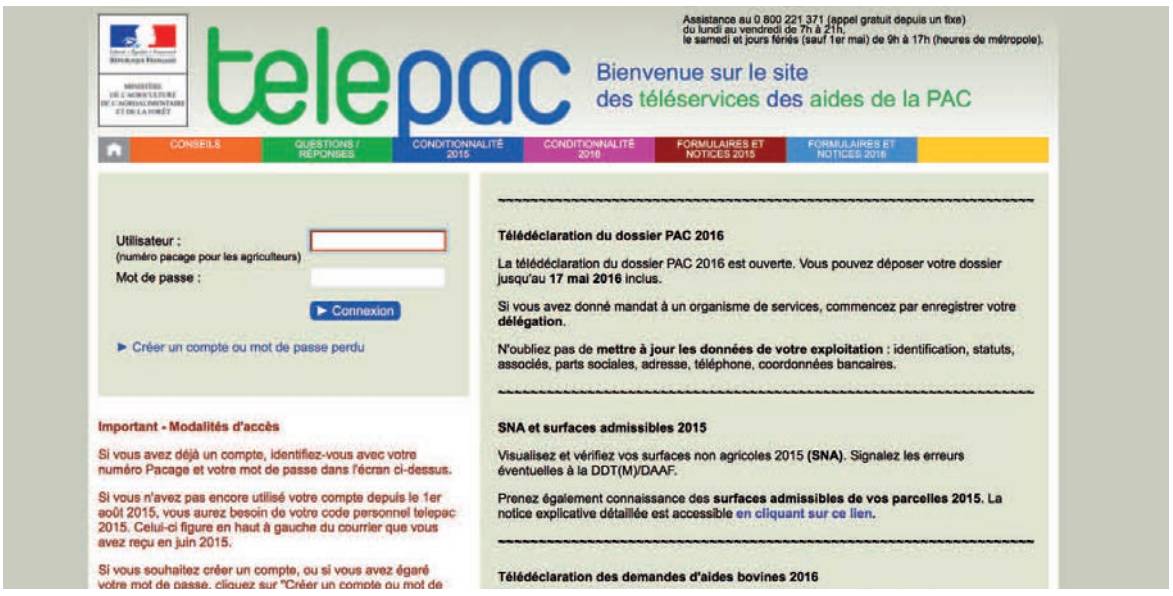
Selon les statistiques de la MSA, le palmarès des accidents du travail dans la filière ovine est constitué, en premier, de lésions dues à la manipulation et à la contention des ovins, en deux, aux manutentions et aux transports manuels, et en trois, aux soins délivrés aux animaux. Les entorses, foulures, lésions des muscles et des tendons s'attaquent principalement aux épaules, genoux et rachis lombaire (bas du dos) des exploitants agricoles. *«Ce sont les postures qui sont parfois contraignantes pour le corps qui ont des conséquences sur la santé des opérateurs et peuvent entraîner des troubles musculo-squelettiques»* explique Dominique Régnier. Le but de la journée de formation (en partie théorique le matin et pratique l'après-midi) est de permettre aux participants de voir *«comment prendre soin de son corps en utilisant les bonnes postures pour protéger le dos (la colonne vertébrale) et les épaules»*. La manipulation des ovins provoque des *«efforts importants et très sollicitants pour les muscles et les articulations, d'autant plus que ces sollicitations sont souvent aggravées par une posture défavorable et un geste soudain, sans échauffement préalable»* constate le conseiller prévention de la MSA. Une attestation de formation sera délivrée aux stagiaires, en fin de formation, celle-ci évoquant aussi le comportement des ovins et l'étude des cinq sens de l'animal avec les différentes techniques d'approche, afin de mieux travailler, «*en limitant le stress et en prenant en compte le bien-être de l'animal*». Quelles solutions ? C'est à cette question que tentera d'apporter des réponses aux éleveurs le conseiller. *«S'organiser, s'équiper, se former pour manipuler un ovin sans forcer, le retourner, déplacer des équipements permettent d'éviter ces efforts importants»*... Les équipements, particulièrement, peuvent soulager : *«par exemple, une zone de contention «simple» par bloc de parcelles ou un équipement de contention»*. Les positions peuvent aussi être travaillées : *«dans l'urgence, il faudrait rechercher celles qui sollicitent le moins le corps, se mettre à genoux plutôt que de plier le tronc en deux (pour l'agnelage par exemple), appuyer les fessiers contre une paroi pour soulager le dos, prévoir d'avoir les outils nécessaires sur soi pour ne pas avoir à attraper l'animal plusieurs fois»*... Car, l'éleveur ovin, comme ses animaux, doit prendre soin de lui pour ménager durablement sa monture...

E.C.

Télédéclarations Pac

Surfaces repoussées jusqu'au 15 juin: la DDT invite à déclarer au plus tôt

Le ministre de l'agriculture a annoncé, vendredi 29 avril, en soirée, que l'échéance des télédéclarations surfaces (Pac) était repoussée au 15 juin prochain. Toutefois, compte tenu de l'organisation interne de l'administration dans la Nièvre, il est conseillé de faire ses démarches le plus tôt possible...



Le site Télépac est ouvert. L'administration conseille aux agriculteurs de ne pas trop tarder pour faire leurs déclarations surfaces.

Au 2 mai, la DDT de la Nièvre a enregistré 1589 télédéclarations dans la Nièvre. *«C'est un taux de 57,6%, ce qui place le département dans les 10 premiers de France»* constatait lundi matin Joël Plu, le chef du service économie agricole de la DDT. Sans doute que l'antériorité du zéro papier dans le département -le dispositif a été mis en place il y a cinq ans- a permis aux agriculteurs de prendre le pli. Ce qui procure une relative sérénité à l'administration, quant à la procédure de cette année. *«Cela n'aurait pas été la même chose si les télédéclarations avaient été mises en place en même temps que la nouvelle Pac»* reconnait-il. Cependant, si la ministre de l'agriculture a annoncé, vendredi dernier, un report de l'échéance des déclarations surfaces en ligne, du 17 mai au 15 juin, pour des raisons pratiques, la DDT demande aux agriculteurs nivernais de ne pas faire traîner les choses en longueur. *«Compte tenu de notre organisation interne, nos vacataires sont employés jusqu'au 15 mai, il conviendrait de télédéclarer le plus tôt possible à la première date prévue»*. Du 17 mai au 15 juin, l'administration ne disposera plus des agents dédiés à ce dossier. Il est donc conseillé de s'y prendre le plus tôt possible, ne serait-ce que pour éviter toute erreur... *«Les agriculteurs pourront toutefois déclarer leurs surfaces par eux-mêmes ou auprès d'autres intervenants»*.

Aba, ABL, Veaux sous la mère : le 17 mai !

A la Chambre d'agriculture, on relativise aussi la bonne nouvelle : *«Au-delà du 15 mai, nos agents auront d'autres taches à accomplir, s'il y a des délais demandés, ce ne pourra qu'être au compte-goutte»* indiquait Pierre Balique, le directeur, lundi. Et Vivien Vacher d'enfoncer le clou : *«il ne faut surtout pas que les agriculteurs qui ont des rendez-vous avec nous les repoussent !»* Après le 17 mai, les agriculteurs pourront théoriquement télédéclarer par leurs propres moyens, mais seuls, avec des risques d'erreurs qui pourraient leur coûter cher. Ce report en trompe-l'oeil ne doit donc pas les déconcentrer sur leurs responsabilités... D'autant moins, d'ailleurs, que seules les déclarations surfaces bénéficient de ce délai. *«Pour l'Aba, l'ABL et les veaux sous la mère, l'échéance reste fixée au 17 mai»* insiste Joël Plu. Il convient donc aux éleveurs de ne pas se laisser détourner de leurs obligations. Dans la Nièvre, l'organisation du dispositif est rodée mais il semble que cette décision de report ait été prise pour faciliter les démarches dans les départements les plus en retard sur cette procédure en ligne.

E.C.

Pac 2015 Bilan des contrôles

La Direction départementale des territoires (DDT) de la Nièvre a tiré le bilan des contrôles Pac 2015 dans la Nièvre, jeudi 28 avril après-midi. Même si les contrôles 2015 ne sont pas terminés, les premières tendances laissent apparaître des points d'anomalie plus fréquents. *«Il y a encore beaucoup de problèmes d'identification, avec des animaux avec une boucle ou sans boucle du tout, et puis un certain nombre de notifications de mouvements en retard»* précisait Joël Plu, le chef du Service économie agricole de la DDT, lundi.
Ces défauts, constatés par les agents, entrainent des pénalités mais, avec la nouvelle Pac, leur impact risque d'être plus conséquent. *«Les nouvelles aides ont ouvert plus de droits. Maintenant, tous les animaux sont éligibles et donc, en cas de défaut, risquent de perdre et leur éligibilité et, un an après, leur conditionnalité»* avertit Je responsable de la DDT. Avec à la clé, des pertes de revenus qui peuvent se révéler délicates, dans un contexte économique déjà tendu. La DDT appelle donc les agriculteurs à la vigilance dès maintenant pour éviter des sanctions toujours désagréables.

Chronique emploi

Exonération travailleur occasionnel: cet été, pensez-y !

Les travaux saisonniers vont commencer dans le domaine agricole et la signature de contrat saisonnier va donc débuter prochainement pour permettre l'accomplissement des différentes taches.

L'emploi de salariés saisonniers ouvre droit à deux exonérations contrairement à un CDD *«normal»*. La première consiste pour l'employeur à être ne pas devoir au salarié la prime de précarité à la fin du contrat et la seconde est dénommée : exonération travailleur occasionnel.

Exonération durant 119 jours maximum

Un employeur de saisonnier peut bénéficier de l'exonération *«travailleur occasionnel»* pendant les 119 premiers jours du contrat et tant que la rémunération versée au salarié saisonnier ne dépasse pas 125 % du Smic.
Les exonérations *«travailleur occasionnel»* sont de 100%, permettant ainsi à l'employeur de ramener le poids des cotisations patronales à 8% au lieu de 43%.
Après 119 jours d'emploi, les exonérations travailleuses occasionnelles ne s'appliquent plus. L'employeur a alors le choix : ou conserver les exonérations et payer le taux plein des cotisations patronales à partir du 120ème jour d'emploi, ou y renoncer et opter pour la réduction générale, dite Fillon, qui prendra effet rétroactivement depuis le 1er janvier.

119 jours, comment les calculer ?

La durée d'emploi de 119 jours s'entend de 119 jours ouvrés consécutifs ou non par année civile pour un même salarié, que ce soit en qualité d'employeur ou en qualité d'adhérent d'un GE. Les jours ouvrés sont les jours de travail effectif : jours travaillés dans l'entreprise, y compris, le cas échéant, les dimanches et jours fériés. Et ce, quel que soit le nombre d'heures travaillées dans l'entreprise au titre de chacun de ces jours. Ainsi, si le salarié ne travaille qu'une demi-journée le vendredi 29 avril 2016, il sera décompté un jour ouvré de la durée de 119 jours.
Pour les Groupement d'Employeurs, le décompte se fait pour chaque adhérent et s'opère de la même manière ainsi chaque adhérent de la production agricole bénéficie d'une durée d'emploi du même salarié de 119 jours.

Qui peut en bénéficier ?

Les employeurs pouvant bénéficier de l'exonération sont :
les chefs d'entreprises et d'exploitations agricoles
les sociétés civiles agricoles (dont les Gaec et les EARL)
les sociétés commerciales si leur activité est agricole
les sociétés coopératives de production dès lors que leur activité est liée au cycle de production animale et végétale
les groupements d'employeurs affiliés à la MSA et dont les adhérents ont une activité agricole.
Ainsi pour cet été, si vous embauchez un saisonnier pensez à l'exonération *«travailleurs occasionnel»* et n'oubliez pas de le mentionner sur la Déclaration Préalable à l'Embauche (DPAE).

FDSEA 58



► Agenda

10/05 Permanence Apecita

La prochaine permanence mensuelle de l'APECITA se tiendra mardi 10 mai à la Chambre d'agriculture, 62 rue Guynemer à Auxerre. Rendez-vous au 03 80 70 27 37 - Email: mel.dijon@apecita.com.

15/05 Fermes et Caves Ouvertes

Journée Portes Ouvertes, organisée par la FDSEA de l'Yonne, chez 8 producteurs et viticulteurs du département. Céréaliers, éleveurs, vignerons…, retrouvez leurs coordonnées sur le site www.fdsea89.fr et sur facebook. renseignements au 03 86 49 48 20

17/05 AG du Syndicat Betteravier de l'Yonne

L'assemblée générale du Syndicat Betteravier de l'Yonne se tiendra mardi 17 mai, à partir de 9 h, Ferme de la Margottière, à Vallery

08/05 Autos, motos et tracteurs anciens à Saint-Cyr-les-Colons

Exposition et bourse d'échanges d'autos, motos et tracteurs anciens, dimanche 8 mai, à partir de 8 h, à la Ferme des Jarrys, rue de Saint-Bris à Saint-Cyr-les-Colons. Balade le matin, départ à 9 h 30. Buvette, restauration. renseignements au 03 86 41 44 38

Viticulture

Gelées noires et nuits blanches

L'épisode de gel qui a touché le département dans la nuit du 26 au 27 avril a fait de nombreux dégâts dans les vignes. Il est encore trop tôt pour en dresser un bilan détaillé, mais les vignerons sont inquiets, partagés entre abattement et l'espoir de voir repartir certains bourgeons moins fragilisés.



Sur une même branche, une feuille gelée et un autre indemne, sans que l'on s'explique pourquoi.

Il y avait 13 ans que le département n'avait connu pareil phénomène, à une époque de l'année, où les professionnels craignent surtout les gelées blanches en fonds de vallée. Les *«gelées noires»* constatées la semaine dernière sont de type hivernal, conséquence d'une convergence de masses d'air froid venues du Morvan. Les plus anciens se souviennent encore de la terrible année 1991, où la quasi-totalité de la récolte avait été perdue. Un scénario qui s'était répété, mais à un degré moindre en avril 2003. Aujourd'hui, tous les secteurs semblent touchés, avec des pertes particulièrement importantes notamment dans le chablisien et l'auxerrois. Trop tôt pour autant de quantifier les dégâts précise Frédéric Gueguen, président de la Fédération de Défense de l'Appellation Chablis au lendemain de la catastrophe : *«difficile d'être précis en la matière, même si certains coins comme Béru, Viviers ou les hauts de Préhy semblent avoir particulièrement souffert et où tous les bourgeons sont morts. A d'autres endroits, les feuilles sont grillées, mais les inflorescences sont encore belles et vertes et pourraient repartir. Je veux garder cet espoir là…»* Pour l'heure, le président du SDAC continue à faire le tout des parcelles et devait réunir ce mercredi son Conseil d'administration, où pratiquement chaque commune du chablisien est représentée, pour dresser un point précis de la situation. Pour Ludovic Barat, viticulteur à Milly, *«on ne pourra pas faire le bilan avant une dizaine de jours, dans le sens où la vigne va se réveiller avec la chaleur annoncée et c'est seulement là qu'on verra ce qui repart ou non. Aujourd'hui, on est seulement capable que de compter les vivants et les morts !»*

Dans l'attente de la Saint Urbain

Même scénario du côté d'Irancy où, si le gel était annoncé, explique le président de l'appellation, Christophe Ferrari, *«ce qui n'était pas prévu, c'est l'averse orageuse tombée aux alentours de 19 h et 21 h le mardi soir, qui a tout humidifié, occasionnant les dégâts que l'on sait»*. Ici aussi, les secteurs touchés sont disparates : *«le gel a touché des coins qui ne gèlent pas d'habitude, comme les hauts de plateaux alors qu'on est plus habitués aux gelées de printemps en fonds de vallée. On a perdu toutes les règles…»* Moyenne de rendement pour le millésime 1991 resté dans toutes les mémoires : *«pas plus de 16 à 17 hl/ha ! On en est peut-être pas là aujourd'hui, mais il faut attendre pour être certain…»* Président de la Commission viticole à la Chambre d'agriculture de l'Yonne et viticulteur à Quenne, Jean-Baptiste Thibaut se dit *« ko debout »*, après avoir constaté l'ampleur du désastre : *«c'est irrémédiable pour espérer obtenir un potentiel normal, même si en certains coins, on peut espérer rattraper en partie, avec les contre bourgeons qui vont arriver. Mais les vendanges, c'est comme un marathon et là, on vient de se mettre 25 kg de plus sur le dos pour faire la course, c'est sûr que cela va être beaucoup plus difficile…!»*

Pour l'heure, même si la météo annoncée semble plus clémente les jours prochains, nul doute que se préparent encore des nuits blanches pour certains, dans la crainte d'entendre retentir les alarmes de gel. *«Quand la Saint-Urbain est passée, le vigneron est rassuré»*, clame le dicton populaire, mais il faut attendre le 25 mai pour le fêter…

DOMINIQUE BERNERD



DAFP MATERIEL AGRICOLE

et ses agents

TOUCY Route de Joigny	03 86 44 00 77
VENOY Sortie A6 Auxerre Sud	03 86 44 00 19
COULON SERVICE Sementron	03 86 44 24 16
Ets Jerusalem - Ancy-le-Franc	03 86 75 11 14
Ets Boblin Michel - Bray-sur-Seine	01 60 67 14 16

TIC et TICGN

Modalités de remboursement

Comme pour les procédures précédentes, les mesures de remboursement de la taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers (TIC) applicable au fuel-oil domestique et au fuel lourd, ainsi que la taxe intérieure de consommation sur le gaz naturel (TICGN) est ouverte pour la période du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015.

La procédure de remboursement concerne :

les exploitations agricoles à titre individuel ou sociétaire

les entreprises de travaux agricoles et forestiers

les coopératives d'utilisation en commune du matériel agricole (CUMA)

les autres sociétés ou personnes morales ayant une activité agricole.

La demande de remboursement peut être déposée à partir du 2 mai 2016 à la Direction départementale des finances publiques

Cellule remboursement TIC et TICGN – rue Marie Noël – 89000 AUXERRE.

Le montant de remboursement au titre des consommations 2015 est de :

- **0,0698 €/litre pour le gazole non routier**
- **43,45 €/tonne pour le fioul lourd**
- **2,521 €/Mkwh pour le gaz naturel.**

Comme l'année précédente et afin d'être compatible avec la réglementation communautaire, les remboursements partiels de TIC sur le fioul lourd et le gaz naturel doivent être placés sous le régime « de minimis » agricole ; une attestation récapitulant les autres aides reçues au titre du règlement « de minimis » au cours de l'exercice fiscal en cours et des deux exercices précédents est à joindre à la demande (modèle annexé à la notice explicative du formulaire de demande).

La procédure papier continue de s'appliquer au département de l'Yonne.

Les formulaires sont disponibles sur le site Internet des Services de l'État : www.yonne.gouv.fr

DDT 89, SERVICE DE L'ÉCONOMIE AGRICOLE

Foire de Sens

Terroir et gastronomie au féminin à l'honneur

Pendant 5 jours, la ville de Sens a vécu au rythme de la foire, Une 89e édition qui fêtait cette année la gastronomie au féminin, avec toujours bien ancré dans le paysage un pôle agricole important.



La foire a été inaugurée cette année, par François Baroin, Sénateur-maire de Troyes et président de l'association des Maires de France.



Une mascotte qui donne la *«pêche»*, si l'on en juge avec l'enthousiasme affiché par la présidente de JA 89, Mathilde Lemaitre… !

Héritière des grandes Foires de Champagne, la Foire de Sens est l'une des dernières manifestations de ce type, à se dérouler au cœur même de la ville et entièrement gratuite. Si elle n'a plus rien à voir avec l'ancienne foire aux bestiaux et aux grains inaugurée en 1849, elle draine néanmoins chaque année plusieurs dizaines de milliers de visiteurs, qui se pressent tout au long des trois kilomètres d'allées, le long des promenades ceinturant les quartiers historiques. La 89e édition a mis à l'honneur cette année la gastronomie au féminin, au travers de l'une des invitées d'honneur : Dominique Loiseau, PDG du Groupe Bernard Loiseau et vice-présidente du réseau Relais et Châteaux. A ses côtés, Elodie Chalmeau, viticultrice à Chitry, qui a rejoint depuis une dizaine d'années l'exploitation familiale et s'est attelée à la modernisation du domaine. Digne représentante de l'excellence viticole bourguignonne et, à l'image de la seconde invitée d'honneur, Myrtille Régnier, pâtissière chocolatière à Quarré-les-Tombes, de l'esprit entrepreneurial icaunais. Plus de 350 exposants présents sur les promenades, à la conquête des visiteurs. Parmi eux, Gérard Calmus, viticulteur jovinien, fidèle à la manifestation depuis six ans : *«Difficile d'aller sur l'Auxerrois, étant donné la notoriété des vins de Chablis. Nous, c'est la proximité de la région parisienne qui nous tire en avant. Parmi les visiteurs, nombreux sont ceux qui ne savent pas que l'on fait de la vigne à Joigny et la foire est un outil de communication formidable»*. En liste d'attente, le viticulteur a pu bénéficier d'un désistement il y a six ans et se souvient encore : *«on était dans les champs quand j'ai reçu un coup de fil m'annonçant que j'étais retenu, alors que je ne pensais pas l'être avant deux ou trois ans et j'avais une demi-heure pour répondre !»* Se félicitant depuis d'avoir répondu favorablement et multipliant les *«Brennus»* d'argent et de bronze qui récompensent chaque année les meilleurs vins présents sur la foire.

Les JA présents sur le pôle agricole

Comme à l'accoutumée, l'agriculture était bien présente, avec un pôle entièrement dédié : Ferme de Flo, Chambre d'agriculture de l'Yonne, Réseau Bienvenue à la Ferme, Maisons Familiales et Rurales de Gron et de Villevallier, Lycées de la Brosse et de Sainte-Colombe, Jardins de la Croisière… Une première cette année, avec le stand superbement décoré des JA du canton de Villeneuve-sur-Yonne, venus à la rencontre du grand public, comme l'explique Joseph Roux : *«il nous a paru important de faire découvrir ou redécouvrir, toutes les implications de l'agriculture, dans la vie du citoyen au quotidien, d'où ce jeu pour retrouver l'origine des produits consommés…»* Si le lien entre l'orge et la bière ou le colza et l'huile ne devrait pas trop poser problème, ils seront sans doute nombreux au travers d'un tube de dentifrice, à découvrir que l'on fait aujourd'hui du plastique à partir d'amidon de maïs ! Etienne Henriot excusé, la Chambre d'agriculture de l'Yonne était représentée par sa vice-présidente, Nadine Darlot, qui à l'heure des discours, a rappelé le bien fondé du partenariat unissant depuis une quinzaine d'années la foire et le monde agricole : *«une foire sous le signe de la gastronomie et du terroir, avec trois invitées d'honneur qui célèbrent l'excellence en valorisant les produits que les agriculteurs ont à cœur de produire au quotidien»* Rappelant au passage à la Députée-maire Marie-Louise Fort, qui avait annoncé un peu plus tôt, la mise en place prochaine d'un site e-commerce sur la ville de Sens, *«combien l'agriculture est dynamique et innovante puisqu'elle a déjà lancé depuis un peu plus d'un an le système, au travers du premier drive fermier créé en Bourgogne»*.

DOMINIQUE BERNERD



Viticulteurs à Joigny, Gérard Calmus et son épouse sont fidèles à la foire de Sens depuis plusieurs années



Au micro, la vice –présidente de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, Nadine Darlot, avec à ses côtés, Dominique Loiseau et Elodie Chalmeau



Petite photo souvenir sur le stand JA autour de la mascotte, «Nuggets».

▶ Agenda

07et 08/05 Cidre en fête
Journées «Cidre en fête» chez Florence, Philippe et Vivien Charlois, Hameau Le Champion, à Boeurs en Othe, samedi 7 et dimanche 8 mai, de 10 h à 19 h. Entrée libre. Repas sur réservation samedi et dimanche midi (03 86 88 00 29 et 06 15 95 02 98

08/05 Fête des Saints de Glace à Vareilles
La grande fête du jardin et des jardiniers de l'Yonne fête cette année ses 20 ans, dimanche 8 mai, de 9h à 19h à Vareilles (à 15 km à l'est de Sens). Au programme: plantes vivaces et annuelles, plants de légumes bio, rares et anciens, mobilier et ornement de jardin, conseils en jardinage, vide grenier spécial jardins, épouvantails, musiciens, etc. Restauration assurée sur place. Entrée libre Rens. au 03 86 88 30 19 et sur la page facebook "Fete-des-Saints-de-Glace-de-Vareilless-89"

07/05 Marché aux fleurs et Vide-jardins à Aillant sur Tholon
27ème édition du Marché aux fleurs et 1er Vide-jardins à Aillant sur Tholon, samedi 7 mai, de 8h à 18h, sur la place de l'église. Exposition et vente de fleurs, arbustes, et plans potagers à repiquer ; marché de produits régionaux. Nouveau cette année avec le Vide-jardins réservé aux particuliers. L'occasion de vendre ou échanger vieux outils de jardin, jardinières, pots de fleurs et matériels divers (la vente de graines, fleurs ou matériel neuf n'est pas autorisée). Pour une bonne organisation, il est préférable de réserver son emplacement à l'OT, au 03 86 63 54 17 au tarif de 1 € le m²

▶ Formations

Formations proposées par la Chambre d'agriculture de l'Yonne et ses partenaires
Retrouvez toutes ces formations sur yonne.chambagri.fr ou au 03 86 94 28 48.
Nous réalisons actuellement une enquête afin de recueillir vos avis sur les formations qui vous intéressent, pour y accéder, rendez-vous sur notre site internet.
• Réaliser ma Télédéclaration PAC en toute sécurité. Venoy le 11 mai. Contact : Valérie Rousseau, 03 86 94 22 22
• Semis direct pour les débutants. Auxerre le 8 juin avec Florent Sauvadet (CA 21). Contact : Eric Bizot, 03 86 64 45 64
• Guide des bonnes pratiques d'hygiène en fromagerie fermière. 12 et 19 mai avec Guillemette Allut (Centre fromager de Bourgogne). Contact : 03 85 35 89 40

Cuma - Antenne de l'Yonne

Des Cuma de plus en plus grosses

Un chiffre d'affaires en hausse, un montant record de matériels achetés, des structures de plus en plus importantes… Les clignotants sont au vert pour la fédération des Cuma de l'Yonne, qui vient de tenir son assemblée générale à Ligny-le-Châtel.


Au micro, Walter Huré, président de l'Antenne Yonne des Cuma de Bourgogne

L'Antenne Yonne de la fédération de Bourgogne compte aujourd'hui 94 Cuma adhérentes réparties sur le département. L'année 2015 aura vu la création de 2 nouvelles entités : les Cuma *«Céré-Fruits»* et *«Produits de nos Campagnes»*, pour une dissolution (la Cuma des Ormes). Si l'on enregistre en ce début d'année trois nouvelles dissolutions (Cuma des Trois Communes, de Saint-Père et de Maleroy), deux autres projets devraient voir le jour : la relance par un groupe de jeunes agriculteurs et viticulteurs, de la Cuma de Châtel-Censoir et un projet de création d'une Cuma «*Bio*».
Le chiffre d'affaires est en augmentation avec un total de 5 millions € de travaux facturés aux adhérents. Dans le même temps, les Cuma de l'Yonne ont investi pour sept millions € dans près de 200 matériels différents, d'une valeur moyenne de 35 924 € HT, en augmentation de 37 % par rapport à l'année précédente. Principaux matériels achetés : déchaumeurs (13), épandeurs à fumier (13), broyeurs (11), tracteurs (11), presses à balles rondes (10). Au niveau du département, on enregistre un total de 2 000 matériels, dont 50 tracteurs et 28 moissonneuses. Autre facteur encourageant : les petites Cuma (moins de 20 K€ de CA) tendent à réduire en nombre, à 37 % contre 42 % en 2013, au bénéfice des structures ayant un CA compris entre 20 K€ et 50 K€, qui passent de 22 à 29 %. En hausse également le nombre de Cuma avec un CA de 80 K€ à 100 K€, qui représente désormais 9 % des Cuma icaunaises, pour 13 % de Cuma dépassant les 100 K€ de CA. Désormais, la Cuma moyenne dans l'Yonne, totalise 28 adhérents pour 23 matériels avec un CA de près de 53 K€.

Des aides départementales qui passent à la Région

C'est désormais le Conseil régional, qui est autorité de gestion du nouveau régime d'aides associant l'ensemble des financeurs publics (FEADER, Etat, Département, Région, Agence de bassin). Ouvert au printemps 2015, le premier appel à projet de ce nouveau dispositif, a vu sept Cuma icaunaises solliciter des aides à l'investissement pour l'achat de 12 matériels représentant un montant total de 72 585 €. Tous les dossiers déposés à la DDT sont revenus acceptés et leur paiement prévu pour juin prochain. Un nouvel appel à projet devrait être lancé à l'automne 2016. Par ailleurs, les Cuma ayant été déclarées éligibles au volet A du Fonds d'Allégement des Charges (FAC) dans le cadre du plan d'urgence, 27 dossiers ont été déposés dans l'Yonne en décembre dernier. Reconnus éligibles (il leur fallait pour cela posséder au moins 40 % de matériels liés à l'élevage), ils bénéficieront tous d'une prise en charge de la totalité des frais d'emprunt de leurs prêts 2015, pour un montant global de 180 K€.
Dans le but d'inciter les jeunes à utiliser du matériel en commun, le Conseil départemental subventionnait jusqu'alors et sous certaines conditions, la souscription de parts sociales d'une Cuma. Cette aide, plafonnée depuis août dernier à 2 000 € (sur-plafond de 2 000 € pour les matériels favorables à l'agriculture durable), a permis à 5 jeunes agriculteurs, de se partager en 2015 un montant global de 7 139 €. Les dispositions de la loi portant sur la nouvelle organisation du territoire ne permettant plus aux départements d'apporter des aides aux entreprises agricoles en dehors d'un conventionnement avec la région, cette aide est aujourd'hui suspendue, dans l'attente de négociations sur le devenir du dispositif.

Des idées et des solutions en commun

Du 23 au 27 mai prochain, se dérouleront des journées Banc d'Essai Moteur et vérification d'engins de levage et Jean-Philippe Rousseau, directeur de la fédération régionale des Cuma de Bourgogne en a rappelé toute l'importance : *« ce n'est pas parce que le prix du carburant a baissé qu'il ne faut plus passer les moteurs au banc d'essai. Sur des gros travaux, cela peut représenter pour certains tracteurs, une économie de l'ordre de 1,5 à 2 litres. Ce n'est pas seulement le coût du carburant qui doit être déclencheur d'une conduite économique ou pas »*
Parmi les projets en cours au sein de l'antenne Yonne des Cuma, l'embauche d'un salarié itinérant, qui sillonnerait avec son camion le département, pour réaliser de petits travaux d'entretien et de réparation de matériels que les exploitants ne peuvent plus assurer, faute de temps. Une enquête va être menée auprès des Cuma de l'Yonne afin de mesurer l'intérêt du projet.
Même si le fait d'être en Cuma amoindrit les conséquences de la crise sur les revenus agricoles, le système a ses limites, reconnaît Walter Huré, président de l'Antenne Yonne des Cuma de Bourgogne : *«si les leviers que nous pouvons actionner passent bien sûr par la mutualisation de nos matériels, reste le problème de leur disponibilité, avec ses sempiternelles querelles. A nous agriculteurs de nous entendre au mieux au niveau local, à nous de nous prendre en main en constituant des groupes de travail. Actuellement, certaines cultures se développent dans notre région, que ce soit le lin, le chanvre, la luzerne… Travaillons avec nos coopératives pour faire le lien avec ces nouvelles cultures et trouver le matériel à mettre en adéquation. En commun nous avons des idées et c'est en commun que nous trouverons des solutions…».* DOMINIQUE BERNERD


L'assemblée générale des Cuma de l'Yonne s'est tenue le 26 avril dernier à Ligny-le-Châtel.

Fermes et Caves ouvertes

La meilleure personne pour parler de votre métier, c'est vous !

Pas moins de 8 fermes et caves ouvriront leurs portes au public dimanche 15 mai. Faites le savoir et soutenez-les dans leur démarche



Lors de l'Assemblée Générale de 2015, les adhérents de la FDSEA ont mis en exergue l'importance de communiquer sur le métier d'agriculteur ou de viticulteur et de changer la vision de la société sur l'agriculture. Les réunions cantonales ont également été le lieu de débats autour de ce sujet.

L'opération *«Fermes et Caves Ouvertes»* que la FDSEA organise depuis plusieurs années est une réponse à cette problématique.

Fenêtre ouverte sur votre exploitation, c'est l'occasion d'expliquer au grand public votre manière de travailler mais également de rappeler des choses aussi simples *«qu'une vache doit faire un veau pour faire du lait»*, *«à quoi ressemble un grain de blé»*, *«les périodes d'activité dans les vignes en dehors des vendanges»*…

Ce sont cette année 8 fermes et caves qui ouvrent leurs portes pour accueillir le public : 4 exploitations viticoles, 2 éleveurs allaitants, une exploitation céréalière et un élevage de chèvres. N'hésitez pas à les soutenir dans leur démarche, à leur donner un coup de main si vous êtes proches, et surtout diffusez l'information !!!

FDSEA 89

Nécrologie

Jacques Petit : un homme discret et visionnaire

Il a créé une des premières concessions John Deere de France. La Scomas, c'est lui ! Jacques Petit s'est éteint le 13 avril dernier à l'aube de ses 88 ans. Né à Chigy, dans le nord de l'Yonne, Jacques a quitté l'école à 14 ans, son certificat d'étude en poche avec la mention «1er du canton». Sa passion : bricoler dans l'atelier de maréchalerie de son père avec son frère Roger. C'est dans ce contexte familiale qu'il travaillera jusqu'à 31 ans. En juillet 1959, avec Jeanne qu'il vient d'épouser un mois plus tôt et avec qui il aura 3 enfants -Martine, Isabelle et Patrick -, ils reprennent l'affaire familiale. Dans le souci de faire prospérer l'entreprise, Ils complètent la maréchalerie par des activités de plomberie, serrurerie, forage, vente de vélos, d'électro-ménager. Deux ans plus tard, ils sont sollicités par la société CCM (Compagnie Continentale de Motoculture) qui représente John Deere. L'opportunité est risquée mais Jacques Petit sent déjà le basculement rapide de l'agriculture vers la mécanisation. Enthousiaste, il signe son contrat de concessionnaire le 11 mai 1962. Le pari est réussi. En 1973, la Scomas (société Commerciale de Matériel Agricole du Sénonais) est créée. Très vite à l'étroit, la société s'installera trois ans plus tard boulevard du Pont Neuf à Sens et deviendra une concession référente dans le réseau John Deere. En 1990, son fils Patrick vient le rejoindre dans l'entreprise. La transmission se fera tout en douceur et tout en se développant aussi. Ensemble ils rachèteront les Ets Cardot à Vinneuf et Grandchamp en 1992. Cette même année, Jacques Petit fait valoir ses droit à la retraite… mais reste néanmoins très présent. Difficile de se refaire lorsqu'on exerce un métier-passion ! C'est en 2001 qu'il donnera définitivement sa place à son fils qui poursuivra le développement du groupe pour atteindre aujourd'hui un chiffre d'affaire de 170 millions d'euros grâce à une présence sur 10 départements au travers de 24 bases en agricole et 5 en espaces verts.

Toujours plein de courage et de projets, Jacques Petit entreprendra la construction d'une maison à Malay le Grand où il profitera de ses petits-enfants et arrière-petits-enfants et d'un repos bien mérité.

Terres de Bourgogne adresse ses plus sincères condoléances à la famille et aux proches de Jacques Petit.



Drive fermier Sénonais

C'est parti !

Le réseau « Bienvenue à la ferme » a profité de la foire de Sens pour ouvrir son second Drive fermier dans le département. Une initiative portée par des producteurs locaux du Sénonais qui connaît déjà le succès, avec 194 comptes créés en 3 jours

Après le premier Drive fermier créé en Bourgogne il y a plus d'un an, l'Yonne continue d'innover en mettant à disposition des producteurs et consommateurs du Sénonais, un second groupement et un nouveau site de retrait des commandes à Maillot. Les commandes en ligne ont démarré vendredi 29 avril, jour d'inauguration de la foire de Sens, avec un succès déjà au rendez-vous, puisque profitant du stand installé sur le pôle agricole, près de 200 personnes en trois jours, ont créé leur compte en vue de commandes ultérieures. On enregistre par ailleurs vingt deux commandes fermes, avec un premier retrait des produits vendredi 6 mai à Maillot, à quelques minutes seulement de la zone commerciale Sens-Sud.

Dans le prolongement du réseau «*Bienvenue à la Ferme*», cette initiative portée par un groupe de quatorze producteurs locaux et accompagné par la Chambre d'agriculture de l'Yonne, prend en compte les nouveaux enjeux sociétaux du «*locavore*», synonyme de consommation de produits fermiers locaux. Outre l'engagement pour les producteurs, tous issus de l'Yonne ou des départements voisins, d'être obligatoirement situés à moins de 80 km du point de retrait, ce second Drive fermier ouvre un champ nouveau en réponse à la demande du marché, associant à la rapidité de l'achat sur Internet, le contact avec les producteurs. Toutes les exploitations adhérentes, pratiquant une agriculture respectueuse de l'environnement et du bien-être animal.

Le principe de fonctionnement reste identique : après s'être inscrit sur le site www.drive-fermier.fr/89senonais, il suffit, après avoir consulté les produits proposés à la carte mis en ligne, de passer sa commande avant mercredi 14 h. Une fois le prépaiement effectué, il suffira de se présenter au moment du retrait, le vendredi, de 16 h 30 à 19 h 30, pour procéder à l'enlèvement de sa commande. L'assurance de produits frais et saisonniers, sans abonnement et avec la plus grande liberté pour commander en fonction de son choix.

DOMINIQUE BERNERD

La liste des 14 premiers producteurs :

EARL Lemaitre : Volailles, porcs, œufs, lentilles
Escargots d'Armeau : Escargots
EARL Pouteau: Coffrets découverte
Les Jardins de La Croisière : Paniers légumes de saison AB
Ferme de la Chaumière : Agneaux, poulets, œufs
Julien et Céline Henry : Miels et produits de la ruche, cidre, jus de pomme et ratafia
GAEC Thibault : Légumes secs, farines, pâtes, pommes de terre, AB
EARL La Mardelle aux Loups : Lapins, canards
Renaud Vigneaux : Pommes de terre
EARL Calmus : Vins du Jovinien
Ferme de Souilly : Fromages et produits laitiers (vache)
Yvette et Roger Rabuat : Canards gras
Nathalie Girot : Fromages et produits laitiers (chèvre)



A voté… ! L'ancien ministre et actuel sénateur de l'Yonne, Henri de Raincourt, l'avoue : « *c'est la première fois de ma vie que je remplis un bulletin pour participer à un jeu…*» Mais le 1er prix était alléchant : «*100 patates !*» (Avec le filet et les autres légumes qui accompagnent…)

Vignobles & Découvertes

S'aider du label pour développer ses ventes

Un séminaire organisé par l'Agence de développement touristique de l'Yonne, avec l'appui financier du BIVB, a réuni une vingtaine de labellisés « Vignobles et Découvertes » dans le but de les aider à améliorer leur plan marketing

Créé en 2009 par le Conseil Supérieur à l'œnotourisme et le Ministère du Tourisme, le label Vignobles & Découverts regroupe aujourd'hui 90 caves et prestataires autour de deux destinations : les vignobles de Chablis et de l'Auxerrois. C'est à leur attention qu'était organisée au Domaine Borgnat, à Escolives, une journée de formation autour du thème : «*Comment développer ses aides à l'aide du label Vignoble & Découvertes ?*» Vignerons, hébergeurs, prestataires, ils sont autour de la table, une vingtaine de labellisés, attentifs au message délivré par Emmanuelle Rouzet, formatrice et consultante en marketing du vin et du tourisme au sein du cabinet ERF Conseil. Les objectifs de la journée sont multiples : mieux comprendre les enjeux commerciaux du label, appréhender les étapes clefs pour construire un produit œnotouristique, développer des actions en réseau de prestataires et de prescripteurs. Autant d'outils indispensables pour asseoir son activité, mais, rappelle la formatrice, «*créé en 2007, le concept même d'œnotourisme est tout récent, à l'échelle d'une stratégie et il peut paraître normal qu'ils ne soient pas encore acquis par les opérateurs. Ensuite, on est dans un système où chaque structure se développe par elle-même, la logique de mise en collectif est encore peu répandue…*»

S'adapter à chaque type de clientèle

Il existe principalement trois types de clientèle et bien les identifier est une règle absolue : les épicuriens, en couple le plus souvent, les familles en découverte du métier, les groupes. L'autre règle étant d'avoir un discours adapté à chacun, en ayant conscience que les mots ne sont pas toujours compris du plus grand nombre, rappelle Emmanuelle Rouzet : «*il faut toujours se mettre à la place de votre client. Songez qu'encore aujourd'hui, le mot cépage pour une grande partie du public, s'identifie à une variété de champignons ! Le GAEC ? Un nom breton… La macération pelliculaire ? Des cheveux qui trempouillent et macèrent… !*» Expliquer ne veut pas dire appauvrir son vocabulaire, car les gens sont en demande : «*le vin est un réel marqueur social. Sachez que dans les écoles de commerce, les cadres appelés à travailler à l'export, quel que soit leur secteur, sont formés pour connaître les vins car en tant que français, ils peuvent être appelés à en parler dans leurs futurs rapports avec la clientèle…*»

Se comparer à ses concurrents fait partie du plan marketing et trois types de stratégie se dégagent : vous êtes moins bon que lui ? «*Vous adoptez immédiatement une stratégie de réaction pour se mettre à son niveau mais être toujours en réaction signifie que vous pédalez toujours derrière et à terme peut s'avérer dangereux*». Vous êtes à son niveau ? «*Vous mettez en place une stratégie d'action pour vous démarquer un peu, par de nouvelles prestations, avec le risque, là aussi, d'y consacrer trop de temps et passer à côté de ce que demande le client*». Vous êtes meilleur que lui ? «*Il va falloir le rester, d'où une stratégie d'influence mais c'est ce qui coûte le plus cher et demande le plus d'investissement*» L'idéal étant de trouver un équilibre entre les trois actions. L'autre étape passant par un mix entre actions individuelles et collectives, avec pour finalité, de construire des produits touristiques communs, insiste la formatrice : «*l'œnotourisme a un développement à double sens. C'est à la fois la valorisation du territoire par ses vins, mais aussi la valorisation des vins par le territoire…*

DOMINIQUE BERNERD



Emmanuelle Rouzet, formatrice et consultante en marketing du vin et du tourisme

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET
Bâtiments Agricoles et Industriels
Bardage bois/Bardage métallique
Panneaux préfabriqués
Aménagement intérieur
58000 Saint Eloi - Tel : 03 86 57 24 57 - Port. : 06 76 45 76 48
philippe.simonnet6@wanadoo.fr - metalconstruction.fr

Assemblée générale d'Afdi Bourgogne Franche-Comté le 19 mai à Quétigny (21)

Nord/Sud, même combat face au changement climatique

L'assemblée générale d'Afdi Bourgogne-Franche-Comté est toujours l'occasion de moments d'échanges privilégiés entre bénévoles, partenaires et sympathisants. La prochaine AG qui se déroulera le 19 mai à Quétigny au lycée agricole ne faillira pas à cette tradition en centrant la réflexion sur l'adaptation des agricultures du Nord et du Sud au changement climatique.



L'incertitude climatique fragilise encore un peu plus les communautés paysannes les plus exposées et donc les plus vulnérables.

La Cop 21 a dressé le constat et clairement identifié les enjeux... Mais au Nord comme au Sud, le changement climatique est une réalité vécue qui se mesure à l'aune des pertes de récoltes, de la diminution des rendements, de l'avancée de certains cycles ou au contraire du retard d'autres... Bref, l'évolution climatique génère encore un peu plus d'incertitude et constitue le socle de la volatilité des prix.
C'est dans ce contexte mondial qui n'épargne aucune latitude mais insécurise encore un peu plus les territoires les plus fragiles et les paysans les plus démunis, que AFDI choisit pour thème de sa prochaine assemblée générale : *«Comment l'agriculture familiale est aujourd'hui à même de répondre aux contraintes dues au changement climatique ?»*.
Emmanuel Torquebiau, chargé de mission Changement climatique au Cirad, Marc Gansore, leader paysan burkinabé, Thierry Devaux, céréalier dans l'Yonne et Dominique Girard, vice-président du Conseil départemental 21, débattront et échangeront sur ce thème, les interventions des partenaires malgaches, enrichissant par ailleurs les informations. 2015 s'est avérée être la 3ème année la plus chaude depuis 1900 et la situation tend à s'aggraver. Au Burkina Faso, l'agriculture est en difficulté, sur les plateaux de Bourgogne et dans toutes les zones à potentiel limité aussi, même si la comparaison s'arrête là. Au Nord, le fait est que les rendements diminuent et les références qualité se dégradent. Face à cette évolution climatique perturbantes tant au plan agronomique que pour l'économie des exploitations et le revenu des agriculteurs quelles solutions alternatives trouver ? Quelles réponses apporter ?

Paysans, organisations professionnelles, instituts techniques et de recherche testent des pratiques innovantes permettant de préserver ou de restaurer la fertilité des sols, de lutter contre l'érosion. Il s'agit d'innover pour trouver des modèles alternatifs, qui préservent l'avenir et la pérennité des structures. Mais innover, c'est prendre des risques, se mettre en danger souvent, il faut donc aussi accompagner ces évolutions et soutenir les initiatives. Les défis sont donc multiples et relèvent aussi bien d'aspects techniques, économiques que politiques et sociaux. Au Nord comme au Sud le défi majeur comme l'a identifié la Conférence climat organisée par Afdi et Agricord *«c'est d'assurer la sécurité alimentaire des 11 milliards d'humains que comptera la planète en 2100... Sous l'effet du changement climatique, 600 millions de personnes supplémentaires pourraient souffrir d'insécurité alimentaire d'ici 2080»*.

Les plus insouciants trouvent cette échéance bien trop lointaine pour s'en préoccuper aujourd'hui, les plus concernés ouvrent des perspectives, tracent des voies nouvelles pour la conservation des sols et la préservation de la ressource en eau, les deux clés de voûte de tout système de production agricole. Au Nord, le semis direct sous couvert, apporte sous certaines conditions des éléments de réponses, à la fois agronomiques, économiques et environnementaux. Des projets collectifs de gestion de la ressource en eau (techniques économes, retenues, méthodes d'irrigation...) vont dans le même sens. Au Sud c'est souvent l'accès à l'eau qui doit d'abord être garanti, alors que l'agriculture reste essentiellement pluviale et dépend de la disponibilité de la ressource. Au Burkina Faso, la construction de mini-bassins assure ainsi une irrigation supplémentaire et permet d'augmenter les rendements. Mais là encore, pas de projet finalisé et opérationnel sans un soutien collectif important.
Le changement climatique impacte tous les continents et contraints tous les systèmes et toutes les formes d'agriculture à orienter différemment leurs pratiques. L'agriculture familiale, plus rapidement fragilisée, s'avère aussi plus réactive et souvent mieux à même de s'adapter rapidement en trouvant des solutions alternatives en phase avec le contexte. C'est le rôle d'Afdi que d'accompagner les agriculteurs sur le terrain en soutenant les initiatives des agricultures familiales qui leur permettront de contribuer à relever les grands défis sociaux, économiques, environnementaux de la sécurité alimentaire.
Pour en parler et échanger avec des acteurs du Nord et du Sud Afdi Bourgogne-Franche-Comté vous donne rendez-vous au lycée agricole de Quétigny le 19 mai à partir de 9h30.

ANNE-MARIE KLEIN

Contacts : 03 80 48 43 27 – afdibfc@afdibfc.orgafdibfc@afdibfc.org – www.afdibfc.unblog.fr

Programme de la journée
9h30 Accueil
10h-12h30 Assemblée générale ordinaire
12h30-13h Intervention des partenaires malgaches de VFTM
13h14h Repas
14h-16h30 Table ronde *«Comment l'agriculture familiale est aujourd'hui à même de répondre aux contraintes dues au changement climatique ?»*
16h30 Pot de l'amitié

En bref

FOP

Hé oh, le soja !

58 €/ha : colère et consternation des producteurs.

C'est avec une réelle consternation et une profonde colère que les producteurs de soja de la FOP viennent de prendre connaissance des décisions réglementaires relatives au montant de l'aide couplée pour le soja fixé à 58€/ha.
La FOP estime qu'il y a de la part des Pouvoirs publics une véritable défaillance sur ce dossier. Défaillance tout d'abord car la surface maximale déclarée par la France auprès de la Commission européenne est de moins de 50 000 ha : si la FOP avait été consultée, elle aurait très rapidement démontré que cette surface était totalement incohérente. Défaillance ensuite car le montant de l'aide, annoncé dans une fourchette comprise entre 100 et 200 €/ha, s'élève aujourd'hui à 58 €/ha : un tel écart est d'autant plus inadmissible qu'il décrédibilise une fois encore la portée de la parole publique.
La FOP dénonce par conséquent ce très mauvais coup porté à la culture du soja en France
Elle appelle les Pouvoirs publics à se ressaisir très rapidement pour corriger cette ineptie sous peine de voir la culture du soja disparaitre ! La FOP estime en effet qu'elle est indispensable tant pour la diversification des cultures que pour sa contribution à l'agro-écologie. Elle rappelle également que le soja participe au développement économique à travers la création de filières tracées, source d'emplois et de vitalité des territoires. Au-delà, la FOP souligne que le soja est aussi une composante majeure de l'alimentation animale et ouvre de formidables perspectives pour l'alimentation humaine.
Interrogé sur ce sujet, Gérard TUBERY, Président de la FOP a déclaré : *«ces annonces sont un véritable reniement des engagements pris. À l'heure où se négocient les traités transatlantiques qui font peser sur nos productions de véritables épées de Damoclès, je m'inquiète de l'effet de mesures qui tendent à privilégier les importations au dépend de la production nationale»*.

COMMUNIQUÉ FOP

Abeilles

«SOS Abeilles» est un ouvrage de James E. Tew paru aux éditions Delachaux et Niestlé (www.delachauxniestle.com). Voici un ouvrage fait autant pour ceux qui débutent en apiculture que pour les plus expérimentés. Le fil rouge est le fait de repérer au plus tôt les problèmes qui peuvent survenir pour les traiter au plus vite afin de conserver des abeilles en bonne santé et des ruches saines. Neuf chapitres se répartissent 100 problèmes et leurs solutions pour aller dans ce sens. Surtout, le livre concerne les problèmes les plus couramment rencontrés et se borne à donner des réponses concrètes. Au menu : équipement, manipulation des abeilles, entretien des ruches, maladies et nuisibles, saisons et conditions météos, pollen et pollinisation, miel, cire, produits secondaires. Un glossaire permet de se familiariser avec les termes spécifiques à ce secteur et un index facilite le fait de retrouver une notion ou une autre évoquée tout au long des 223 pages. L'auteur est docteur en entomologie et spécialiste des abeilles dans les universités américaines



THIERRY MICHEL

17,90 euros

Insectes pollinisateurs

La Coopérative Bourgogne du Sud poursuit son engagement

Jeudi 21 avril, une quinzaine de membres du Club *«Atout Miel»* se sont réunis, à l'initiative de la Coopérative Bourgogne du Sud, pour suivre une formation à la reconnaissance et aux comptages des insectes pollinisateurs.



Le Club *«Atout miel»*, créé en 2013 et animé par la coopérative, a pour vocation de favoriser les échanges entre monde agricole et monde apicole au travers d'actions concrètes : adoption d'une charte de bonnes pratiques, promotion des cultures mellifères, mise en place de trois ruchers écoles, sensibilisation aux techniques apicoles auprès des adhérents et de salariés de la coopérative…
C'est le Réseau Biodiversité pour les Abeilles qui s'est chargé de former les participants à distinguer les abeilles domestiques des abeilles sauvages, les Syrphes et éristales des Mouches… et ce à l'aide de quelques critères visuels simples. L'association mène depuis 2007 des actions territoriales pour favoriser la biodiversité au travers d'une agriculture soucieuse du développement durable (jachères apicoles véritables *«oasis»* de biodiversité, couverts utiles en bordures de route, gestion de la luzerne…)
La partie théorique s'est poursuivie par une mise en pratique du protocole de dénombrement des insectes pollinisateurs dans le champ de colza situé à proximité du rucher école du Club *«Atout Miel»* de Verdun-sur-le-Doubs. Chacun a pu s'exercer en conditions réelles à différencier les insectes pollinisateurs présents ; leurs déplacements ajoutant une difficulté à l'exercice.
Ce protocole sera très prochainement déployé sur le site de la ferme pilote Bourgogne du Sud qui a intégré cette année le programme BiodiversID. Ce réseau de fermes regroupe des agriculteurs volontaires souhaitant observer la biodiversité présente au sein de leur exploitation agricole et la favoriser au travers de la gestion des aménagements existants, de la mise en place de dispositifs écologiques ou encore de l'adaptation de leurs pratiques agricoles. Le Réseau Biodiversité pour les Abeilles anime les actions qui permettent d'assurer le suivi des populations d'insectes polinisateurs au travers d'indicateurs scientifiques pertinents. La formation permettra de juger de la diversité et du nombre d'insectes pollinisateurs présents sur différents aménagements d'une exploitation type de Côte-d'Or : jachère apicole, prairie, haie, bande enherbée… mais également de suivre l'évolution sur plusieurs années et de se comparer à d'autres exploitations agricoles françaises.

Saison apicole 2016

Tous les signaux sont au vert

Les mortalités de sortie d'hiver sont très faibles partout en France (moins de 10%). Le développement des colonies est d'ores et déjà important. Points de vigilance majeurs : l'efficacité inégale des traitements anti-varroa et l'explosion possible de Nosema ceranae et des foyers de loques toujours présents.



Bonne surprise pour les apiculteurs en ce début de saison apicole : les mortalités d'hiver observées sont à des niveaux très faibles : moins de 10% en moyenne. Seules les ruches insuffisamment nourries en fin d'été ont eu du mal à passer l'hiver. Et le constat est homogène sur l'ensemble de l'hexagone.

Des explications biologiques et climatiques

Ce constat s'explique par une année 2015 au cours de laquelle les phénomènes de claustration (abeilles retenues dans la ruche en raison d'un mauvais temps prolongé ou d'une absence de ressource dans l'environnement) ont été rares. L'activité biologique a été continue tout au long de l'année ce qui a permis aux abeilles faibles et parasitées d'aller mourir aux champs et non au sein de la ruche où elles deviennent des agents infectieux.
Un autre facteur majeur explique ces faibles mortalités hivernales : l'an dernier, l'activité apicole a démarré tardivement en raison d'un hiver qui a joué les prolongations mais suivi d'un temps chaud et sec qui a permis une bonne reprise et de belles miellées de printemps dans de nombreux secteurs (acacia, tilleul...). Conséquence : l'acarien parasite Varroa, dont le développement est exponentiel, a commencé son développement tardivement en raison du décalage de la reprise de ponte des reines.

2016, une année pleine de promesses

Aujourd'hui, les colonies sont dans un état sanitaire très satisfaisant. On observe un fort développement des colonies avec des pontes de mâles précoces. Cette présence de nombreux reproducteurs dans la ruche dès le début de la saison est très encourageante. La floraison du printemps va se combiner avec une forte population d'abeilles au sein des colonies. La capacité d'exploitation de la ressource sera élevée ce qui est de bon augure pour la production de miel.

Toutefois, cette promesse ne sera tenue que si la ressource pour alimenter les colonies est au rendez-vous. La période potentielle de disette se situera comme d'habitude après les floraisons de colza et d'acacia pour les secteurs concernés. Cette promesse reste aussi dépendante des conditions climatiques de l'année : les printemps / étés 2014 et 2015 nous ont rappelé un aspect souvent occulté dans les débats : en apiculture, production rime avec saison.

Des points de vigilance sur le plan sanitaire

Outre la surveillance des réserves dans les ruches, il est indispensable de vérifier l'efficacité du traitement anti-varroa, notamment par la présence d'abeilles aux ailes déformées. Le risque est en effet majeur compte tenu d'un automne chaud rendant difficile les applications d'insecticides anti-varroa et du développement précoce des colonies. La vigilance s'impose également sur la présence de Nosema ceranae : cette autre menace mal connue plane sur les ruchers. Malheureusement, aucune solution satisfaisante n'est actuellement disponible pour les apiculteurs.

L'impact du changement climatique est important. Concrètement, en cas de canicule, le risque d'une explosion de spores de Nosema ceranae est très élevé avec des conséquences dramatiques pour la survie des colonies et la production de miel.

Enfin et il s'agit d'un élément essentiel, les apiculteurs ne cachent pas leur inquiétude suite à la récente baisse vertigineuse du prix et des ventes de miel.
La saison apicole 2016 se présente donc bien avec de multiples signaux au vert mais la vigilance reste de mise pour une filière fragilisée par la mondialisation des échanges (le principal concurrent reste la Chine).

Culture de l'herbe

Pour viser l'autonomie

Le 13 avril, Bourgogne du Sud présentait à ses adhérents ses essais de fertilisation de prairies dans le Clunisois. L'occasion de rappeler quelques points clés d'une bonne culture de l'herbe. Le premier levier des exploitations d'élevage pour tendre vers l'autonomie alimentaire et optimiser les charges.



Sur une parcelle de l'EARL Émorine, Thierry Maronnat (photo) et Hervé Paquin de Bourgogne du Sud conduisent un essai comparatif de huit modalités de fertilisation de prairie permanente.

Le 13 avril, Bourgogne du Sud organisait une visite d'essais de fertilisation de prairie à Lournand au nord de Cluny. Réalisés chaque année sur l'exploitation d'un des adhérents de la coopérative, ces essais s'inscrivent dans une préoccupation de recherche d'autonomie en élevage et de maîtrise des charges. La première étape étant l'autonomie fourragère, qui revient à *«récolter des volumes suffisants pour le nombre d'UGB avec des bonnes valeurs alimentaires de fourrage. Sachant que tout ce qu'on est capable de produire est quand même moins onéreux»*, introduisait Thierry Maronnat, technicien à la coopérative. *«Faire produire de l'herbe est ce qui coûte le moins cher. La pousse a lieu dans un temps très court ; il faut l'optimiser, dans une optique de coût alimentaire»*, renchérissait Hervé Paquin, responsable de secteur.

Prairie permanente

Les essais de cette année sont menés dans une prairie permanente de l'EARL Emorine. Il s'agit d'une parcelle en bon état, avec du trèfle. Une prairie habituellement fauchée tôt en enrubannage, puis pâturée tardivement par des laitonnes et donnant une seconde fauche entre-temps selon la pousse. Cette parcelle reçoit du fumier décomposé tous les automnes. L'essai réalisé par les techniciens de Bourgogne du Sud compare, sur des micro-parcelles, huit modalités d'engrais différentes : *«témoin, ammo, urée soufrée, Entec 24-8-7, Entec 26 S, Basamon 26 S, Soleflor, Bactériosol»*.

«Très importante, la date d'épandage a été choisie suivant la méthode des sommes de températures», confie Thierry Maronnat. Dans ce secteur, les 200 degrés ont été atteints cette année dès le 8-9 février. L'épandage a toutefois été retardé au 23 février (292 degrés) en raison de la météo défavorable. Le protocole d'essai prévoit d'aller jusqu'à la récolte du fourrage qui sera pesé et analysé pour chacune des micro-parcelles.

Stade de récolte déterminant

Cette visite fut l'occasion de rappeler les points clés de la récolte de fourrages avec en point de mire l'autonomie fourragère. Outre la fertilisation, les responsables du service élevage de la coop ont rappelé l'intérêt des légumineuses dans les mélanges prairiaux. Les techniciens ont aussi insisté sur l'importance du stade de récolte qui expliquerait en grande partie la disparité des valeurs alimentaires des fourrages constatée dans les analyses. *«L'objectif est de chercher le bon équilibre entre quantité et qualité, sachant que la valeur alimentaire n'attend pas !»*, mettait en garde Roland Guillaume. *«Dans une exploitation d'élevage, l'herbe doit être prioritaire sur les autres chantiers»*.

Pour soutenir son propos, le technicien indiquait, par exemple, qu'un ray-grass perd très vite en valeur alimentaire. Ainsi quand en retardant la date de récolte *«on pense gagner 20 % de fourrage en plus, on ne gagne en fait que 3 ou 4 % d'énergie ! Ce qui sera énorme dans la ration !»*, indiquait-il. Dans le même ordre d'idée, à l'échelle d'un troupeau entier, *«la différence entre un bon et un mauvais ensilage d'herbe peut se chiffrer à 11 tonnes d'orge et 10 tonnes de tourteau pour l'année !»*, calculait Roland Guillaume. *«Sans oublier qu'une récolte précoce rend possible une éventuelle seconde coupe»*.

Confection des silos

L'autre volet sur lequel se sont attardés les techniciens concerne la conservation des fourrages. *«C'est le nerf de la guerre»*, résumait Roland Guillaume. Le tassement des silos demeure une étape cruciale. Il ne doit pas être fait à la légère ! *«Un tiers seulement des silos seraient à la bonne densité»*, citait l'un des intervenants. Ce bon tassement est pourtant à la base d'une bonne conservation du fourrage. à la confection du silo, la marchandise doit être propre : il faut bâcher les murs et utiliser des bâches dites "vierges". *«Nous recommandons le système bavarois qui consiste en une sous couche + une bâche noire. Il existe aussi des produits de type "Combifilm" deux en un. L'objectif, c'est que le bâchage constitue une véritable barrière à oxygène»*, résumait Roland Guillaume.

Sur le sujet, Alexandre Argaud de la société Lallemand Animal Nutrition a expliqué que dans la mise en œuvre de la conservation d'un ensilage, l'enjeu primordial était de limiter les pertes. En effet, le fourrage a tendance à perdre de sa valeur dès qu'on le fauche et c'est contre ce phénomène naturel qu'il faut lutter. Au silo, ces pertes - qui peuvent aller jusqu'à 20 % - reposent essentiellement sur des réactions chimiques dues à des bactéries. L'enjeu de la confection du silo est de faire en sorte que les conditions à l'intérieur du fourrage soient défavorables à ces mauvaises bactéries sources de pertes.

L'intérêt d'un conservateur

Outre la qualité de réalisation du silo, l'intervenant recommandait aussi l'incorporation d'un conservateur pour les ensilages d'herbe comme pour les enrubannages. Ces produits sont en général appliqués à la récolte, directement sur l'ensileuse ou l'autochargeuse, grâce à une pompe spécifique. Selon le représentant de la société Lallemand, le coût du conservateur induirait un retour sur investissement de plus du double. Sans oublier les bénéfices en termes d'appétence, de digestibilité…

Autant de précautions qui au final convergent vers des rations plus équilibrées, ce qui veut dire des vaches en état et un meilleur lait pour des veaux réalisant de meilleurs croissances, synthétisaient les techniciens. Dans cette quête de l'autonomie, *«les analyses de fourrages sont obligatoires»*, concluait Roland Guillaume. Analyses que la coopérative réalise dans son laboratoire de Verdun-sur-le-Doubs.



Réservée aux adhérents de Bourgogne du Sud, cette visite d'essais avait lieu cette année à Lournand.

MARC LABILLE

Chronique ovine

Mélatonine : coût et mode d'emploi

La mélatonine est une hormone secrétée naturellement par tous les mammifères, uniquement la nuit. La méthode Mélovine® a été mise au point par l'INRA et commercialisée à la fin des années 1990. Elle consiste à déposer à l'oreille de l'animal un petit cylindre libérant progressivement la mélatonine pendant au moins 100 jours.

Une avance de saison d'un mois et demi

Pour des brebis qui ne sont pas en saison sexuelle mais qui le serait dans le mois qui suit, la mélatonine qui se libère dans le sang leur fait croire que les nuits sont longues et que l'automne arrive. Une lutte naturelle est alors possible.

Cette méthode permet une avance de saison de l'ordre d'un mois et demi, c'est-à-dire des luttes au 1er juillet. La pose de la mélatonine est réalisée 42 jours avant l'introduction des béliers, soit début juin. Le coût est le même que celui d'une éponge, soit environ 4,5 et 5 € par brebis.

RÉSEAU DE RÉFÉRENCES OVIN DE BOURGOGNE ET LAURENCE SAGOT, INSTITUT DE L'ELEVAGE - CIIRPO



Compter 4,5 à 5 € par brebis



Arvalis-Institut du végétal

Les céréales d'hiver, en pleine montaison, ont eu froid

Plusieurs petites gelées blanches sont survenues au cours des derniers jours. Quelles conséquences peuvent-elles avoir sur les céréales d'hiver en cours de montaison ? Dans la plupart des cas, ces gelées sont survenues entre le lever du jour et le lever du soleil, en particulier le 27 avril. Leur durée est courte et souvent, les températures relevées sous abri restent comprises en -2°C de 0°C sous abri : Yonne : Sens (-0.4°C), Auxerre (0.4°C), Grand-Champ (-1.1°C), Tonnerre (-1.7°C). Nièvre : Nevers (-2.9°C), Clamecy (-1.8). Côte d'Or : Chatillon / Seine (-1.7°C), Pouilly en Auxois (-1.8°C), St Martin du Mont (- 1.7°C), Dijon (-1.4°C). Saône et Loire : Champforgeuil (-0.2°C), Macon (1.0°C). Haute Saône : Chargey les Gray (-0.9°C). Jura : Tavaux (-0.7°C). Beaucoup de parcelles sont à dernière feuille pointante pour les blés et souvent proches du gonflement voire de l'épiaison pour les orges d'hiver. Dans cette période, on distingue deux types de risque :

Le froid méiose : ce stade (*«fabrication»* du pollen) est très bref (48 h environ). Il se situe précisément lorsque le haut de l'épi atteint la ligule de la F2 définitive soit quelques jours avant que la gaine éclate. Durant cette brève période, la plante est sensible à des températures basses (inférieures à 4°C sous abri) lorsque celles-ci s'accompagnent de faibles rayonnements (temps très couvert). Ces séquences très particulières peuvent entraîner une *«stérilisation»* du pollen engendrant des problèmes de fécondation des épis. Ce type d'accident est heureusement rare et peu probable en 2016.

Les gelées directes des futures pièces florales: pour que ce type d'accident survienne, il faut que l'eau contenue dans les tissus gèle et fasse éclater les cellules. Les températures doivent donc être nettement négatives (inférieures à -4°C sous abri) sur une durée prolongée pour que le froid *«pénètre»* à l'intérieur des organes, surtout lorsque ceux- ci sont encore protégés à l'intérieur de la gaine. Ce type de situation devrait être rare sur les blés mais pourrait concerner quelques parcelles d'orges d'hiver parmi les plus avancées.

Dans tous les cas, si un accident est intervenu, il ne pourra être diagnostiqué qu'au- delà de la floraison.

La seule mesure à prendre durant cette période froide est d'éviter les traitements phytosanitaires dont la sélectivité pourrait être mise en défaut par de fortes amplitudes journalières.

Luc Pelce et Diane Chavassieux Arvalis-Institut du végétal

Le lupin

Une culture à redécouvrir

Le lupin, on en parle de plus en plus, mais on en voit peu. Pourtant, la culture bénéfice de forts atouts, notamment pour qui cherche l'autonomie protéique sur son exploitation. Terres Innovia les passe ici en revue.



En alimentation humaine, le lupin est traditionnellement utilisé à l'apéritif.

Blanc, bleu ou jaune. Nous connaissons les lupins qui ornent les jardins avec leurs fleurs en grappes pyramidales, de couleurs souvent vives et variées. Les lupins cultivés ne sont pas très différents dans leur aspect. Parmi les très nombreuses espèces de lupins qui existent, trois sont couramment cultivées. Nous leur donnons des noms de couleurs qui ne correspondent pas nécessairement à celles de leurs fleurs, sauf pour le jaune :

- le lupin blanc (Lupinus albus) aux fleurs blanches ou bleues, le plus fréquent dans les fermes françaises ;
- le lupin jaune (Lupinus luteus), aux fleurs toujours jaunes ;
- enfin le lupin bleu (Lupinus angustifolius) qui peut avoir des fleurs bleues, blanches ou roses.

Le lupin cultivé se reconnaît par ses feuilles palmées insérées à l'extrémité d'une longue tige.

A maturité, la plante mesure près d'un mètre de hauteur. Les fleurs d'une même plante se fécondent entre elles et donnent des gousses dressées contenant de deux à cinq graines. Les graines du lupin blanc, les plus connues en France, sont grosses, un peu aplaties et de couleur blanc crème. Celles des lupins bleu et jaune sont rondes et plus petites, beiges ou mouchetées de brun.

L'atout protéique

Les graines contiennent 35 % de protéines et 9 % d'huile, ce qui leur donne une bonne valeur énergétique. La composition des graines de lupin est un peu différente selon les espèces. Ainsi, le lupin blanc est-il le plus riche en matières grasses, ce qui lui confère une valeur énergétique élevée. Dans le passé, les lupins n'ont pas connu un grand développement, en raison de la présence d'alcaloïdes (lesquels sont non toxiques) qui donnent aux lupins sauvages un goût très amer. Aujourd'hui, seules sont cultivées, dans la plupart des pays du monde, des variétés "douces", c'est-à-dire sans amertume.

Pour les animaux d'abord

Les bovins, les ovins et les caprins constituent les principaux utilisateurs de graines de lupin. En France, celles-ci sont en général consommées dans les élevages où elles remplacent une partie du tourteau de soja dans l'alimentation des animaux. Après dépelliculage et extrusion, le lupin constitue également un très bon aliment pour les poissons.

Ainsi, le lupin est-il recherché par les éleveurs car la composition de sa graine en fait un aliment facile à utiliser, riche en énergie, sans risque de présence d'OGM. Il peut donc remplacer le soja importé.

En alimentation humaine, le lupin est traditionnellement utilisé comme apéritif, sous la forme de graines saumurées que ce soit en Egypte ou au Portugal notamment. Depuis peu, la farine d'amande de lupin blanc sert d'ingrédient dans les industries de la boulangerie, de la pâtisserie et de la viennoiserie. Outre une bonne valeur nutritionnelle, cette farine apporte des qualités de texture et de coloration proches de celles du jaune d'œuf et permet une meilleure conservation.



Photo : ministère de l'Agriculture d'Australie.

Une culture encore jeune

Jusqu'à présent, la plupart des variétés de lupin destinées à la culture se sèment à la sortie de l'hiver à partir de février ou de mars. Il existe depuis peu des lupins résistants au froid qui peuvent être semés dès septembre ou octobre. Ils donnent en principe des rendements en graines plus réguliers et couvrent le sol pendant les périodes de pluies hivernales, ce qui a pour effet bénéfique de limiter le lessivage des sols.

- Le lupin convient bien aux assolements de cultures biologiques.
- Il n'aime pas les sols calcaires, dans lesquels il se développe mal.
- En agriculture conventionnelle, le lupin demande peu de traitements chimiques. Cependant, sa culture doit être préservée de la concurrence des mauvaises herbes avant la levée.
- La récolte a lieu à partir de juillet pour les lupins d'hiver et jusqu'à septembre pour les lupins de printemps.

25 à 30 quintaux/ha

En France, le rendement est de l'ordre de 2,5 à 3 tonnes par hectare, mais les sélectionneurs cherchent à relever ce niveau pour le rendre plus compétitif. Ainsi, les programmes de recherche de l'Inra, aujourd'hui valorisés par le GIE Prolupin, ont-ils récemment abouti à la création de nouvelles variétés de lupins d'hiver, avec un potentiel de rendement supérieur et une meilleure régularité, ce qui permet d'envisager une extension de la culture.

Les lupins ont des racines particulièrement efficaces pour trouver les nutriments dont ils ont besoin. De fait, leurs racines - en libérant des acides autour d'elles - rendent assimilables le phosphore et les autres minéraux du sol, ce qui permet aux lupins de pousser sur des sols très pauvres, sableux ou granitiques comme les talus d'autoroute, avant même que d'autres végétaux ne s'y installent. Et naturellement, comme les autres légumineuses, le lupin fixe l'azote de l'air et peut donc se passer d'engrais azotés.

L'Unip et Arvalis - Institut du Végétal éditent des guides de culture et d'utilisation. Ces documents peuvent être commandés au service technique de l'Unip (fax : 01.47.23.58.72 ; courriel : unip@prolea.com).



Fleur du lupin bleu (lupinus angustifolius).

Une composition proche du soja

La composition de la graine de lupin est proche de celle du soja. Détails :

- **12 % cellulose**
- **27 % autres fibres et sucres solubles**
- **14 % eau**
- **27 % autres fibres et sucres solubles**
- **35 % protéines (1,7 % lysine ; 0,8 % méthionine et cystine ; 0,2 % tryptophane)**
- **9 % matières grasses**
- **1 % amidon**
- **3 % matières minérales**

De la Méditerranée à l'Australie…

Le lupin est originaire du bassin méditerranéen. Très tôt, les Egyptiens et les Grecs l'utilisaient, sans doute comme engrais vert. Il s'agissait essentiellement du lupin blanc. Il a fallu attendre la fin du XVIIIe siècle pour le voir remonter vers le nord de l'Europe, notamment en Allemagne où le lupin jaune, plus adapté à son climat que les autres espèces, est domestiqué.

En 1800, le lupin est introduit en Australie comme plante ornementale. C'est aussi à cette période qu'il conquiert également les pays de l'Europe de l'Est, notamment la Hongrie qui entreprend d'importants programmes de sélection pour le rendre "doux".

Les Australiens, qui cultivent du lupin bleu depuis les années 1950, sont aujourd'hui les plus grands producteurs du monde (avec plus de 330.000 tonnes récoltées en 2008), même si la production a fortement chuté ces dernières années. L'Europe à 27 a en produit 152.000 tonnes de lupin en 2007. La Pologne, avec 57.000 tonnes récoltées, a dépassé l'Allemagne (50.000 tonnes) qui a longtemps été le premier producteur de lupins (lupins jaune et bleu).

En France, le lupin est une culture récente. C'est le lupin blanc doux à grosses graines qui constitue l'essentiel de la production. 11.500 tonnes ont ainsi été récoltées en 2007.

Groupe Buchez à Autun

Des journées commerciales animées

Les journées commerciales du groupe Buchez se sont déroulées du 15 au 17 avril à Autun avant Corbigny et Nevers. Lors de cette édition 2016, une démonstration de la gamme de matériels forestiers Rabaud était proposée le vendredi.



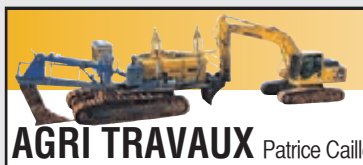
Dans cette région fortement boisée, l'initiative a été appréciée au vu du nombre de visiteurs qui ont marqué de l'intérêt. Combiné scieur-fendeur, fendeuse de buches horizontale et verticale, scie circulaire sur prise de force, appointeuse de pieux, fagoteuse,…chacun pouvait trouver son matériel forestier à ses besoins, qu'ils soient professionnels ou personnels. Particulièrement étudié, le Xylog 320, permet le sciage de buches de 20 à 50 cm de long et le fendage en 2 ou 4,… avant le chargement par le biais d'un tapis, le tout en une seule opération. Toutes les commandes sont hydrauliques, 25 cv à la prise de force suffisent. Pour le transport, un tracteur de 50 à 100 cv sera quand même nécessaire.

Évidemment, les marques phares distribuées par les Ets Buchez étaient présentes : les gammes Valtra N4 et T4, les gammes Fendt et notamment les nouveaux 300, sans oublier Kuhn, Lely Welger, …Des offres commerciales variées (prix, financement, lots,…) étaient proposées aux visiteurs qui sont de plus en plus nombreux à venir à Autun chaque année, un rendez-vous qui s'installe progressivement.

► Des professionnels à votre service

L'Éleveur Bourguignon
PROMO clôtures électriques, barrières d'herbage et barrières de contention
12, Rue de la Coopérative - 21320 Pouilly en Auxois
03 80 90 66 60

AUER
VEND une ossature métallique neuve
Bâtiment longueur 47 ml
3 halls accolés de 19,85 ml (59,55ml)
Hauteur à la sablière 7 ml - Pente 22%
PRIX TRÈS ATTRACTIF
Nous contacter au **03 25 88 31 62**


DRAINAGE
AGRI TRAVAUX Patrice Caillot
21 Tart-le-Bas - **06 80 72 24 03**
agritravaux@gmail.com
Curage de fossés,
Terrassement,
Lavage de drain,
Travaux publics...

sarl **BRESSON CONSTRUCTION**
Trémies de stockage en tôle acier galvanisé
- Châssis tubulaire avec passage de fourches, gerbable sur 5 niveaux
- Trappe de vidange manuelle
- Équipée pour recevoir une goulotte
- Contenance standard : 2M3
- Autre contenance sur demande


21450 Villaines en Duesmois
Tél : 03 80 89 05 75 - Port. : 06 85 33 46 66

Entrepreneur agricole
RECHERCHE TRAVAUX MOISSONS
sur région bourgogne
Coupes spéciales colza, maïs, tournesol.
FLORENT PROMMER 21 Fontangy - **06 81 32 69 56**
eta.prommer@gmail.com

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

DEMO TOUR 2016
HORSCH Leeb LT
3 AVANTAGES EXCLUSIFS
- Pilotage automatique de la rampe Boom Control Pro
- Système de rinçage CCS
- Sélection automatique des buses AutoSelect

HORSCH
L'agriculture par passion



Théo Leeb
«Choisissez votre LEEB, nous incluons la précision de série !»



RENDEZ-VOUS
Jeudi 12 mai
(9h00-12h00)
Parcelle de François Moyot
Axe La Villeneuve les Convers / RN71
Carrefour D6/D19/D103
GPS 47.551555N 4.612372E
21150 Corpoyer la Chapelle

RENDEZ-VOUS
Vendredi 13 mai
(9h00-12h00)
Chez Jean-Roch Gaillard
Rue André Maurois
89400 Migennes

sarl **MANIERE**
Renseignements: Christophe Manière **03 80 35 80 66**

DAFP
Renseignements: David Lugues **06 88 30 45 62**

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — Les marchés en Sud-Est Centre

Marchés	cat.	Sancoins 20/04/2016	Bourg-en-Bresse 26/04/2016	St Christophe-en B. 20/04/2016	National 20/04 au 26/04/16
Vaches viande (V)	U	-	-	3,95 €	3,84 €
	R	3,45 €	3,40 €	3,58 €	3,41 €
	O	-	3,10 €	-	3,06 €
Vaches mixte (M)	R	-	-	-	2,90 €
	O	2,92 €	2,90 €	-	2,96 €
Vaches lait (L)	O		-	-	2,61 €
	P	2,52 €	2,55 €	-	2,41 €
Génisses VML	U	3,85 €	4,25 €	4,60 €	4,15 €
	R	3,65 €	3,60 €	3,81 €	3,53 €
	O	-	3,05 €	-	2,96 €
Taureaux VML	URO	-	2,40€	2,67 €	2,50 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 26/04/2016

Broutards 6-12 mois	E	U	R
-200 kg	-	-	-
200-250 kg	-	3,24	2,81
250-300 kg	-	2,94	2,81
300-350 kg	-	2,73	2,62
350-400 kg	-	2,70	2,49
400-450 kg	-	2,67	-
450-500 kg	-	2,41	2,32
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
200-250 kg	-	-	2,47
250-300 kg	-	2,49	2,34
300-350 kg	-	2,44	2,26
350-400 kg	-	2,34	2,21
Taurillons 12-18 mois	E	U	R
300-350 kg	-	-	-
350-400 kg	-	-	-
400-450 kg	-	-	-
450-500 kg	-	-	-
500-600 kg	-	2,33	-
600 kg et +	-	-	-
Génisses 12-24 mois	E	U	R
300-350 kg	-	2,55	-
350-400 kg	-	2,26	2,15
400-450 kg	-	2,23	-
450 kg et +	-	2,21	-
Taureaux	E	U	R
+500 kg	-	1,63	-
Vaches	E	U	R
- 5 ans	-	1,96	1,80
5 -10 ans	-	1,88	1,62
+10 ans	-	1,74	1,57
Génisses	E	U	R
24-36 mois	-	2,12	1,96

Bovins : 1170
Les volumes mis en vente sont corrects, mais la qualité est plus hétérogène, ce qui n'est pas illogique pour cette fin de saison. 83% des animaux présentés ont rouvé preneur dans une ambiance plutôt calme. Acheteurs et vendeurs connaissent le même désarroi et tentent de faire face tant bien que mal à un contexte économique général très dégradé auquel s'ajoute une certaine forme de surenchère des contraintes sanitaires.

BROUTARDS TAURILLONS : Cours sensiblement reconduits dans les bons lots, mais l'écart se creuse avec la marchandise médiocre.

LAITONNES GÉNISSES : Nouvelle baisse des cours avec un tri très sévère et de nombreux invendus.

TAUREAUX - VACHES : Une fois de plus, les cours du maigre subissent de plein fouet la médiocrité des tarifs de la viande.

NB : L'heure de clôture d'annonce est désormais fixée au vendredi 17h30.

NB : Nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn) et pour des animaux valablement vaccinés FCO.

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 18/04/2016

Bovins (272)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
195 à 400 kg	600 - 1060	2,36 - 3,09
415 à 450 kg	1080 - 1120	2,37 - 2,61
Taurillons d'herbe		
330 à 490 kg	-	-
405 à 480 kg	-	-
Laitonnes		
215 à 300 kg	-	-
355 à 420 kg	750 - 960	2,10 - 2,47
Génisses		
445 à 520 kg (16-24mois)	-	-
430 à 490 kg (24-36mois)	-	-
Taureaux		
810 à 1235 kg	-	-
Vaches		
Vaches légères	820 - 1020	
Vaches entre deux	1050 -1230	
Vaches lourdes	1240 -1500	

Apports moins importants en mâles de bonne qualité entraînant une vente rapide à des tarifs plus fermes pour l'ensemble de la catégorie. En femelles, les quelques lots de bonne qualité ont vu leurs cours maintenus. Placement difficile en légères non vaccinées ou de qualité ordinaire. Moins de sorties en vaches maigres stoppant ainsi les baisses successives des semaines précédentes avec peu d'animaux invendus.

Bovins gras : 9
Vaches de viande : 3,34 à 3,66 kg de viande
Les animaux présentés cette semaine ont trouvés preneur mais à des tarifs toujours insuffisants.

Prochain marché le lundi 2 mai- aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — Marché de Sancoins (18) du 27/04/2016

Broutards	U	R
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	nc	nc
300 à 350 kg	nc	nc
350 à 400 kg	2,65	2,45
400 à 450 kg	2,53	2,38
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	nc	nc
300 à 350 kg	2,29	2,06
350 à 400 kg	nc	nc
Génisse		
(24-36 mois)	nc	1,85
Vaches		
- 5 ans	1,80	1,65
de 5 à 10 ans	1,75	1,57
+ 10 ans	-	1,52

Broutards Laitonnes : Pour la marchandise convenant à l'exportation (vaccinée + 60 jours) les cours se maintiennent pour les animaux supérieurs, baissent en gamme inférieure. Faible demande en laitonnes.

Vaches-Génisses : La baisse continue

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — Marché de Bourg-en-Bresse du 26/04/2016

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,90 €	2,70 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,70 €	2,45 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,60 €	2,40 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,60 €	2,35 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,45 €	2,20 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,30 €	2,15 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,70 €	2,35 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,50 €	2,15 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,40 €	2,15 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,30 €	1,95 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,20 €	1,95 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,15 €	1,90 €	-

Tendance : vente calme en toutes catégories.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — Cotations Dijon 18/04/16 au 24/04/16

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,67 €	-
350 kg	-	2,55 €	-
400 kg	-	2,46 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,32 €	-
500 kg	-	2,22 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,35 €	-
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,19 €	-

Tendance : les cours de la viande pèsent sur le maigre.

À partir du 23 février 2016, *les modalités de cotations des gros bovins entrée abattoir évoluent en intégrant les modifications définies par l'instruction technique du 17 décembre 2015 (inclusion des primes labels rouge, exclusion des animaux avec ASDA rouge, exclusion des animaux croisés (39) issues de deux parents croisés (39). Il convient d'interpréter avec prudence les évolutions de ces cours pendant les premières semaines de mise en œuvre.*

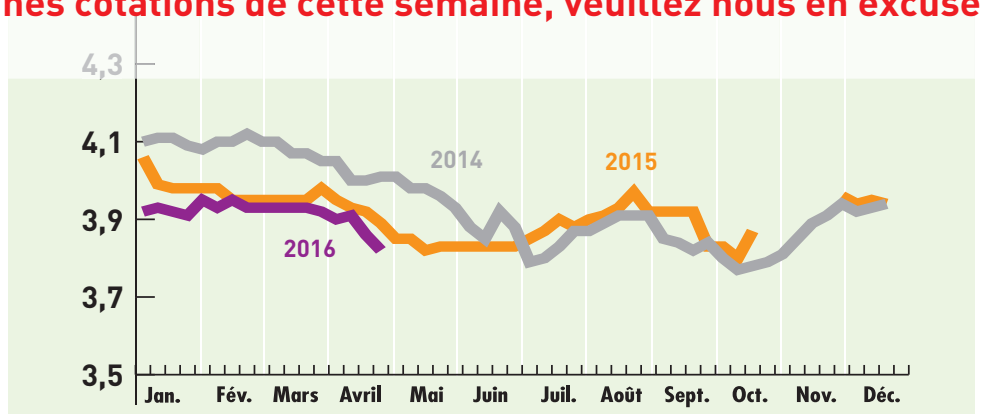
Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — Cotations Bassin Centre-Est du 18/04/16 au 24/04/16

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors BI/Parth	-	3,82 €	3,65 €	-			
Races mixte		-	3,43 €	3,42 €	3,41 €		
Races lait					-	-	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	3,22 €	-	-
Races lait						-	2,79 €
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	3,92 €	3,77 €	3,70 €	-			
Charolaise - 10 ans + 350 kg	3,85 €	3,73 €	3,69 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	4,14 €				
Races mixte				3,21 €	3,14 €	-	
Races lait					2,80 €	2,77 €	2,72 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,67 €	4,27 €	3,98 €	3,84 €			

Tendance : beaucoup d'approvisionnement et peu de commerce dans toutes les catégories.

À l'heure ou nous publions notre journal, nous n'avons pas reçu certaines cotations de cette semaine, veuillez nous en excuser.

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors Bl/Parth*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — Cotations du Bassin Grand Sud du 18/04/16 au 24/04/16

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	0+	0=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth	3,88 €	3,82 €	3,82 €	-				
Vaches								
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	-	4,55 €	4,01 €	3,89 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg	-	-	3,76 €	3,68 €				
Races mixte					3,23 €	3,23 €		
Races lait						-	2,70 €	2,65 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	0+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,67 €	4,42 €	4,11 €	3,88 €				

Tendances SEM. 17 / 2016

Bovins de boucherie

Où sont les responsables politiques et les décideurs économiques, personne ne semble prendre la mesure de ce qui se passe dans le domaine de la viande bovine. La chute constante des prix couplée à des retards de sorties importantes n'offre aucune perspective de redressement avant de longs mois. Les exploitants sont asphyxiés par des trésoreries exsangues avec des situations inquiétantes, des éleveurs démotivés qui décrochent ou d'autres, toujours motivées, mais qui puisent dans leur capital. Du côté des entreprises de transformation, les stocks gonflent dans les frigos. Dans le vivant, les retards d'enlèvement sont inquiétants avec 4 à 6 semaines de report en fonction des entreprises et des régions. Sur les marchés, les abatteurs sont sans besoins. Les animaux de qualité bouchère sont les plus durement touchés, car le souci pour les vendeurs n'est plus de négocier le prix, mais plutôt de trouver un acheteur. Les tarifs demeurent très discutés dans les allaitantes de choix secondaire avec une très forte dévalorisation pour les vaches âgées. En laitières, le recul de l'offre atténue la pression sur les vaches Frisonnes et Montbéliardes. En jeunes bovins, les retards d'enlèvement sont nombreux avec des JB qui prennent du poids et qui de ce fait sont invendables à l'export. La dégradation des prix se poursuit. ■

Broutards

L'activité export reste peu soutenue. La vente est calme dans les mâles de moins de 350kg avec une offre très hétérogène entre les premiers lots d'automne et les fins de lots de stabulation. La demande reste ciblée sur les bons mâles de 400 à 450 kg moins offerts à la saison. Dans les femelles, la vente est un peu plus régulière pour les bonnes femelles vaccinées, mais le placement est laborieux avec des tarifs réduits dans la moyenne marchandise. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Le recul de l'offre entraîne un commerce assez fluide avec une meilleure tenue des cours dans l'ensemble des veaux Frisons, Normands ou Montbéliards. Le commerce est calme dans les croisés laitiers avec suffisamment d'offres (sexage), mais les tarifs sont stables et quelque peu soutenus par les veaux de race mixte. Dans les veaux allaitants, si les tarifs se maintiennent dans les très bons veaux le tri est plus sévère dans les croisés allaitants ordinaires. ■

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis (au 25 avril) :
«Les difficultés de marché persistent. L'ensemble de la filière doit se mobiliser pour trouver des solutions à l'export».
Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 25 avril) :
« La demande algérienne permet la reconduction des cours ».

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 11/04/2016*

Agneaux (216)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)	-	3,32 - 3,53	3,31 - 3,43
Gras (38-44 kg)	-	3,22 -3,46	-
Gras (44-50 kg)	-	-	-
Gras (+50 kg)	-	-	-
Laitons (32-38 kg)	-	3,46 - 3,84	3,33 - 3,45
Laitons (38-44 kg)	-	3,42 -3,66	-
Laitons (+44 kg)	-	2,91 - 3,65	-
Brebis (108)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg)	1,23 - 1,39	1,11 - 1,26	-
Divers			
Béliers (10) : 106 à 135 €	1,01 - 1,35	-	
Agneaux maigres : 63 à 82 €	-	2,35 - 3,09	-
Caprins : 10 à 38 €		-	0,28 -0,62
Boucs :			
Divers : 2			

Ovins : 349
99% de vendus.
Agneaux: L'offre n'est pas importante, mais les besoins sont en net retrait, faute de consommation. Les tarifs reculent mais sont toutefois encore corrects.
Brebis: Belle vente même si les tarifs se replient légèrement
Béliers - Caprins : Demande suivie et cours sans changement.
Effectifs :
Agneaux: 274- Brebis : 61
Béliers : 7 - Caprins : 6 - Divers : 1
Prochain marché le lundi 25 avril (pesée à 7h, vente à 9h).
L'heure de clôture d'annonce est désormais fixée au vendredi 17h30.

Sicagemac (prix au kg vif) — *Marché de Corbigny du 18/04/2016*

Ovins : 45	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	-	-
Agneaux gras	125 - 135	2,45 - 3,30
Brebis	75 - 90	0,98 - 1,07
Béliers	-	-

Cours stables dans l'ensemble des catégories avec un seul invendu
Prochain marché le lundi 2 mai 2016 aux horaires habituels.

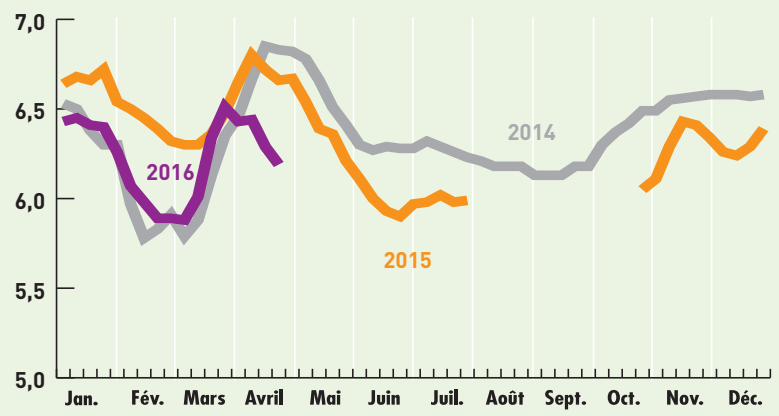
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer 18/04/16 au 24/04/16*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	6,23 €	5,72 €
Couvert	16-19 kg	6,61 €	6,19 €	5,73 €
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	5,39 €	5,24 €

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 18/04/16 au 24/04/16*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,19 €	6,81 €	2,45 €

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 25/04/2016 au 01/05/2016

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U Var.	-	6,91 -0,14	6,92 -0,12	6,15 -	-	-	-	-
	R Var.	6,57 -0,03	6,57 0,01	6,54 0,08	-	6,25 -0,17	6,31 -0,24	-	-
	O Var.	5,81 0,04	5,87 0,05	5,87 -	-	5,79 -0,08	5,78 -0,12	-	-
3 (couverts)	U Var.	-	6,72 -0,14	6,69 -0,15	5,89 -0,18	-	6,46 -0,15	6,22 0,02	5,62 0,09
	R Var.	6,40 -0,11	6,42 -0,09	6,40 -0,07	5,80 -0,02	6,33 0,10	6,23 0,04	6,08 0,07	5,67 -0,02
	O Var.	5,93 -0,17	6,01 -0,12	6,07 -0,03	5,45 -0,16	5,65 -0,07	5,67 -0,06	5,61 -0,05	-
4 (gras)	U Var.	-	-	-	-	-	-	-	-
	R Var.	-	-	5,08	-	-	5,32 -0,07	5,15 -0,06	-
	O Var.	-	-	-	-	-	5,16 -0,08	-	-

Zone nord : Agneaux : Continuité de la baisse des cours dû surtout à un manque de consommation. Brebis : Cours à la baisse .
Zone sud : Application du réseau.

Volailles

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport)
Récolte 2016 - 22/01/2016

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	240 à 250 €	180 à 200 €
2e coupe	240 à 250 €	180 à 200 €
3e coupe	210 à 230 €	180 à 200 €



Porcins

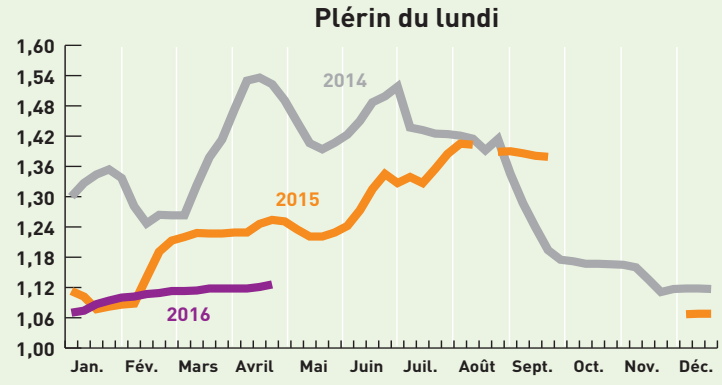
Porcs charcutiers cadran de Plérin (6 668 porcs présentés) — *Cotations du lundi 25 avril 2016*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,126 €**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 15/04/16 au 21/04/16*

1,37 € /carcasse euros

Plérin du lundi



Veaux

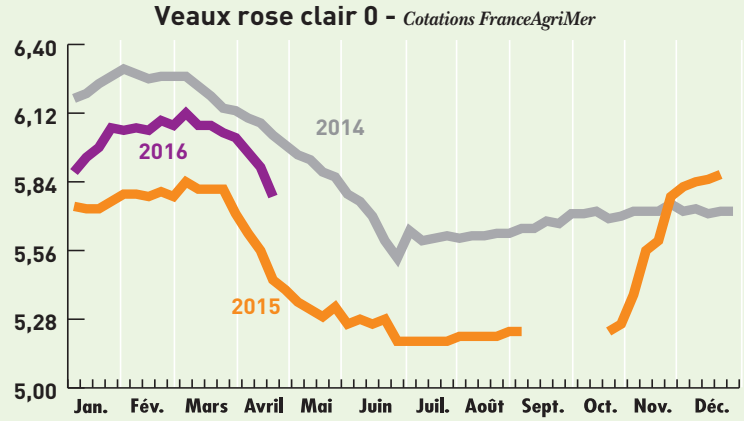
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 18/04/16 au 24/04/16*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	8,91 €	-	-
U	9,71 €	7,52 €	6,15 €	4,93 €
O	-	5,78 €	4,56 €	4,20 €

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 25/04/16 au 01/05/16*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbéliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engrais.14j-4 sem (supérieure élevage)*	101	540 - 615 €	380 - 455 €	235 - 320 €	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		220 - 290 €	130 - 160 €	-	65 - 100 €
St-Etienne *(veau 50 à 60 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		360 - 470 €	210 - 290 €	210 - 240 €	120 - 150 €
St-Etienne *(veau conformation superieure)*		490 - 570 €	340 - 400 €	250 - 290 €	-
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	573	220 - 340 €	150 - 200 €	130 - 200 €	70 - 120 €

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 18/04/16 au 24/04/16*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	2,55 €	2,28 €	1,55 €	–
Bons	2,23 €	1,93 €		

Céréales

Marché du 21 avril 2016

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur.
BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Sud Côte-d'Or	220/11 meunier	avr.-juin	130	V	C
	fourrager	avr.-juin	130	V	C
Nord Côte-d'Or	220/11	inc.			C
Aube/Yonne	BPMF	avr.-juin	128	N	C
	fourrager	avr.-juin	125	N	C
	amidonnier	avr.-juin	121	N	C
BLÉ TENDRE	**RÉCOLTE 2016**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/Yonne	fourrager	oct.-déc.	144 à 145	N	C
ORGE FOURRAGÈRE	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/Yonne	sans limit. d'orgettes 62-63 kg/hl	avr-juin	124	N	C
Sud Côte-d'Or	selon qualité		inc.		C
Nord Côte-d'Or	selon qualité	avr.-juin	124	N	C
TRITICALE	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Côte-d'Or/Haute Saône/Yonne			n.p.		C
AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Côte d'Or/Haute Saône	selon PS		n.p.		C
Aube/Yonne	52-53 kg/hl		inc.		C
MAÏS	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/Yonne		avr.-juin	149	N	C
Sud Côte d'Or		avr.-juin	150	N	C
Pois	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/ Yonne/Côte-d'Or	fourrager	avr.-juin	195	N	C
Luzernes déshydratées	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube	17% 1ère main		inc.		
Luzernes déshydratées	**RÉCOLTE 2016**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube	17% 1ère main	6 de mai	167	V	
	17% 1ère main	12 de mai	169	V	
Pulpes de betteraves	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube	6 mm 1ère main		inc.	V	

Matériel

Tracteur

- IH 4x4 845.XL, pneus neufs 7 500 €
- JD 2140, TBE, 4x4, 8000 € embraye neuf
- Valtra T151, 2008, 4100 h., avec bati Quick 75
- Renault 836 RZ, 2003, 7900 h., moteur 6000 h., 20 000 €HT
- Lamborghini R3 EVO 100, 2010, H 3520 avec fourche Mailleux 100.5, godet croco
- Massey 155, 3000 €

Tel. 03 80 23 30 22
Tel. 03 80 23 68 44

01 - Vds pulve Berthoud 16m Berjust tremie incor.corr.devers tracteur MF675 2RM 1982
✆ **06 89 87 29 47**

26 - Donne fumier de cheval
✆ **06 66 80 47 02**

38 - Vends tracteur Renault en état, de 1990, type R7912, 4600 heures, puissance admin. 25 cv
✆ **04 78 40 82 11**

38 - Recherche, pour enjambeur Bobard à boite/pont autoclem, trompettes et arbres, voie 110.
✆ **06 72 37 06 85**

54 - Cause retraite vends tracteur JD 6140 R, 470 H, à saisir, état proche du neuf.
✆ **06 75 64 62 85**

88 - Vends beau reproducteur blond d'aquitaine 20 mois. Bonne origine, calme, toutes garanties sanitaires, livraison. Photo
✆ **Tél. 03 29 30 81 40**
ou 06 12 85 67 49
jm.vuillemin@akeonet.com

Travail sol

07 - Vds vibro 3m avec 2 rouleaux en bon état
✆ **06 77 01 42 90**

38 - Vends charrue quadrisocs rb4 Grégoire-Besson 2800€ et vibrosem compact Drill avec portacourt et rouleau packer 2800€.
✆ **06 85 06 32 22**

42 - Vds charrue Kvenerland 4 corps nombreuses pièces bon état
✆ **06 65 66 36 28**

54 - Vends combiné Kuhn Venta 4 mètres à disques, 2008, Terrano Horsch 3,5 mètres.
✆ **06 07 13 70 18**

84 - Vds charrue monodisque disque 28 '' déportable 2 positions, servi 2 heures. Prix 1200 euros.
✆ **06 78 11 13 94**

Récolte

01 - Vds paille balles rondes diam.120. Canton de St-Trivier-sur-Courtes.
✆ **06 66 59 82 31**

07 - Vds autochargeuse 22ctx + faucheuse conditionneuse à volet raproc 2,8m TBE
✆ **06 07 89 04 86**
ou 04 75 58 22 44

07 - Vds ensileuse John Deere 6750 année 2001 2300H Rotor avec pick-up 4m50 JD possibilité Kemper 345
✆ **06 89 15 10 43**

21 - RECHERCHE mois. batteuses, - presses moyenne densité et presses à balles rondes Claas, John Deere, New Holland, Fahr, Welger, MF, Aroballe, Krone (réf. 160A)
✆ **06 29 81 80 05**

21 - VENDS faucheuse Kuhn GMD 602, 6 disques, 2,40 m., 1 000 euros (réf. 1805)
✆ **06 15 61 46 50**

26 - Vds 2 remorques fourragères : 1 de 7,5m de long 1 essieu 2000 euros et 1 de 9,5m de long 4 roues 3000 euros à débattre.
✆ **06 02 63 46 49**

38 - Vends faucheuse à doigts John Deere
✆ **06 15 28 53 92**

42 - Vds endaineur Kuhn 4521 roues tandem très bon état cse retraite
✆ **06 44 98 43 35**

42 - Vds pick up automotrice Idass 3m60 sans attelage chariot transport bon état
✆ **06 67 01 45 26**

42 - Vds RB chambre variable diam. 160 PU 2.10 m liage ficelle faneuse 5.50 m le tout bon état
✆ **04 77 97 67 64 ap.20h**

69 - Vds faneuse Kuhn GF 5902 - 6 toupies juin 2013 état neuf - Prix 6800 HT - Balles enrubannées.
✆ **07 70 14 12 14**

71 - Vends presse basse densité Rivière Casalis, bon état, prix 200 euros.
✆ **03 85 87 28 24**

Epandage

01 - Vds cuve à lisier 5L entièrement restauré int & ext. Vanne Hydrolique, pneu et compresseur neuf 5000€
✆ **06 16 98 54 60**

26 - Cause départ retraite, vends tonne à lisier récente, état neuf, marque MIRO, n'a transporté que de l'eau, 8000 litres, visible à Chanos Curson (RIO-BRAVO) 8000 euros, voir photo sur le boncoin.
✆ **06 08 62 59 54**

73 - Vds tonne à lisier Joskin 8400 flèche à ressort, 2 sorties arrière 1 latérale, pneus basse pression an 95.
✆ **06 15 38 32 10**

Irrigation

26 - Vds pompe élec Jeumont 20 ch 30m3/h 12 kg coffret sécurité crépine 5 m diam 100 peu servie bon état
✆ **04 75 84 60 21**

38 - Vds tuyaux arrosage diamètre 70 + 50 + coudes + T + etc ... et divers matériels agricoles.
✆ **04 74 85 16 74 HR**

Manutention

42 - recherche chargeur frontal Mailleux gris MX 70 ou 80 fer plat parallélogramme système Mach
✆ **06 80 73 91 08**

Agri. divers

01 - Vds moulin farine + trémie 300 E herse plate 5 éléments 100 E cellule + ventilation 250 E façade Case individu. 50 E chappe pour barrière 15 E la paire - 01 Sermoyer
✆ **06.67.60.56.82**

21 - ACHETE presses moyenne densité, - semoirs Nodet maïs, - tracteurs JD, MF, - moissonneuses batteuses Dominator, - télescopiques (réf. 150C)
✆ **07 86 22 52 61**

21 - VENDS lame terrassement 2.50 m. Devoys plus épquipé neige, état neuf, 1 200 euros (réf. 1601)
✆ **06 73 52 49 80**

21 - VDS Presse BR JD 580 TBE, - cellule grain 350 qx, - disques Cover Crop 610 x 6 socs canadien. (170A).
✆ **06 15 93 10 18**

30 - A ENCADRER Vds cultivigne et décompacteur Gardell, charrues nonstop 3- 4 socs, semoirs 2,5- 3- 4- 4,8 m, cover-crops 22 - 28- 32- 36- 40- 44 dis, bennes 8 - 10 – 12 - 15 T, chisel et canadien 3 m. www.desmier-agri.com
✆ **04 66 24 26 11**

38 - Vds presse John Deere 336 moyenne densité très bon état 2800 Euros + charrue Huard bisocs + divers petits matériels
✆ **04 76 75 00 10 ou 06 33 92 61 79 HR**

38 - Vends vibroculteur Rau 2m70 avec 2 rouleaux emietteurs 450€ + 2 cuves à fuel 1000l et 1200l 100€ l 'une.
✆ **06 09 34 69 22**

38 - Vds épandeur fumier Sab 5T / TBE 2000€ + 2 cuves à gasoil 1000L 200€ l'une + essieu 10T carré de 100 diam. avec roues 500€ + ovins pour mise à l'herbe.
✆ **04 74 97 23 88**
ou 06 38 35 53 31 HR

39 - Vds boules lait 400 et 600 l + chariot transport.
✆ **06 81 10 21 82**

42 - Vds pirouette Kuhn 5201 MH herse rotative 3 M tires bon etat
✆ **06 34 56 73 02**

42 - Vds dessileuse Kuhn type PK 1750 peu servi - bon état
✆ **04 77 94 10 54**

69 - Vend treuil 3 points 3 vitesses + arrière - Mobylette 103 Peugeot 1977 (jolie, à réviser) - Rouleau fer 2 parties - Bennes et tonne Moulac 15 hl - Vanne 40 - Portes 6 masses Lemoine pour tracteur Someca 450.
✆ **06 87 66 42 53**

71 - Vends trayeuse caprin bas prix, cause cessation.
✆ **03 85 24 95 92 le soir**

71 - Vds matériel abattoir volailles, plumeuse rotative, bac trempeur, état neuf, chambres froides, saignoir, etc, cessation cause maladie.
✆ **03 85 24 97 26 H.R.**

74 - Pipelait Alfa 6 postes décrochage automatique.
✆ **06 59 07 01 17**

74 - A vendre cuve fabrication fromage en cuivre châssis inox 1000 l + brasseur.
✆ **06 61 39 41 53**

84 - Vds camion Renault JN95 320000km : 3500 euros HT, 2 tapis roul. L : 10m, bineuse maïs 4rgs, citerne Sifco 6000L, pompe intégrée : 3500 euros.
✆ **06 03 10 61 11**

84 - Vends plateau ampliroll TBE, idéal transport matériel ou engin. Nombreux points d'attache. Ancrage container 20 pieds. Dimension utile 5,85 m x 2,42 m.
✆ **06 15 93 17 27**

84 - Vds tracteur Massey Ferguson 130 en l'état : 1500 euros, brosseuse en ligne : 200 euros. Pulseur Thomas TTZ 800L TBE, réception vendange inox Delta E4 avec trémie égouteuse et égrappoir + pompe Amoros, cuves de 10 hl à 60 hl, filtres Kieselgur et à plaques, benne à vendange à vis, élévateurs électrique et à gaz (Hyster et Manitou ts terrains), calibreuse circulaire pour fruits avec vide caisse, brouettes de taille, remorque plate étroite.
✆ **06 88 56 09 51**

88 - Recherche enrubanneuse bon état.
✆ **03 29 30 81 40**
ou 06 12 85 67 49

89 - Vends dans le 89 : séparateurs 50 et 100 qx Denis, bon état et complets avec 4 grilles. Livraison possible.
✆ **06 81 82 73 32**

Elevage

26 - Vds matériels d'élevage pondoirs, chaîne, perchoirs, pipettes, caillebotis, silo, vis souple, big dutchman, TBE.
✆ **06 80 67 81 64**

26 - Vds tank à lait Alfa Laval 3200l entretien suivi, prix 1500 euros.
✆ **06 07 88 10 62**

Véhicule

Utilitaire

07 - Vds J9 diesel bâche 130000km moteur bon état
✆ **04 75 36 70 34**

69 - Bétaillère Master 120 cv caisse alu neuve, Pte pont 99980 kms, 2010, révisé. Tél Gauthier :
✆ **06 07 74 89 24**

71 - Vds bétaillère B110 Renault VL, 1987, épandeur Duchene 6 T 5, orge sacs 40 kg, broyeur marteaux trémie.
✆ **03 85 74 84 48**

74 - Vds mule Joober hytrack Dmaxx 4x4, diesel, 800 cc, 09/2015 garanti 09/2017, homologué agricole, conduite 16 ans, toutes options, prix 8800 euros exo TVA.
✆ **06 86 38 89 58**

Quad

69 - Vend quad agricole Polaris 500 cm3 Ho de 2009 - 3500 euros.
✆ **06 13 52 27 12**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds gros piquets acacia 2m appointés
✆ **04.74.21.58.22**

Achète TRACTEURS
FORD du 5000 au 8210, série 40 et autres/**MF** du 168 au 188, série 200 à 600 - 3000 à 8000 / **FENDT**modèle après 1980, même porte outils / **DEUTZ** 7006 à 7207 - DX - AGROTRON - AGROSTAR et autres /**VALTRA - CLAAS - SAME/ZETOR** 5011 au 16245 - 5340 et 10540 + tous modèles après 1980/**EICHER** 6 cylindres - SCHLUTER 6 cylindres/**RENAULT** série 14-54 et 34 - Temis - Ares - Celtis et autres / **FIAT** de 80-90 à 180-90 - Winner - TL - TLA - G et autres / **JOHN DEERE** série 40-50-55-6000-7000 et autres /**CASE** IH 745-845-956 à 1455-5120-5140-CX-MX et autres/**MB** TRAC après 1985 - **UNIMOG MERCEDES** Tracteurs accidentés, de vignerons, de vergers… et autres nous consulter
Presses : CLAAS MARKANT 50-55-65/**JOHN-DEERE** 342/Round BALLER 120x120/Camions - Tracteurs routiers - semi-remorques…
Moissonneuse Batt. CLAAS - NH - JD et autres... / Télescopiques - Tractopelles - Niveleuses/Chargeuses après 1980 LIEBHERR - ZETTELMEYER SCHAEFF - ATLAS - ZEPPELIN…
MEYER Gilbert Sàrl - 67210 OBERNAI Tél. 06 10 84 67 52
meyer.gilbert-negoce@wanadoo.fr

ESPACE Affaires
Toutes les annonces de matériels et de services

CABI CAILLOL
Tél. 05 63 56 44 37
www.cabi-caillol.com
CONTAINER DÉPLAÇABLE SUR PIEDS TÉLESCOPIQUES
Capacité environ 2m³, 4m³ à 6m³
Sortie latérale et centrale


ALLIANCE
Remorque Lambert Travaux Publics TP 240
24 T PTC - porte hydraulique
20 500 € Franco base
53440 La Chapelle au Riboul
02 43 00 75 31
www.lambert-sa.com

Collect World
LE SITE DES COLLECTIONNEURS ET DES PASSIONNÉS
+ de 3000 RÉFÉRENCES
Le spécialiste de la miniature AGRICOLE
www.collect-world.com
Tél. 02 33 96 02 79
Rue de la Salette - 61800 MONTSECRET
Autres univers disponibles : Travaux publics, Militaria...
Tout le catalogue sur le site !

BOUÉ S.A.R.L.
RAINURAGE OU SCARIFICATION DES BETONS GLISSANTS
DÉCOUPE BÉTON POUR POSE DE RACLEURS
bouesarl@orange.fr ● www.boue-sarl.com
02 99 47 89 36

Elan
REFOULEURS ÉLECTRONIQUES RADIO
Garantie : 2 ans, sauf chute dans l'eau
Permettent d'éloigner toutes sortes d'animaux indésirables, notamment les sangliers dans le maïs et les cormorans dans les étangs. Effaroucheurs acoutisques, diffusant, toutes les 3 minutes environ, un programme radio, 10 secondes (voix et musiques, la diversité évite l'accoutumance) qui, par son effet surprise, provoque la peur des animaux. Portée de protection : 200 à 500 m.
223€ TTC FRANCO DE PORT RÉF. 18028
CERBÈRE RE 005
• 1 émetteur radio • 1 platine électronique fonctionnant jour et nuit • 1 haut-parleur intérieur • 1 haut-parleur extérieur livré avec 4 m defil + 1 sangle nylon et 1 boucle autobloquante • 1 sangle de fixation en nylon avec boucle autoblocante permet une pose rapide.
✆ 01 49 84 94 28
CERBÈRE RE 020
• 1 haut-parleur intérieur (1 x 8 W) • 1 haut-parleur extérieur (1 x 8 W) livré avec 4 m de fil + 1 sangle • 1 système électronique breveté • 1 émetteur radio GO/FM • 1 sangle de fixation imputrescible fournie
Pour ne pas gêner le voisinage et rester efficace, l'appareil possède aussi :
• 1 système de réglage : jour et nuit, ou jour ou nuit
• 1 potentiomètre (réglage du volume) + bouton test/puissance • 1 système de réglage du temps d'émission sonore • Poids : 3,5 kg.
483€ TTC FRANCO DE PORT RÉF. 18020
CERBÈRE TURBO
Même type d'appareil que le RE 20 mais plus puissant
• appareil de radio plus puissant • livré avec 2 haut-parleurs extérieurs (2 x 15 W) et 50 m de fil chacun.
Fonctionne aussi sur batterie 12V (non fournie)
642€ TTC FRANCO DE PORT RÉF. 18025
NOUVEAU !!! Encore plus efficaces
Les Cerbères équipés d'ampoules LEDS surpuissantes !
Les Leds émettent des éclairs clignotants visibles à plus de 1 000 mètres, durant les temps variables, des arrêts des émissions radio de l'appareil. Ces flashs lumineux déclenchent la peur chez l'animal, car assimilés à la présence de l'homme, (comme les phares des véhicules).
• Cerbère RE05 + Leds réf 18031 337 € TTC
• Cerbère RE20 + Leds réf 18032 596 € TTC
• Cerbère RE Turbo + Leds réf 18033 756 € TTC
Appareils constitués d'un boîtier étanche, livrés avec cordon d'alimentation secteur 220V - Fonctionnent aussi sur pile 6 V, sur batterie 6 V rechargeable, sur batterie 12 V. (Non fournies)
BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN 4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14
✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
18028		223,00	,
18031		337,00	,
18020		483,00	,
18032		596,00	,
18025		642,00	,
18033		756,00	,
		,	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
.....
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EAG10 - Photos non contractuelles

Fourrage

42 - Vds très belle paille bottes carrées livraison assur.
✆ **04 77 66 20 67**
ou 06 20 58 24 30

58 - VDS foin de prairie 2015 sous abri, bottes rondes 130 x 130. (17VB1).
✆ **06 33 49 46 88**

73 - Vds foin de pays 2015 balle ronde diam. 130, filet bonne qualité 10 t.
✆ **06 11 80 23 73 HR**

Pépinière

26 - VENDS PLANTS en mini motte de lavande fine (issue de Carla certifiée) et plants en mini motte lavandin GROSSO.
✆ **06 73 61 50 56**

Propriété

24 - Dordogne à vendre cause retraite exploitation 40 ha + 22 ha 50 location bâtiments maison.
✆ **06 74 49 59 57**

Terrain

38 - Agriculteur recherche à louer parc avec eau ou exploitation à reprendre en totalité, limitrophe 38 nord isère, 01-73. Pas sérieux ou curieux s'abstenir.
✆ **06 73 18 40 85**

Divers

01 - Vds sem maïs KHUN Maxima Telesc 6 RGS micro 11000€ pelle D&K RH4 12T chenille 700 75 CH 3 Godets 4000€
✆ **06 08 77 14 32**

07 - Recherche pension vaches saison 2016
✆ **06 85 12 73 24**

07 - Homme recherche entretien propriété gardiennage contre logement gratuit à l'année
✆ **07 89 47 91 74**

26 - a vendre 4 pneus Michelin 4-275/70R22.5XZA - 2 PN 275/70R22.5 état neuf av jantes
✆ **06 07 64 29 69**

42 - Vds petit taureau Aubrac 10 mois très docile + tanck à lait 320 L bon état
✆ **06 60 61 50 93**

42 - Vds 11 DPB agricoles sans foncier cse retraite activables pour l'année 2016 - 150 euros l'unité
✆ **06 52 31 50 56**

69 - Vds planteuse Nodet pneus, 4 rgs maïs 5 tournesol 2 roues Kleber 230/95/48, voie réglable neuves tuyau alu 6 m diam. 80, diam. 60 crimia. Une charrue tri Bonnel, 1 corn Shellea ABM Rivière Casalis Cribs.
✆ **06 06 57 83 27**

Location

Autre

88 - A 9 km de Vittel et Contréxeville beau gîte 5 pers. au bord d'un étang 230 euros/s.
✆ **06 87 59 12 94 ou 09 67 52 17 09**

Offre

Emploi

21 - Exploitation polyculture-élevage RECHERCHE salarié (e) de mai à octobre, nourri, logé. (réf. 1603)
✆ **06 24 40 91 54**

26 - cherche chauffeur moissonneuse batteuse du 15/06 au 30/07
✆ **06 85 66 10 28**

38 - DAUPHIDROM COOP BOVINE recherche chauffeur PL bétaillère. Connaissance milieu agricole souhaité. FCO carte conducteur et FIMO à jour.
✆ **04 74 54 11 15**

38 - Magasin de produits frais recherche, apprentis(e) pour une alternance en CAP BEP ou BAC à la rentrée de septembre. Proche de Grenoble, et facile accés par les transports en commun, les postes à pourvoir sont ceux du commerce traditionnel de quartier (mise en rayon, service à la clientele, ect). Merci de nous contacter au
✆ **06 22 35 42 27**

69 - Domaine viticole de 8 ha en Côte Rôtie - Condrieu - Saint Joseph cherche salarié qualifié, dynamique et compétant pour tous travaux vitivinicole, poste en CDI avec période d'essai.
✆ **domainegerard@yahoo.fr**

69 - Cherche responsable d'exploitation viticole 35 Ha crus beaujolais - Conduite enjambeur - CDI.
✆ **06 89 72 77 49**

74 - Cherche berger «ère» possédant chien du 15-6 au 30-9.
✆ **04 50 44 90 40 HR**

84 - Cherche tractoriste avec PL travaux sous serres et pleins champs. Siren 808110985.
✆ **06 07 25 33 31**

89 - Exploitation Lycée Agricole polyculture élevage CHERCHE salarié polyvalent à temps plein (réf. 1806)
✆ **03 86 94 60 00**

Service

69 - Semis direct ou sur labour maïs tournesol soja sorgho ferti insecticide antilim à partir de 45€ hectare. Se déplace.
✆ **06 61 52 27 99**

69 - ETA Moulard Vincent travaux agricoles, effectue semis de maïs, pulvérisation en 18 m. équipé roues étroites, labours - Secteur Monts du Lyonnais.
✆ **06 84 61 26 14**

84 - TRAVAUX - A ENCADRER ML Forest propose ramassage F/L, emballage, ébourgeonnage, ts trav. agri. Mat. fourni, agréé MSA. Siren 818866410.
✆ **06 62 57 10 83**
06 66 96 06 43

Mariage

Rencontre

39 - Eleveur caprin 60 ans CHERCHE amie pour partager travail et vie à deux (réf. 180A)
✆ **07 84 08 62 79**
03 84 72 57 27

89 - Femme 58 ans RENCONTRE monsieur exploitant laitier dans le 39 ou le 25, je suis du milieu et apprécie ce métier, en forme j'aide. Ecrire à Terres de Bourgogne - 1 rue des Coulots 21110 Bretenière (réf. 180B)
✆ **TERRES DE BOURGOGNE**

Animaux

Divers

26 - vds cause retraite proche, brebis, agneaux tout âge, canards, lapins, coqs, oies.
✆ **06 33 44 14 97**

74 - Vds génisse Salers 3 ans vêlage mai, taureau Salers 12 mois.
✆ **06 13 81 33 01**

74 - Border Collie 6 mois parents visibles sur bovins pucés vaccinés 300 E n°250 269 811 226 236 mère 26KD 398.
✆ **06 59 07 01 17**

74 - Vds lot génisses boeuf croisés 38, 2 ans exportable en Suisse 12 2016.
✆ **06 83 45 79 95**

74 - Vds génisses prêtes Prim Holstein Gaec Perrot.
✆ **06 11 19 34 32**

Bovin

FOIRE CONCOURS
aux bovins culards
Vente au cadran dès 8h30
VENDREDI 13 MAI 2016
à Moulins-Engilbert (58)
Renseignements au 03 86 84 28 75

01 - Blonde d'Aquitaine vend 1 taureau adulte + jeunes mâles 10 à 24 mois TBO type mixte IBRA livraison possible
✆ **06.77.19.11.44**

01 - Blonde d'Aquitaine vend 1 taureau adulte + jeunes mâles10 à 24 mois TBO type mixte IBRA livraison possible
✆ **06 77 19 11 44**

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND taureau adulte Cyclone, - taureaux LIMOUSINS 17 et 18 mois, type mixte, HBL, fils de Génial (RCV) Gagneur (Top Price Lanaud) + Cyclone RRE VS, - génisses pleines HBL, vêlage septembre, octobre, novembre écographiées (réf. 130B)
✆ **06 28 02 04 05**

10 - Achète 10 génisses limousine à saillir et 1 taureau limousin.
✆ **06 33 90 12 17**

21 - Elevage charolais GAEC HENRIOT vends reproducteurs HBC 15 mois, origine IA, vêlage facile, garanties sanitaires (réf. 0701)
✆ **06 21 88 22 77**

21 - El. Charolais HBC VENDS taureaux 2 ans, vêlage facile, - veaux repro. de l'année, IBR A. EARL Gabory - Jeux les Bard (réf. 1410)
✆ **06 87 43 40 33**

21 - VENDS taureaux 18 mois, vêlage facile, type élevage et viande, le tout HBC EARL Bolâtre Jean-Louis. (réf. 1602)
✆ **06 98 38 19 62**

21 - VENDS taureaux charolais 15 - 16 mois, HBC, TGS. EARL Tursin - 21210 Villargoix (réf. 17VB3)
✆ **03 80 64 25 25**
06 73 95 62 82

21 - VENDS cheptel pure race 66 VL/ génisses pleines. moy. 9300 kg,, moy. cellule 180, prix : 1300 euros HT (réf. 1802)
✆ **06 2312 05 53**

SURVEILLANCE DES ÉLEVAGES


SÉCURITÉ DES EXPLOITATIONS


PLUS D'INFOS :
Romain Chabert 06 80 41 11 04
VISIONAUTE
www.agri-video-system.com

21 - VENDS gros veaux reproducteurs 15 mois non HBC, viande et élevage, bonne origine, TGS. (réf. 1801)
✆ **06 83 21 84 21**

21 - VENDS taureaux reprod. 16 mois HBC ou non, IBR A. Poillot Benoit - Thoisy la Berchère (réf. 1803)
✆ **06 78 22 35 45**

21 - VENDS veaux reproducteurs HBC, IND. IBR. Colliette Christian - 21210 Villargoix (réf. 1804)
✆ **06 70 74 97 70**
03 80 64 12 78

38 - Vends génisses 15 mois, 2 ans et taurillons 15 mois pour repro. Charolais, indemne IBR
✆ **06 41 05 24 12**

39 - Vds vaches charolaises pleines croisées limousin vêlage mai-juin
✆ **03 84 52 53 42 h.r.**
06 72 12 29 65

GAEC Goulliard Montfaucon - 71 Toulon-sur-Arroux
6 et 7 Mai 2016
VENTE amiable de 25 taureaux HBC ibra, hivernés aux prés, bonnes origines.
Tél/Fax : 03 85 79 40 98 - Mobile : 06 74 09 49 89

39 - Vends 8 jeunes vaches avec veaux femelles charolais, TGS. Jonnier Nicole.
✆ **03 84 81 23 59**

42 - Vds taureaux Charolais 15/16 mois HBC vel. fac. livr. assur. Cuisset JM St Germain Lespinasse
✆ **06 30 92 60 12**

42 - Vds taureau Charolais 18 mois HBL Ibra livraison assurée Gaec Lapendery
✆ **04 77 65 67 21**

54 - Vends génisses à saillir Prim'Holstein. Vends troupeau de vaches.
✆ **06 83 07 09 75**

58 - VENDS gros veaux repro. HBC, IBR A, sols non calcaires. Martinet Damien 58250 Ternant (réf. 1502)
✆ **06 50 30 32 26**

58 - VENDS veaux reproducteurs HBC 14 - 16 mois. GAEC Beauzon - Préporché (réf. 1504)
✆ **03 86 84 21 53**
06 18 78 86 18

58 - VENDS génisses LIMOUSINES gestantes, vêlage prévu à partir du 15 novembre + reproducteurs mâles de 13 mois, TGS. Livraison (réf. 16VB1)
✆ **06 10 34 28 10**

58 - Vends 3 taureaux Charolais adultes cause changement race. (1704)
✆ **06 83 01 47 47**

58 - VDS Veaux reproducteurs et taureaux 2 ans HBC TGS. GAEC des Morillats - Préporché. (17VB2).
✆ **06 33 49 46 88**

58 - VENDS 1 taureau 3 ans et 1 taureau 18 mois, IBR A. Boulin Gilbert - Sermages (réf. 1705)
✆ **03 86 84 21 44**

58 - VENDS 3 taureaux charolais de 3 et 4 ans, le tout HBC,TGS, IBR A. EARL Stéphane Berger - Ternant (réf. 170B)
✆ **06 25 72 20 74**
06 03 61 72 87

58 - VENDS taureaux HBC 2 ans et 15 mois, BO, naisseur de Hatenon (Champion Paris 2016) et de Cyrano. EARL Batho Serge - L'Hatenon - Saxi-Bourdon (réf. 180C)
✆ **06 83 68 07 96**

69 - Achète broutards femelles charolaise vaccinées FCO et vaches non vaccinées pour engraissement.
✆ **06 80 44 67 41**

69 - Vds génisses PH gestantes - Génisses PH à saillir - Génisses 8 mois à 1 an garanties sanitaires.
✆ **04 74 70 19 14**

71 - Elevage limousin vend taureaux 18 mois, 2 ans, TGS, calmes, vêlage facile fin d'os.
✆ **06 81 99 18 93**

71 - VENDS taureaux HBC au pré, bonnes origines. GAEC Goulliard. (réf. 030A)
✆ **03 85 79 40 98**
ou 06 74 09 49 89

71 - Vds T. B. taureaux repro. charolais, HBC, 2 et 3 ans, IBR A, au pré. Dumont J.-P.
✆ **06 07 57 55 40**

71 - Vends taureaux 3 et 4 ans, HBC, IBR A, vacc. FCO. Gaec du Bois de Vesvres, Toulon-sur-Arroux.
✆ **06 88 64 60 14**

71 - Elevage HBC vend au choix bons taureaux 2 ans IBR A, TGS, liv. poss., Ducert Cl., Martigny.
✆ **06 07 75 81 61**

71 - Vends 4 taureaux HBC adultes et veaux 17 mois, TGS, livraison possible. Debarnot François, Viry.
✆ **06 14 82 52 05**

88 - Venez choisir votre prochain taureau Blond d'Aquitaine dont 12 excellents mâles de 400 à 550 kg au prix de 1.600 à 2.000 euros.
✆ **06 12 85 67 49**
ou 03 29 30 81 40

88 - Vends broutard mâle 9 mois Aubrac, 2 taureaux Salers croisés Limousin 2 ans ind. IBR.
✆ **06 07 75 79 41**

89 - Elevage charolais HBC Vend taureaux 18 - 22 mois et 60 mâles de l'année, TGS, vêlage facile ou type élevage, - 15 génisses de 2 ans. Livraison. Accueil permanent. IBR A. GAEC Cadoux P. et Fils (réf. 110A)
✆ **06 89 18 05 87**

Ovin

71 - Vends agnelles charollaises de renouvellement, garanties sanitaires.
✆ **06 75 75 59 80**

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes, chèvres pleines ou en lait. Paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

Equin

26 - A vendre 4 ânons mâles 15 mois très dociles, 100 euros l'un.
✆ **06 50 45 75 55**

Volaille-Lapin

69 - Vends poulets fermiers race cou-nu rouge, 150 jours d'élevage. Tarif suivant quantité.
✆ **06 68 62 59 59**

Chien

69 - Vds chiots type Berger Allemand non Lof 3 nés le 28/02/2016 - N° mère 250268731568372 - SIREN 390880888.
✆ **04 74 26 30 71**

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapins de Garenne repris en parc adaptation garantie livraison documentation
✆ **06 82 28 12 19**

Terres de Bourgogne


agribourgogne.fr
Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux
Facebook
Twitter
Google +

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 18 décembre 2015 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2016 à 1,80 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,88 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

NOMINATION

NORD SUD

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1 000 €
Siège social : 6 Route de Villars
21140 Villars Et Villenotte
RCS Dijon 502 854 581

Par décision du 18/07/2015, l'associé unique a nommé en qualité de liquidateur, en remplacement de Monsieur Gérard Aubertin décédé, Madame Sophie Duplus demeurant 4 Route de Villars 21140 Villars Et Villenotte.

Mention sera faite au RCS Dijon.

AL211816667

SAS SYMBIOPOLE

au capital de 58 000 euros
Route de Semur en Auxois
21390 Précy sous Thil
RCS Dijon 399 814 383

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 04/04/2016 a décidé :

de nommer M Luzin Francis, demeurant 9 rue Crevaux 75016 Paris Président en remplacement de M Dubourq démissionnaire.

de nommer M Thélisson Olivier, demeurant 131 rue de l'université 75007 Paris Directeur général.

AL211816709

TRANSFERT DE SIÈGE

SOCIETE « SNC DANI «

Société en Nom Collectif
Capital : 1.000,00 Euros
Siège à : Dijon(21000) 66 A Boulevard des Martyrs de la Résistance
RCS : Dijon
SIREN : 819 590 217

Suivant une décision extraordinaire de la collectivité des associés en date du 15/04/2016 il a été décidé de transférer le siège social de la société initialement fixé à Dijon (21000) 66 A Boulevard des Martyrs de la Résistance à Dijon (21000), 7 Rue Angélique Ducoudray à compter du 15/04/2016.

Ancienne mention : siège social à Dijon (21000) 66 A Boulevard des Martyrs de la Résistance,

Nouvelle mention : siège social à Dijon (21000), 7 Rue Angélique Ducoudray.

Il a été également décidé de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis et mention.

La gérance

AL211816700

SCI VODOI

Société civile immobilière
au capital de 500 euros
Ancien Siège social : 4 Rue Chardonnet
21000 Dijon
Nouveau Siège social : 3 Route d'Is sur Tille
21120 Moloy
RCS Dijon 531 062 313

Aux termes d'une délibération en date du 08 AVRIL 2016, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 4 Rue Chardonnet à Dijon (21000) au 3 Route d'Is sur Tille à Moloy (21120) à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.

Pour avis

La Gérance

AL211816702

C.A.C. CENTRALE D'ACHAT DES COLLECTIVITES

SARL au capital de 7.622,45 €uros
Siège social : Dijon (21000)
2 Rue de Skopje ZAE Cap Nord
411 832 645 RCS Dijon

Aux termes des décisions de l'associé unique du 4 MARS 2016, le siège social a été transféré de Dijon (21000) – 2 Rue de Skopje ZAC Cap Nord à Genlis (21110) – 9 Rue Ampère. L'article 4 (Siège Social) des statuts a été modifié en conséquence.

Le gérant

AL211816722

MODIFICATION DE CAPITAL

SARL POIS DE SENTEUR

Augmentation de capital

Les associés réunis en date du 29/03/2016 de la SARL POIS DE SENTEUR dont le siège social est à DIJON 75,rue de Mirande immatriculée au RCS de Dijon sous le N°.507.963.700 ont décidé d'augmenter le capital de 90.000 € pour le porter de 10.000 € à 100.000 €.

AL211816720

ADDITIF

LES PRODUCTEURS DU PAYS BEAUNOIS

En additif à l'annonce n°AL211516645 parue dans le n°1369 du 15 avril 2016, concernant la constitution de la société LES PRODUCTEURS DU PAYS BEAUNOIS, le Président de la Société est M. Jean-Jacques Terrand, demeurant à Cussy la Colonne (21360) - rue de Montceau.

Pour avis, le Président.

AL211816711

CONVOCATION

CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

LES ELEVEURS BIO DE BOURGOGNE

Société Coopérative Agricole
à capital variable
Siège Social : Rue de l'Oze
21150 Venarey Les Laumes
Agrément n° BOU 06-21-2
RCS Dijon D 482 318 086

Les adhérents de la Société Coopérative Agricole LES ELEVEURS BIO DE BOURGOGNE sont convoqués en assemblée Générale Ordinaire le :

Le jeudi 26 mai 2016 à 9h30

Salle de l'Hexagone – 1 boulevard Frédéric Latouche

71400 Autun

Sur l'ordre du jour suivant:

- Rapport du Conseil d'Administration aux associés sur l'exercice 2015, activités et résultats,
- Rapports du commissaire aux comptes,
- Examen et approbation des comptes,
- Rapport et quitus aux administrateurs,
- Affectation des résultats de l'exercice 2015,
- Renouvellement des Administrateurs,
- Fixation de l'allocation globale de l'indemnité aux administrateurs,
- Constatation de la variation du capital souscrit,
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités
- Questions diverses.

Les Adhérents ont la faculté de prendre connaissance, à partir du 15e jour précédant l'assemblée générale, des rapports des commissaires aux comptes et du Conseil d'Administration, ainsi que du texte des résolutions proposées, du bilan et du compte de résultat afférant à l'exercice 2015 au siège social des ELEVEURS BIO DE BOURGOGNE.

Le conseil d'administration

AL211816703

MODIFICATION DE STATUTS

EARL LEVEQUE PHILIPPE

Société civile
au capital de 103 817.78 euros
Siège social : 21170 Magny Les Aubigny
327 894 564 RCS Dijon

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 02/08/2010, la durée de la société a été prorogée de 60 ans à compter du 16/08/2011.

Pour avis la gérance

AL211816704

DE BENEDITTIS SERVICES

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 628 €uros
Siège social : 8 Impasse des Artisans,
ZA La Lisière - 21560 Bressey sur Tille
RCS Dijon : 429 741 994

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 mars 2016, il a été décidé d'agréer en qualité de nouvel associé, la SC ALVES, société civile au capital de 44 500 euros, immatriculée au RCS de Dijon n° 818 427 460, ayant son siège social 8 rue de Bourgogne 21270 Etevaux et représentée par M. Mickaël ALVES, son gérant.

En conséquence, l'article 8 des statuts a été modifié comme suit :

Article 8 : CAPITAL SOCIAL

Ancienne mention :

M. Christian DE BENEDITTIS – 21 Quai de Belfort 21000 Dijon

M. Mickaël ALVES – 8 rue de Bourgogne 21270 Etevaux.

Nouvelle mention :

SC ALVES – 8 rue de Bourgogne 21270 Etevaux, représentée par son gérant, M. Mickaël ALVES.

Il a été également décider de nommer Monsieur Mickaël ALVES et Madame Véronique COLAS épouse ALVES PARGANA, demeurant ensemble 8 rue de Bourgogne 21270 Etevaux, en qualité de nouveaux gérants pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Christian DE BENEDITTIS, démissionnaire.

L'ensemble de ces modifications prennent effet le 17 mars 2016.

Mention sera faite au RCS de Dijon.

Pour avis.

AL211816717

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE CÔTE D'OR

Appel à Candidatures du 29/04/2016

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

GERLAND: Ensemble bâti : habitation + exploitation - prés. zone A et UA du PLU de la commune - Objectif : Priorité sera donnée à un projet d'installation agricole.

4 ha 09 a 25 ca - Des petits bois: AC-52[8](*)[F1]-52[8](*)[F2]-52[8](*)[F3] - Hameau de balon: AC-37(*)[F1]-37(*)[F2] - Les epenottes: ZH-53

La SAFER Bourgogne Franche Comté se propose de louer les biens fonciers suivants :

MINOT : Terre, Pré et Landes

- 'Champet': ZL- 159(A)- 159(B) - 'Curtille': ZH- 13 - 'La brochere': ZK- 6(A)- 6(B) - 'Le cheminet': ZI- 2 - 'Le village': A- 220- 227- 1098 - 'Les cotes raveries': ZI- 3- 5- 6 - 'Les poisets': ZI- 10(J)- 10(K)

- 'Les sens': G- 205 - 'Les vaux': G- 324- 325

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 24/05/2016** à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE, Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL211816719

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

BIOTIFUL BABY'Z

Société à responsabilité limitée
à associé unique
au capital de 10 000 euros
Siège social : 4 Rue des Bleuets
21600 Longvic
537 874 398 RCS Dijon

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 22 avril 2016, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Madame Emilie Thilliet de démissionner de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouvelle gérante Madame Virigine Genin, demeurant 25 Chemin de Luisset 69003 Janneyrias, pour une durée illimitée à compter du 22 avril 2016.

Pour avis

La Gérance

AL211816707

SCI IMSO

au capital de 1.067 euros
route de Semur
ZAC les Ecugnières
21390 Précy sous Thil
Dijon 397 965 401

L' Assemblée Générale du 04/04/2016 a nommé M Thélisson Olivier, demeurant 131 rue de l'université 75007 Paris gérant en remplacement de Mme Nictou Josette démissionnaire

AL211816708

SARL HOLDING SYMBIOLOGIC

au capital de 8000 euros
Route de Semur en Auxois
ZA les Ecugnières
21390 Precy sous THil
RCS Dijon 491 522 892

L'Assemblée Générale du 04/04/2016 a nommé M Thélisson Olivier, demeurant 131 rue de l'université 75007 Paris cogérant pour une durée indéterminée.

AL211816710

DISSOLUTION LIQUIDATION

NORD SUD

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1 000 €
Siège social : 6 Route de Villars
21140 Villars et Villenotte
RCS Dijon 502 854 581

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 16/04/2016, les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat, prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 16/04/2016.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de Dijon.

Mention sera faite au RCS Dijon.

Pour avis.

AL211816666

CUMA DES BAS PRES

à 21130 Poncey-Les-Athée
N° d'agrément : 21/469
RCS Dijon : 329 666 382

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 12/04/2016, a décidé la dissolution anticipée de la CUMA des BAS PRES, à compter du 12/04/2016 et désigné aux fonctions de liquidateur :

BERTAUT Alain demeurant à Poncey-Les-Athée

GUELDRY Pierre demeurant à Poncey-Les-Athée

Lesquels disposent à cet effet de tous pouvoirs.

Les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés à Mairie, 21130 Poncey-Les-Athée, siège de la liquidation.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Dijon

Pour avis

Les Liquidateurs.

AL211816705

CUMA DES BAS PRES

Société en liquidation
Siège social : Mairie,
21130 Poncey-Les-Athée
N° d'agrément : 21/469
RCS Dijon : 329 666 382

L'Assemblée Générale Extraordinaire de clôture de liquidation s'est réunie le 13/04/2016, sur convocation des liquidateurs.

Cette assemblée a approuvé les opérations de liquidation et le compte définitif de liquidation, donné quitus de l'exécution de leur mandat aux liquidateurs et constaté la clôture de la liquidation.

Les Liquidateurs.

AL211816706

AVIS DE DISSOLUTION

L'AGE du 22/04/16 a décidé de dissoudre par anticipation à compter du même jour, la Société civile immobilière LES HERBUES au capital de 3 000 € dont le siège est à Ruffey les Echirey (21490) 9 allée du Breuil, 799 057 468 RCS Dijon. M. Pedro Aller demeurant à Dijon(21000) 16 rue Chanzy, a été nommé Liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse du siège social. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.

Pour avis,

AL211816714

GLMC EURL,

Société en liquidation
au capital de 3.000 €
12 rue de Citeaux, 21200 Beaune
524495041 RCS Dijon

Clôture de liquidation

Aux termes de l'AGE en date du15/09/2015, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, prononcé la clôture de liquidation de la société. La société sera radiée du RCS de Dijon Le liquidateur.

AL211816715

AVIS DE CONSTITUTION

SCP «Romain BRUCHON, Clémentine COURLET de VREGILLE et Maximilien CHANUT, notaires associés» à Dijon (21000), 6 rue de l'Ecole de Droit.

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Maximilien CHANUT, notaire à Dijon, le 22 avril 2016, il a été constitué la Société Civile Immobilière suivante :

Dénomination : SCI AACWL

Forme : Société Civile Immobilière

Capital social : 1 000,00 €

Siège : Dijon (21000), 8 Place Bossuet

Objet : Acquisition, administration, gestion par location ou autrement de tous immeubles et l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet

Durée : 99 ans

Apports en numéraire : 1 000,00 €

Gérant : Monsieur Mehdi ESMAIL, domicilié à Fontaine-les-Dijon (21121), 4 Rue des Puits Pouilly.

Immatriculation : RCS de Dijon.

Cession de parts : clauses d'agrément sauf entre associés et descendants

Pour avis et mention

Maximilien CHANUT.

AL211816699

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société civile d'exploitation agricole présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCEA DES PRES VERTS

Siège : 50 route de Chazeuil 21610 Bourberain

Durée : 99 ans à compter de sa date d'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon

Objet : l'acquisition, la prise à bail, l'exploitation de tous biens agricoles soit directement, soit par voie de fermage, de métayage, de mise à disposition de la société des biens dont les associés sont locataires ou selon toutes autres modalités.

La vente et éventuellement la transformation conformément aux usages agricoles des produits de cette exploitation ainsi que les activités qui sont dans le prolongement des actes de production réalisés par la société ou qui ont pour support l'exploitation ;

Capital : 100 euros, constitué uniquement au moyen d'apports en numéraire

Gérance : M Calinon Stéphane a été nommé gérant de la société pour une durée de 9 ans

Cession de parts : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné par décision collective

Sont dispensées d'agrément les cessions consenties à des associés ou au conjoint de l'un d'eux ou à des ascendants ou descendants du cédant

Pour avis, la gérance

AL211816712

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé à Champigny (89340), le 9 Février 2016, il a été constitué une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Objet: l'acquisition, la gestion et, plus généralemenent, l'exploitation de bail, location ou autrement, de tous biens ou droits immobiliers

Dénomination sociale : MARCADET

Siège social est fixé à : 6 Rue de Chaumont Champigny (89340)

Durée : 99 ans

Capital social : 100,00 € divisé en 100 parts de 1,00 € chacune numérotées de 1 à 100 entièrement souscrites.

Cessions de parts : agrément préalable à l'unanimité des associés.

Gérant sans limitation de durée : Madame Caroline MALAQUIN épouse de Monsieur VACCARO Anthony demeurant à Champigny (89340)

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de sENS

Pour avis

La gérante

AL211816716

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à Dijon du 11/04/2016 a été constituée une SAS nommée : OEVENEMENT

Objet : Activité d'achat et de vente devin, organisation d'événements à visée œnologique

Capital : 2.000 €

Siège social : 1A rue du 26 E Dragons, 21000 Dijon

Durée : 99 ans Admission aux assemblées –

Vote : Tout actionnaire peut participer aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Transmission des actions : il existe des clauses statutaires d'agrément à l'égard des tiers

Président : Mme Audrey Chaillet, 1A rue du 26 E Dragons, 21000 Dijon

Directeur général : M. Alexandre Bastard, 1A rue du 26 E Dragons, 21000 Dijon

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

AL211816723

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 02/05/2016, il a été constitué une EURL dénommée MGPROPRETE 21.

Siège social : 1B Allée Du Pic Vert - 21600 Longvic.

Capital : 3.000 €.

Objet : nettoyage courant des bâtiments (code APE 8121Z).

Gérance : Mme Muriel Gaillardet, 1B Allée Du Pic Vert - 21600 Longvic.

Durée : 99ans à compter de son immatriculation au RCS de Dijon.

AL211816724

NIÈVRE

SUCCESSION

SUCCESSION

Avis

La Directrice régionale des Finances publiques de Bourgogne Franche Comté et du département de la Côte d'Or, Administratrice Générale - France Domaine Gestion des Patrimoines Privés 25, rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex ;

- a été nommée par décisions du tribunal de grande instance de Nevers, curateur des successions de :

. en date du 24/03/2016,

Mme Claudine LARCIN célibataire, décédée le 20/03/2015 à Varzy, réf 0218003202

M. Henri EUVE célibataire, décédé le 14/07/2015 à Auxerre, réf 0218003203

. en date du 06/04/2016,

M. Jean-Claude DEVOUARD célibataire, décédé le 27/08/2009 à Dijon, réf 0218003974

M. Christian VINCON divorcé, décédé le 25/03/2010 à Nevers, réf 0218003975

M. Jérôme ANDRE célibataire, décédé le 27/09/2010 à Nevers, réf 0218003978

M. Alain MALLET divorcé, décédé le 09/06/2015 à Nevers, réf 0218003980

M. Claude COMMAILLE marié, décédé le 13/05/2015 à Nevers, réf 0218003983

M. Jean-Marc BONPAY célibataire, décédé le 28/04/2015 à Nevers, réf 0218003984

les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

- curateur des successions de :

Mme Marguerite Pierrette HERBIN célibataire, décédée le 21/05/2013 à Lormes, réf 0212006

M. Dominique VIGOUROUX célibataire, décédé le 09/02/2013 à Autun, réf 0212006818

Mme Fatiha KHELIFA veuve MARTAGUET, décédée le 02/08/2011 à Donzy, réf 0212006875

M. Marcelin Denis JACQUES célibataire, décédé le 20/11/2013 à Auxerre, réf 0212006872

Mme Andrée MAZERAT célibataire, décédée le 26/01/2014 à Dijon, réf 0212007092

Mme Evelyne BESSENT divorcée LECOURSONNAIS, décédée le 20/05/2014 à Nevers, réf 0212007689 établira les inventaires estimatifs et les projets de règlement du passif

AL581816711

CESSION DE PARTS

FINEX LOGISTICS

SARL au capital de 5000 euros
Siège sociale : 28 rue des montôts,
58000 Nevers

Par décision de l'AEG du 01 avril 2016, l'associée unique a décidé de céder 50 % des parts sociales de la société Finex Logistics à la société QEMA Capital Ltd (Londres).

En autre a été pris acte de la démission du gérant M. Mohamed Lagrib a compté du 01/04/2016.

Et nomme par l'associé unique un nouveau gérant M Abdelouaheb BENABASSA demeurant au 126 rue du pont, 58600 Fourchambault a compté du 01/04/2016.

AL581816704

MODIFICATION DE CAPITAL

SARL SAGNE

Augmentation du capital

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 20 avril 2016 de la société SARL SAGNE, Société à Responsabilité Limitée au capital de 10 000 euros, ayant siège social Le Bourg, 58340 Diennes-Aubigny, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers sous le numéro 508 630 217, a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 50 000 euros par apports en numéraire, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Article 7 - Capital Social

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à dix mille euros (10 000 euros).

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à soixante mille euros (60 000 euros).

Pour avis, la Gérance

AL581816700

J.T.P. JEANNIN TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS SARL

Société à responsabilité limitée
au capital de 7.700 €
Siège social : Route de Marigny
58800 Chitry Les Mines
429 821 127 R.C.S. Nevers

Suivant procès-verbal en date du 13 février 2016, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de réduire le capital de 2.680 € pour le ramener à la somme de 5.020 €.

Suivant procès-verbal en date du 18 avril 2016, La Gérance a constaté la réduction de capital ci-dessus.

En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.

Mention sera portée au R.C.S. de Nevers.

La Gérance

AL581816718

CONVOCATION

SICAFOME
29 route de Châtillon
58290 Moulins Engilbert

CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE

Mesdames et Messieurs les porteurs de parts sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le

VENDREDI 20 MAI 2016

à 14 h 30 Salle polyvalente de Moulins-Engilbert

Ordre du jour :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration
- Rapports du Commissaire aux comptes
- Approbation des comptes de résultat et bilan au 31/12/2015
- Affectation du résultat de l'exercice
- Approbation des conventions article L 225-38 code de commerce
- Questions diverses.

AL581816719

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

AVIS DE CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

M. Bernard Rousseau, né à Donzy (58220), le 29/06/1950 et Mme Solange Violette, son épouse, née à Narcy (58400), le 11/12/1952, demeurant à Suilly la Tour (58150), 15 « La Buffière», mariés à la mairie de Narcy (58400), le 24/04/1976, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter celui de la communauté universelle.

Suivant acte reçu par Me A. Juillet, notaire à Pouilly s/Loire, le 18/04/2016. Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Juillet pendant un délai de 3 mois à compter de la date de la présente parution, par LRAR ou par acte d'huissier de justice. Pour insertion conformément aux dispositions de l'art. 1397 du code civil

Me A.JUILLET

AL581816724

MODIFICATION DE STATUTS

CHARLOIS COSMETIQUES

Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 euros
Siège social : Le Bourg
58700 Murlin
RCS Nevers 812 261 493

Aux termes des décisions de l'associée unique du 30 décembre 2015 :

- la société CHARLOIS ET COMPAGNIE, SARL de droit luxembourgeois au capital de 27.516.300 euros dont le siège social est situé 11-13 boulevard de la Foire - L-1528 Luxembourg immatriculée au RCS Luxembourg n°B-190788, a été nommée en qualité de Président en remplacement de la société BLACK OAK démissionnaire,
- le capital social a été augmenté de 990.000 euros en numéraire. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. Ancienne mention : capital 10.000 euros. Nouvelle mention : capital 1.000.000 euros.

Mention sera faite au RCS de Nevers.

AL581816697

BRISSET ET FILS

SARL au capital de 7622,45 €
Siège social : Boulorges,
58640 Varennes-Vauzelles
353 437 254 RCS de Nevers

L'AGE du 12/04/2016 a décidé, à compter du même jour, de:

- transférer le siège social de la société Rue des Grands Jardins, 58640 Varennes-Vauzelles,
- modifier l'objet de la société qui devient : acquisition, vente, gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, production d'énergie photovoltaïque ou autre, l'achat, la vente ou la location de tous matériels destinés aux travaux de bâtiment, l'acquisition de terrains en vue de la construction d'immeubles à usage privé, professionnel ou commercial et la vente de ces ensembles immobiliers, à titre d'activité secondaire elle a également pour objet la location avec ou sans chauffeur de tout matériel de transport et de levage.

Mention au RCS de Nevers.

AL581816701

EARL CHAPUIS

Les Loges - 58200 Saint Loup
RCS Nevers - N° 488.913.633

Par acte sous seing privé à effet du 15 avril 2016, l'EARL CHAPUIS a été transformée en :

Forme : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

Objet : activités agricoles

Dénomination Sociale : GAEC CHAPUIS-PERRIN

Siège Social : Les Loges - 58200 Saint Loup

Gérants : M. et Mme CHAPUIS David et Stéphanie, demeurant Les Loges - 58200 Saint Loup

Capital Social : 12 000 euros divisé en 12 parts de 1 000 euros représentant de biens mobiliers

Durée : 99 ans

Immatriculation : Inscription modificative au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Le groupement a été agréé suivant décision préfectorale du

11 avril 2016. Pour avis, la gérance

AL581816716

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 42

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIEVRE

Appel à Candidatures

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, location, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

Biens à vendre :

Cmne de GARCHIZY (AA 16/026):

2 ha 83 a 06 ca - Le petit bois: ZI-119[22]

Cmne de SAINT-BENIN-D'AZY (AA 14/118): PARCELLES BOISEES

4 ha 11 a 55 ca - Les ardilliers: AC-4 - Les merats: AI-26-33-36-40-42-87-88-106-128-129

Biens à louer par intermédiation locative :

Cmne de CHAMPVERT(IL16/0001)

116 ha 14 a 47 ca

- 'Buisson robin': A- 1263- 1589- 1591(*) - 'Champ des balais': A- 915 - 'Champ des morans': A- 401 - 'Champ devon': A- 389 - 'Champ du fourneau': A- 378 - 'Champ du puits': A- 379 - 'Champ machinois': A- 439 - 'L ouche robin': A- 390 - 'L usage': B- 203 - 'La bruyere': A- 372 - 'La rogarde': B- 6 - 'Le dechert': A- 1099- 1100- 1139 - 'Le gros mayau': A- 423 - 'Le petit champ': A- 376 - 'Le rompe': B- 410 - 'Le sauvin': A- 426- 427 - 'Les mineres': A- 345(*) - 'Les pres charlay': A- 398- 399(*) - 'Les quartiers': B- 2 - 'Pre de la maison': A- 432(*) - 'Pre des chevaux': A- 431

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 23/05/2016** à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 NEVERS , Tél.: 0386214000 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL581816722

Alciat-Juris
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Me Arnaud SARLAT
Siège Social : Bourges - 4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon - 5 ter rue de la Gaucherie
Nevers - 6 rue Hoche

ENTREPRISE VIODE

SAS transformée en SARL
Au capital de 100 000 euros
Siège social : Route de Clamecy
58800 Corbigny
RCS Nevers B339 913 428

Par décision du 30 mars 2016, il a été décidé la transformation de la société en SARL.

Cette transformation a entraîné la modification des mentions anciennement publiées qui sont frappées de caducité, à compter de ce même jour.

Anciennes mentions : S.A.S **Forme :** **Président :** M. Ludovic MADAMET, né le 10 Novembre 1983 à Lisieux (Calvados) demeurant à Sauvigny les Bois (58160) Thiot.

La société AEC, CAC titulaire, représentée par M. ROUSSAT, dmt à Saint Victor (03410) ZA du Pont des Nautes, M. Pierre DESFORGES, CAC suppléant, dmt à Yzeure (03401), 1 route de Bourgogne

Nouvelles mentions :

Forme : SARL

Gérant pour une durée illimitée : M. Ludovic MADAMET, sus nommé et domicilié.

CAC : Néant

Le dépôt légal sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis,

AL581816720

4 P

SARL au capital de 8 000 €
Siège social
Le Levée
Le Pet à l'Ane
58000 Sermoise sur Loire
438 626 244 RCS de Nevers

L'AGE du 01/04/2016 a décidé, à compter du même jour, de

- transférer le siège social de la société RN 81 - Le Harlot, 58000 Saint-Éloi
- modifier l'objet de la société en ajoutant l'activité suivante : fabrication d'éléments en bois pour la construction

En conséquence, les articles 2 et 4 des statuts ont été modifiés.

Mention au RCS de Nevers

AL581816721

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

AVIS DE LOCATION GERANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date, à Gâcogne, du 27 avril 2016, la Commune de Gacogne (Nièvre) a donné en location-gérance, à compter du 1er mai 2016 à la société « Auberge de Gâcogne », Société à Responsabilité Limitée au capital de 5.000 € ayant son siège social au Bourg – 58140 Gâcogne, en cours d'immatriculation auprès du R.C.S. de Nevers, le fonds de commerce d'un multiple rural comprenant bar, restaurant, chambre d'hôte, station-service, jeux, gaz, épicerie, dépôt de pain, journaux, point-poste, sis Le Bourg – 58140 Gâcogne, et ce, pour une durée de trente-deux mois ; Reconductible ensuite, de façon expresse, par périodes successives d'un an.

Pour unique insertion,

le loueur de fonds,

le locataire-gérant.

AL581816693

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît MARTY
3 rue du Bengy
58640 Varennes-Vauzelles

LA SALADERIE

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social :
Centre Commercial Nevers-Marzy
58180 Marzy
789 161 163 RCS Nevers

Objet : Modification de la gérance

Décision : Assemblée générale extraordinaire du 28 avril 2016

Ancienne mention : Gérance : Madame Irène Maria Oliveira épouse Gobry demeurant rue du Renard, 58180 Marzy,

Nouvelle mention : Gérance : Madame Clémence Hagouel, 8 rue Galilée, 58640 Varennes Vauzelles

Pour avis.

AL581816715

FL FLAVERIES

L'AGE du 28.4.2016 de la société FL LAVERIES, SARL au capital de 2000€, 24, impasse des 3 Corbiers, 58000 Nevers, 521 577 874 RCS Nevers, a décidé : - de transférer le siège social de la société au 45 rue colonel Jeanpierre, 58000, Nevers. - de nommer nouveau gérant, Mlle Avez Laetitia, 45 rue colonel Jeanpierre, 58000 Nevers, en remplacement de Mr Bancilhon Frédéric, démissionnaire. Mention au RCS de Nevers

AL581816717

DISSOLUTION LIQUIDATION

SCI LA CROIX DE VIE

Société civile immobilière
au capital social de 1 500 Euros
Siège social : 49 rue François Mitterrand 58270 St Benin d'Azy
440 822 252 R.C.S. Nevers

Le 16 mars 2016, l'Assemblée Générale a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour.

Madame Céline Lambelin demeurant 49 rue François Mitterrand 58270 St Benin d'Azy, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au 49 rue François Mitterrand 58270 St Benin d'Azy.

Pour avis.

AL581816703

VEIGA SARL

SARL au capital de 31000 €
Siège social : 32 bis route de Lyon,
58000 Sermoise-sur-Loire
339 977 621 RCS de Nevers

L'AGE du 31/03/2016 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé en qualité de liquidateur M. VEIGA Adérito Manuel, demeurant 8 rue de la Pisserotte, 58000 Nevers, et fixé le siège de liquidation au siège social.

Modification au RCS de Nevers.

AL581816705

EARL LAGARDE JEAN-LOUIS

en liquidation
Champagne - 58190 Metz le Comte
Au capital de 98 299,13 euros
R.C.S. Nevers - 389 527 458

L'assemblée générale réunie le 28 mars 2016, a approuvé les comptes définitifs de liquidation à effet du 31 décembre 2015, déchargé M. LAGARDE Jean-Louis de son mandat de

liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation et le transfert de l'universalité des biens, droits et dettes transmissibles à l'associé unique. Comptes définitifs déposés au RCS de Nevers.

Pour avis, le liquidateur.

AL581816706

EARL MAUROY

EARL en liquidation
au capital de 7500 euros.
Siège: La Grande Brosse ,
58220 Donzy.
RCS Nevers 524350451

A compter A.G.E du 01-05-2016: Approbation des comptes de liquidation. Quitus au liquidateur, décharge de son mandat. Clôture de liquidation. Radiation de la société.

Dépot comptes de liquidation au RCS de Nevers.

AL581816725

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 25/04/2016, il a été constitué la société suivante :

Forme : Société civile immobilière.

Dénomination : STEFFLINE.

Siège social : La Montagne 58110 Rouy.

Objet social : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers. Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

Durée : 99 ans, à compter de son immatriculation au RCS.

Capital : 10 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.

Gérant : Jean-Michel JAILLAUX, La Montagne 58110 Rouy.

Cessions de parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant. Elles ne peuvent

être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

Immatriculation : au RCS de Nevers.

Pour avis, le gérant.

AL581816702

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 26 Avril 2016, il a été constitué une SARL dénommée: LA FERME MORVAN BOURGOGNE

La société a pour objet social, sous quelque forme, à quelque titre et en quelque lieu que ce soit toutes les activités se rapportant directement ou indirectement à la découpe de viande, travail à façon, commercialisation de viande, volailles, fabrication charcuterie, conserverie,

négoce de marchandise, location de panneaux publicitaire sur véhicule, repas traiteur et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement. La société peut prendre toutes participations et tous intérêts dans toutes sociétés et entreprises dont l'activité serait de nature à faciliter

la réalisation de son objet social.

Siège social : 9 Route Départementale 981 58160 Beard

Capital : 1000 euros

Co-Gérants : Madame COMMEAT Karine et Monsieur Cédric VINCENT demeurant 4 Rue des Crêts de Forges 58160 Sauvigny-Les-Bois.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.

AL581816707

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé du 22 avril 2016, il a été constitué un GAEC sous la dénomination de Groupement Agricole d'Exploitation en Commun GAEC CAQUET Paul et Isabelle, dont le siège social est fixé à Dhéré - 58240 Langeron, à effet du 12 avril 2016. Le groupement a été agréé par décision préfectorale du 11 avril 2016. Le GAEC sera immatriculé au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis, Les fondateurs.

AL581816709

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 30/04/2016, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCI LE BURON

Objet social : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question

Siège social : 2 Chemin des rapies, 58400 Raveau.

Capital : 500 €

Durée : 99 ans

Gérance : M. VinetValérie, demeurant 2 Chemin des rapies, 58400 Raveau

Clause d'agrément : Cession soumise à agrément et en indivision

Immatriculation au RCS de Nevers

AL581816723

COMMUNE CERCY LA TOUR

AVIS AU PUBLIC
Enquête publique pour aliénation d'une partie d'un chemin rural

Par arrêté municipal en date du 13 Avril 2016, le maire de la commune de Cercy-La-Tour, a ordonné l'ouverture de l'enquête publique consistant à l'aliénation d'une partie du chemin n°26, dit «chemin rural n°23 au Pavillon».

Monsieur Joël Veniant, a été désigné commissaire enquêteur par arrêté du 13 Avril 2016.

L'enquête publique se déroulera à la mairie de Cercy-la-Tour, du Samedi 21 mai au Samedi 04 juin 2016, de 8h30 à 12h00, de 13h30 à 17h30 et les samedis de 9h30 à 11h30.

Le commissaire enquêteur recevra le public à la Mairie de Cercy-la-Tour, le Samedi 21 Mai de 9h30 à 11h30 et le Samedi 04 Juin de 9h30 à 11h30.

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête publique déposé en mairie ou par courrier à transmettre à Mr le commissaire enquêteur.

Mairie de Cercy-la-Tour

Place d'Aligre

58340 Cercy la Tour

AL581816712

YONNE

SUCCESSION

AVIS

La Directrice régionale des Finances publiques de Bourgogne Franche Comté et du département de la Côte d'Or, Administratrice Générale - France Domaine Gestion des Patrimoines Privés 25, rue de la Boudronnée 21047 DIJON cedex ;

- a été nommée par décisions du tribunal de grande instance d' AUXERRE, curateur des successions de :

. en date du 25/03/2016,

M. Robert PANNETIER célibataire, décédé le 03/09/2008 à AVALLON, réf 0218003205

M. René BARRIE veuf, décédé le 17/03/2010 à AUXERRE, réf 0218003204

. en date du 01/04/2016,

Mme Olga GAUCHOT veuve BOUDVIN, décédée le 10/05/2012 à TOUCY, réf 0218003594

M. Jean-Paul ADRIEN célibataire, décédé le 07/02/2012 à NOYERS, réf 0218003601

M. Robert WASCHEUL divorcé, décédé le 14/07/2015 à TONERRE, réf 0218003604

M. Hasan FIDANCI PEKIN marié, décédé le 04/12/2008 à AUXERRE, réf 0218003607

- a été nommée par décisions du tribunal de grande instance de SENS, curateur des successions de :

. en date du 29/03/2016, Mme Patricia SELLIER célibataire, décédée le 24/03/2015 à JOIGNY, réf 0218003206

. en date du 30/03/2016, M. Emile HULOT célibataire, décédé le 30/01/2012 à VILLENEUVE SUR YONNE, réf 0218003282

. en date du 04/04/2016, M. Daniel EVIN célibataire, décédé le 15/01/2015 à SENS, réf 0218003398

. en date du 11/04/2016, Mme Claudine COUZON célibataire, décédée le 23/07/2013 à ST JULIEN DU SAULT, réf 0218003845

les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL891816890

NOMINATION

SAS LE FERMIER

Le 21.4.16, les associés de la SAS LE FREMIER au capital de 1.000 €, siège social à Montigny-La-Resle (89) 7, Voie Romaine, 808 403 281 RCS Auxerre, ont constaté la démission de son Président et ont nommé pour le remplacer, pour une durée illimitée, un nouveau Président.

Anciennes Mentions Publiées – Président : M. Roger Tachon demeurant à Montigny-La-Resle (89) 7, voie Romaine

Nouvelles Mentions – Président : M. Francis Callement demeurant à Bleigny Le Carreau (89) 4, rue Menot.

AL891816884

TRANSFERT DE SIÈGE

FEM COMPOSITES

Société à responsabilité limitée
au capital de 15 000 euros
Siège Social : 20 route des Fours,
89510 Etigny
478 542 194 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 31 mars 2016, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a décidé de transférer le siège social d'Etigny (89510), 20 route des Fours à Villebougis (89150), 1 impasse Mercier, CIDEX 232, à compter de ce jour, et de modifier corrélativement l'article 4 des statuts.

Pour avis,

AL891816863

MODIFICATION DE CAPITAL

EARL DES MORTEAUX

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Société civile au capital
de 451 000,00 euros
Siège social : les Morteaux
89150 Jouy
795 373 505 RCS Sens

Par une décision en date du 1er avril 2016, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital social de la société de 49 000 euros, portant celui-ci à la somme de 500 000 euros et a nommé Mme Michèle PATIN épouse DESRUMAUX, demeurant à Jouy (Yonne), les Morteaux, aux fonctions de gérant.

Pour avis, la gérance.

AL891816855

PAU CARRIBANE

SARL au capital de 50.000€
Siège social : 26 ROUTE NATIONALE,
89450 Asquins
752 697 227 RCS d'Auxerre

Le 31/03/2016, l'AGE a décidé de modifier le capital social de 50.000€ afin de porter ce dernier à 100.000€.

Mention au RCS d'Auxerre

AL891816888

RECTIFICATIF

RECTIFICATIF

Suite à l'annonce parue le 22 avril 2016 dans le journal Terres de bourgogne concernant la société PEBIX, il convient d'ajouter la mention suivante : « RCS de SENS ».

AL891816904

MODIFICATION DE STATUTS

EARL DES VALLINS

EARL au capital de 280 840,00 euros
Siège social : 43 Grande rue
89390 Cry sur Armançon
438 569 220 RCS Auxerre

L'assemblée générale extraordinaire du 20 avril 2016 a décidé de :

- Transformer la société, sans création d'un être moral nouveau, en un Groupement Agricole d'Exploitation en Commun. Celui-ci a été préalablement agréé par la formation GAEC de la CDOA de l'Yonne le 16 avril 2015,
- Transférer le siège social à Cry sur Armançon (89390), 32 Grande rue. La nouvelle adresse du siège social dépend du ressort du greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne) auprès duquel la société est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés.

Les caractéristiques de la société sous sa nouvelle forme sont les suivantes :

Dénomination sociale : GAEC DES VALLINS.

Forme : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun régi par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil, L.323-1 et suivants du Code rural.

Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du code rural.

Capital social : 280 840,00 euros.

Siège social : 32 Grande rue - 89390 Cry sur Armançon.

Durée : Jusqu'au 20 juillet 2051.

Gérants : M. Laurent DUPIN et Mme Christelle BOURGEOIS épouse DUPIN demeurant ensemble à Cry sur Armançon. (Yonne), 32 Grande rue.

Pour avis, la gérance.

AL891816880

LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'avocats
21 Avenue Albert Camus
21000 Dijon

DOMAINE LOUIS MOREAU

Société par actions simplifiée
au capital de 3.618.000 €
Siège social : 2 et 10 Grande Rue
89800 Beine
344 110 283 RCS Auxerre

AGE 15.04.2016 : Transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du 15.04.2016. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

Forme :

• **Ancienne mention** : SCEV

• **Nouvelle mention :** SAS

Dénomination sociale

• **Ancienne mention** : SOCIETE CIVILE D'EXPLOITATION VITICOLE DOMAINE LOUIS MOREAU

• **Nouvelle mention :** LOUIS MOREAU

Administration

• **Ancienne mention** : Gérant : Louis Moreau, 2 rue Jules Rathier 89800 Chablis

• **Nouvelle mention** : Président : Louis Moreau, 2 rue Jules Rathier 89800 Chablis

Commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes titulaire : CABINET CLEON MARTIN BROICHOT et associés, 7 rue Marguerite Yourcenar 21000 Dijon

Commissaire aux comptes suppléant : M. Louis MARTIN, 7 rue Marguerite Yourcenar 21000 Dijon

Mentions complémentaires

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

RCS Auxerre

Pour avis,

AL891816905

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

GLAZING CENTRE

SARL au capital de 5.000 Euros
Siège social : 5 rue des Pêcheurs,
89140 Gisy-les-Nobles
792 689 473 RCS Sens

Aux termes du procès-verbal des délibérations de l'AGO en date du 18 février 2016, et à compter du même jour, il a été décidé de nommer gérant Monsieur Patrick Lambert, 25 rue des Pêcheurs, 89140 Gisy-les-Nobles, en remplacement de Monsieur Benoit Poupelin, démissionnaire.

Modification au RCS de Sens

AL891816723

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 25/04/2016 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de **la Sàrl à associé unique S2E** 51 route de Beugnon Les Buissons 89600 Saint-Florentin (Electricité générale). RCS Auxerre 509968061. CIP 3824. Administrateur : Maître Philippe CONTANT 7 rue du Pithou 10000 Troyes. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL891816892

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 25/04/2016 prononçant la liquidation judiciaire, en sa qualité de commerçante de droit, de **Madame Delphine GOUX** née DEBARGE 25 Rue du Carrouge 89144 Ligny le Chatel. CIP 3825. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL891816893

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 25/04/2016 prononçant la liquidation judiciaire, en sa qualité de commerçant de droit, de **Monsieur Pierre Henri GOUX** 25 rue du Carrouge 89140 Ligny Le Chatel. CIP 3826. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL891816894

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 25/04/2016 prononçant la liquidation judiciaire de **la SA S.I.E**. 24 rue du Clos 89000 Auxerre (Holding financier et administratif.). RCS Auxerre 378455927. CIP 3827. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL891816895

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 25/04/2016 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **la Sàrl AT TRADIRENOV'** 3 route de Tonnerre Cheuilly 89460 Cravant. RCS Auxerre 492736186. CIP 3698.

AL891816896

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 25/04/2016 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **la SARL DO NASCIMENTO José** 13 avenue Haussmann 89000 Auxerre. RCS Auxerre 479083180. CIP 3615.

AL891816897

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 25/04/2016 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **la Sàrl M.I.A.** 13 rue des Marronniers 89520 Saints. RCS Auxerre 414914465. CIP 3736.

AL891816898

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 25/04/2016 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **la Sàrl CS PRO TECH** 16 rue du Quenou 89380 Appoigny. RCS Auxerre 497689851. CIP 3631

AL891816899

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 25/04/2016 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **la SAS HIWISH** 7 rue des Bons Enfants 89000 Auxerre. RCS Auxerre 530011774. CIP 3778.

AL891816900

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 25/04/2016 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **la SAS L'ATELIER** allée Jacquard 89000 Auxerre. RCS Auxerre 532042777. CIP 3617

AL891816901

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 25/04/2016 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **la Sàrl L'EPI DU BONHEUR** 111, Rue de Paris 89000 Auxerre. RCS Auxerre 793713868. CIP 3685.

AL891816902

SCI LA CAVE AUXERROISE

SCI au capital de 75 000 Euros
7 Rue René Schaeffer
89000 Auxerre
R.C.S. Auxerre 520 241 928

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 23 septembre 2011, il a été décidé de nommer en qualité de Gérant, Monsieur Santos Costa Carlos, associé, demeurant à Fleury la Vallée (89113) 12 Rue de la Motte en remplacement de Monsieur Grégory Da Costa, démissionnaire.

Cette nomination est faite pour une durée illimitée.

Pour avis et mention au Greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre.

Le Gérant,

AL891816889

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

EARL L'AVELINE

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée en liquidation
au capital de 7 500,00 euros
Siège social
10 la Coudre 89770 Boeurs en Othe
530 411 719 Rcs Sens

Dissolution et nomination du liquidateur

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 15 avril 2016, celui-ci a décidé la dissolution anticipée de la société le 15 avril 2016, et sa mise en liquidation amiable à compter de cette date.

Les fonctions de liquidateur seront exercées par Mme Sylviane Barbier épouse Manigault demeurant à Boeurs en Othe (Yonne), 10 la Coudre, à compter du 15 avril 2016 inclus. Celle-ci aura les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège social de la société reste fixé à Boeurs en Othe (Yonne), 10 la Coudre. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à cette adresse.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).

Pour avis, le liquidateur.

AL891816810

EARL LA PHACELIE

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée en liquidation
au capital de 10 000,00 euros
Siège social
10 la Coudre 89770 Boeurs en Othe
442 323 184 RCS Sens

Dissolution et nomination du liquidateur

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 15 avril 2016, celui-ci a décidé la dissolution anticipée de la société le 15 avril 2016, et sa mise en liquidation amiable à compter de cette date.

Les fonctions de liquidateur seront exercées par M. Gilles Manigault demeurant à Boeurs en Othe (Yonne), 10 la Coudre, à compter du 15 avril 2016 inclus. Celui-ci aura les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège social de la société reste fixé à Boeurs en Othe (Yonne), 10 la Coudre. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à cette adresse.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).

Pour avis, le liquidateur.

AL891816811

SNC LA JOHELIE

Société en Nom Collectif
au capital de 5 000,00 euros
Siège social
10 la Coudre 89770 Boeurs en Othe
530 466 903 Rcs Sens

Dissolution et nomination des liquidateurs

Aux termes d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 15 avril 2016, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 15 avril 2016, et sa mise en liquidation amiable à compter de cette date.

Les fonctions de liquidateur seront exercées par M. Gilles Manigault et par Mme Sylviane Barbier épouse Manigault demeurant tous deux à Boeurs en Othe (Yonne), 10 les Coudres, à compter du 15 avril 2016 inclus. Ceux-ci auront les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège social de la société reste fixé à Boeurs en Othe (Yonne), 10 les Coudres. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à cette adresse.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).

Pour avis, les liquidateurs.

AL891816812

➜ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22 avril 2016 à Cézy, il a été constitué une société civile immobilière.

Dénomination sociale : SCI DU COTTAGE

Forme : Société civile immobilière.

Objet : L'acquisition de terrains, de tous biens immobiliers. L'acquisition par tous moyens (achat, échange, apport ou autrement), de tout immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Capital social : 150 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.

Siège social : 71 bis Grande rue - Thèmes - 89410 Cézy.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Gérant : Monsieur José DOS SANTOS demeurant 71 bis Grande rue - Thèmes - 89410 Cézy.

Cessions de parts : Les cessions de parts consenties par un associé au profit d'un autre associé sont libres. Toutes les autres cessions de parts sont soumises à l'agrément donné par décision des associés prise à la majorité des deux tiers au moins du capital.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).

Pour avis et mention, la Gérance.

AL891816858

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me TOPIN, Notaire à Maligny, le 22/04/2016, a été constituée la société civile dénommée «S.C.I. VALLERY»,

Siège social : Pontigny(89230) 39 rue Paul Desjardins.

Capital social : 1.000,00 €, divisé en 100 parts sociales de 10,00 € chacune, numérotées de 1 à 100, Constitué d'apports en numéraire.

Objet social : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, la construction, l'administration, la vente, la location, la remise en jouissance gratuite ou à titre onéreux, de tous biens et droits mobiliers et immobiliers. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. d'Auxerre. Clause d'agrément pour toute cession sauf entre associés.

Premier gérant : Madame Lise Annie ERFORT veuve CHERRIER, née à Pontigny(89230), le 20/01/1954, demeurant à Pontigny (89230) 41 rue Paul Desjardins.

Pour avis et mention.

AL891816881

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 27 avril 2016, il a été constitué une société

Dénomination sociale : CORNEILLE CONSEIL & EXPERTISE

Siège social : 2 route de Cudot, 89116 Precy Sur Vrin

Forme juridique : SASU

Capital social : 4000 Euros

Objet social : La société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger de réaliser des missions d'audit technique et de diagnostic technique d'immeubles, d'élaborer des plans pluriannuels de travaux, de réaliser des missions d'assistance à gestion de sinistre, des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage et des missions de maîtrise d'œuvre dans le cadre de projets de travaux de réparation et de maintenance d'ouvrages.

Président : Monsieur Damien Corneille demeurant : 2 route de Cudot, 89116 Precy Sur Vrin élu pour une durée indéterminée

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens.

AL891816882

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 23/03/2016 il a été constitué une société

Dénomination sociale : LE COQUELICOT ROUGE

Siège social : 20 rue du lavoir , 20 rue du lavoir, 89150 Savigny sur clairis

Forme : SAS

Nom commercial : Coquelicot rouge

Capital : 100 , Euros

Objet social : Commerçant embouant rôtisserie

Président : Madame Alexandrina Dumas demeurant : 20 rue du lavoir, 20 rue du lavoir,

89150 Savigny sur clairis élu pour une durée indéterminée

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la société.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL891816885

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes.

Forme : Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle

Dénomination : HERON Romain EURL

Siège Social : 89210 Paroy en Othe – 4 Rue de la Fontaine

Objet :

- La réalisation de toutes installations de Plomberie, Chauffage, Electricité, Ventilation, Climatisation ;
- La vente de tout matériel de Plomberie, Chauffage, Electricité, Ventilation et Climatisation ;
- Le dépannage, la maintenance et l'exploitation de toutes installations de Plomberie, Chauffage, Electricité, Ventilation et Climatisation ;

Durée : 99 années

Capital : 1 000 euros

Apports en Numéraire : 1 000 euros

Gérance : Monsieur Romain Héron, demeurant 4 Rue de la Fontaine – 89210 Paroy en Othe

Cession de Parts : Librement cessibles entre associés ou époux ; agrément dans tous les autres cas.

Immatriculation au RCS d'Auxerre

Pour avis,

AL891816887

CHEZ SERVICE

Aux termes d'un acte SSP en date du 11/04/2016 il a été constitué une société

Dénomination sociale : CHEZ SERVICE

Siège social : 1 rue Groupe Kléber , 89100 Sens

Forme : SASU

Capital : 100 euros

Objet social : cordonnerie multiservices

Président : Monsieur BOISEAU Benoit demeurant : 18 rue des Plantes Basses,

89100 Sens élu pour une durée de 99 années

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote :

Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la société.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL891816891

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 04/04/2016, il a été constitué une société

Dénomination sociale : SK AUTO

Siège social : 17 rue des Longues Raies à Sens 89100

Forme : SASU

Capital : 5.000 Euros

Objet social : Achats et ventes de véhicules d'occasions

Président : Monsieur Sami Koc, demeurant à Maillot(89100), 4B, impasse du Moulin,

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL891816733

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

BULLETIN d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
TERRES DE BOURGOGNE
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière - 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

NOUVEAU

Terres de Bourgogne

Avec votre abonnement, vous bénéficiez d'un ACCÈS ILLIMITÉ au site **Agribourgogne.fr**





*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

☐ Bovins viande
☐ Grandes cultures
☐ Lait élevage
☐ Porcs
☐ Vigne
☐ Aviculture
☐ Fruits & légumes
☐ Pâtre
☐ Chèvre

☐ Je m'abonne pour 1 an 103 €
☐ Je m'abonne pour 2 ans 200 €
☐ + 1 revue Réussir de mon choix*
☐ pour 1 an 45 €
☐ pour 2 ans 90 €

TOTAL

NOM PRÉNOM
RAISON SOCIALE
N° RUE
CP VILLE
Tél Fax Mobile
Email @

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bourgogne

☐ Je règle € par carte bancaire N°____/____/____/____
date d'expiration: __/__

SIGNATURE

MAISON Aménager les extérieurs est un agrément mais représente aussi du travail. Le point sur les allées extérieures.

Allées extérieures : quelles sont les tendances ?

Avec le printemps et les futurs beaux jours, on souhaite pouvoir profiter à fond des surfaces extérieures de sa maison : pelouse, coin jardin mais aussi aménagement des accès sont au programme. Une belle allée débouchant sur le carré de gazon est agréable. On peut aussi envisager ce sujet sous l'angle pratique : une allée bien tracée et entretenue permet de ne pas patauger dans la terre mouillée en cas de pluie et cette même allée permettra un accès facile au garage pour rentrer la voiture.

Pour éviter toute grosse déconvenue, il convient de garder à l'esprit quelques notions fondamentales : la nature des parties de terrain que l'on veut aménager par exemple mais aussi le temps qu'il fait (certains matériaux résistent plus ou moins bien aux aléas climatiques). Il faut également bien penser les allées qui sont censées accueillir une voiture, notamment en termes de largeur et de revêtement. Il faut également réfléchir à l'écoulement des eaux de pluies lorsqu'elles sont abondantes ou violentes. Enfin, ne pas oublier la question de départ : crée-t-on une allée pour sa fonctionnalité ou pour faire un élément de design aussi agréable à regarder et à pratiquer qu'utile à emprunter ?


TECHNISEAL

Une belle allée agrémente le jardin mais facilite aussi l'accès à la maison.

Sinon, tout est une question de choix de matériaux, de budget, d'entretien et… de goût !

Pour ceux qui veulent être dans la tendance du moment : les pavés et les dalles de béton. Les pavés se posent désormais avec des ergots séparateurs et des joints naturels (sable polymère), qui facilitent l'installation et l'entretien. Pour les petits poucets : le gravier stabilisé. Les petits cailloux sont retenus par des plaques alvéolaires. Pour les costauds : le béton désactivé, qui assure une finition naturelle, en plus d'être antidérapant. Pour les minutieux : l'enrobé, qui tient dans le temps et assure un rendu propre et net.

L'entretien

Avec le temps, une allée peut se dégrader : joints désolidarisés, efflorescence (couche de calcaire qui se forme à la surface), mousse, fissure. La saison idéale pour nettoyer son allée ? Au printemps. On peut penser à la Javel ou au nettoyage à haute pression. Erreur ! « *Un nettoyeur haute pression va certes avoir un effet immédiat, décaper. Mais cela va créer des micros-porosités à la surface des carreaux, où les mousses s'accrochent plus facilement* », dévoile Hervé Thiollet, directeur de la filiale Europe du groupe Techniseal. Alors, quelles solutions ? « *Des produits adaptés, dégraissants ou démoussants, etc. L'astuce : bien nettoyer la surface avant de passer un produit de protection hydrofuge et oléofuge.* »

Comptez environ 90 euros/m² pour les pavés livrés et posés et les dalles autour de 100 euros/m². La nature du terrain est à prendre en compte. Au choix, une installation sur sol souple (lit de sable), ou dur sur chape de béton. Un aménagement sur sol souple est moins cher et permet l'écoulement des eaux de pluie. On peut trouver des graviers à partir de 13 euros les 50 kg avec un stabilisateur alvéolaire pour 15 euros le m². Le béton désactivé s'achète à partir de 30 euros du m², et l'enrobé au moins entre 25 euros et 60 euros le m².

Matériaux et couleurs

« *Pour les pavés et les dalles, la tendance est aux grands formats, et aux matériaux plus épais, qui s'installent mieux et peuvent être utilisés aussi bien pour des allées piétonnes que carrossables. C'est aussi plus économique et plus durable* », explique encore Hervé Thiollet. « *Pour les couleurs, on est plutôt sur du foncé, du gris ou du bleu ardoise.* »

Pour varier les plaisirs, on peut aussi associer le minéral des dalles et autre béton avec le végétal rampant au sol afin de donner quelques couleurs vives.

MARIE JOUSSEAUME, RACINES

coin cuisine

Carpaccio concombre, betterave chioggia, pomme, huile de noisette et chèvre (pour 4 personnes)

Préparation 20 minutes

Ingrédients

- 1 concombre,
- 1 betterave chioggia,
- 1 pomme type granny,
- 1 pincée de fleur de sel,
- 3 cuillères à soupe d'huile de noisette,
- 1 filet d'huile d'olive,
- 1 cuillère à soupe de vinaigre balsamique blanc,
- 1 jus de citron jaune,
- 1 cuillère à café de gingembre frais râpé,
- 100 grammes de chèvre frais,
- Quelques feuilles de coriandre,
- Sel et poivre du moulin.



Réalisation

Laver le concombre, le couper en tranches fines à l'aide d'une mandoline. Saupoudrer les tranches de sel pour les faire dégorger.

Peler la betterave et la couper en fines tranches.

Laver la pomme et l'évider à l'aide d'un vide-pomme.

La tailler en fines tranches.

Arroser de jus de citron pour éviter qu'elle ne noircisse.

Éponger les tranches de concombre avec du papier absorbant.

Composer le carpaccio dans l'assiette en alternant des rondelles de concombre, des rondelles de pomme et des rondelles de betterave.

Émietter le chèvre frais sur le carpaccio.

Arroser d'un filet d'huile d'olive, d'huile de noisette et de vinaigre balsamique blanc.

Saupoudrer de gingembre râpé, parsemer de coriandre ciselée et donner un tour de poivre juste avant de servir.

vient de paraître

Qui descendra les poubelles ?

« Qui descendra les poubelles ? » est une BD de Nat Mikles parue aux éditions Rue de l'Échiquier (www.ruedelechiquier.net).



19,90 euros

Au début, il y a un bête grille-pain qui ne fonctionne plus. Et là, paf, LA question existentielle : que faire ? Le donner à réparer, le balancer par la fenêtre ? Et repaf, Lao-Tseu, philosophe chinois du v^e^ siècle avant JC titille la conscience : et si tu pensais recyclage ? S'en suit toute une histoire, en images à travers des traits en noir et blanc, sur la fin de vie d'un grille-pain mais pas que… Notre brillant philosophe fait prendre conscience de l'immense problématique du recyclage et de la conception qui pourrait en partie éviter gaspillage et obligation de recycler. Tout cela fonctionne sur fond d'humour - La Fontaine traite Musset de beau gosse et de boloss ; Lavoisier, chimiste du roy de France, intervient sur le mode rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transfome - mais avec le souci constant de bien définir le sujet dont on traite : les déchets et la société qui les produit. En cheminant à travers ce livre, on croise encore Pasteur et Épicure, le mot de la fin restant à Lao Tseu : « *un voyage de mille lieues commence par un premier pas* ». Et notre héros embarrassé du début de retrouver sa cuisine pour réparer son grille-pain !

THIERRY MICHEL

Énergie

Apprendre à construire une petite éolienne

Ti'Éole Énergies éoliennes promeut le développement de la filière à travers des formations à l'auto construction dans la France entière.

L'atelier du centre de formation pour la petite éolienne est une véritable petite ruche. Sur 500 m², 20 stagiaires s'activent autour de plusieurs machines pour apprendre à fabriquer, en une semaine, une éolienne de 20 mètres de haut dotée en son sommet de pâles en bois de 1,2 mètre de diamètre. Ils sont venus de Normandie, d'Alsace, de Picardie, de Perpignan... pour suivre ce stage organisé par la société de formation valentinoise Ti 'Éole. Les stages d'auto construction de Ti 'Éole sont itinérants. Ils se déroulent dans la France entière, à Colmar dans le Haut Rhin (mai), à Avignon Montfavet (mai) à Wimille dans le Pas de Calais (avril), à Ruisseauville dans le Pas de Calais (juillet), à Gourgeon dans la Haute Saône (Août) et même à la Réunion. À la tête de cette société, créée en 2007, un chef d'entreprise d'origine américaine, Jay Hudnall, installé en France depuis 2001. Ce passionné d'énergie éolienne est informaticien d'origine. En 2004, il apprend, au cours d'un stage, à installer des éoliennes. C'est le déclic. Il fait la rencontre d'un écossais fabricant d'éoliennes. Ils décident d'impulser en 2007 un collectif national *«le réseau tripalium»* qui rassemble une trentaine de membres actifs et développe des stages d'auto construction d'éoliennes de type Piggott. Les éoliennes sont fabriquées aux cours de stages par l'association, mais également par des personnes uniquement à l'aide du manuel.

Des fermes non raccordées au réseau électrique

*«Cette semaine, on fabrique une petite éolienne raccordée au réseau électrique»*explique Jay Hudnall. Il s'approche des petits groupes qui se sont formés autour de plusieurs machines outils. Il jette un œil averti sur le travail des menuisiers qui rabotent de longues pâles en bois brut, se déplace vers l'atelier soudure qui fabrique une nacelle, le support du générateur. À la fin du stage, l'éolienne sera montée sur un mât fabriqué dans l'atelier. Elle pourra fournir en électricité l'équivalent d'une ferme peu gourmande en énergie.


Photo: Pierre Louis Berger

En site isolé, à 1 400 m d'altitude, non raccordé au réseau électrique, la ferme-auberge de Combeau dans le Vercors, a fait fabriquer sur place, en mai 2011, une éolienne de type piggott de 3,60 m qui alimente en électricité ce gîte d'étape. Elle fournit environ 1 à 2 kWh/jour. Gilles Salutte, propriétaire des lieux, l'a installée en complément des panneaux solaires. L'éolienne recharge les batteries destinées à l'électricité. Elle fournit de l'électricité en 220 volts. *«Je peux vivre, ici, en totale autonomie. C'est suffisant en électricité pour faire tourner ma ferme-auberge et préparer des repas pour les randonneurs»*. Hervé Georges, maraîcher à Salles, a fait installer dans sa ferme de 6,5 ha dans les Landes, en site isolé, une éolienne de 4,20 m qui fournit 2 kwh/jour d'électricité. L'éolienne lui permet d'être autonome en électricité. Celle-ci alimente l'habitation et une partie de l'arrosage de la production maraîchère bio, soit 1,4 ha dont 1 000 m² de serres. *«La ferme est rattachée à l'association les Jardins de Sillac, une Amap, qui a accueilli le stage d'auto construction. Grâce à l'éolien et aux panneaux solaires, j'ai une production d'électricité constante toute l'année»*. Le coût de l'éolien (y compris le mât) lui est revenu à 5 000 euros. Pierre Birbis, maraîcher dans les Landes, a fait construire, en novembre 2015, une éolienne de type Piggott, à titre professionnel, avec un mât de 12 m et 1,80 m de diamètre pour alimenter son exploitation maraîchère d'un ha, en site isolé. L'éolienne fournit moins d'un kwh/jour. Il utilise cette énergie en complément des panneaux solaires. *«Quand il y a beaucoup de vent, l'éolienne est très utile pour fournir de la lumière dans ma ferme et permettre l'arrosage de temps en temps. L'éolienne a été réalisée au cours d'un stage. Le coût de fabrication est réduit : 600 euros pour le mât et 600 euros pour le matériel»*.

PIERRE LOUIS BERGER



▶ Vient de paraître

Le Bio Grow Book

Tout sur le jardinage biologique en intérieur & en extérieur

Ce manuel pratique dévoile les nouvelles techniques du jardinage bio. Une somme de secrets redécouverts et d'astuces inédites.



Micro-organismes bénéfiques, compost bokashi ou bio-dynamique, permaculture, vortex, pouvoir des éléments… Le Bio Grow Book vous ouvre les portes d'un jardinage en pleine (r)évolution, où productivité rime enfin avec qualité.
Été comme hiver, en terre comme en bioponie, apprenez à cultiver des plantes plus saines et plus savoureuses (fruits, légumes, fleurs…) en prenant soin de votre santé et de la planète.
Florilège de stratégies innovantes et de conseils éprouvés, ce guide écoresponsable et plein d'humour est un must pour tout jardinier, débutant ou professionnel, souhaitant cultiver en conscience.
Photos, schémas 3D, microscopies, graphiques étape par étape… plus de 500 illustrations originales.

Mama editions. 570 pages.
issn 2118-7584, IS BN 978-2-84594-148-9 • 39 €



DORDOGNE (24)

Paroles de jeunes



À 23 ans, Tristan Rouizi rejoint son oncle sur son exploitation laitière à St-Estèphe. Malgré sa motivation, le jeune éleveur se demande s'il n'aurait pas dû attendre que la conjoncture soit plus favorable pour devenir agriculteur.

J'aime

- L'endurance, la compétition
- Les animaux, tous
- Les concours de race
- Sortir

Je n'aime pas

- Trop de réglementations, on n'y comprend plus rien
- Les ambitieux
- Me sentir isolé

Tristan s'installe en pleine tempête de la crise laitière

Quand j'ai rencontré Tristan Rouizi, la première fois, il intégrait l'association des éleveurs de Prim'Holsteins de la Dordogne, devenant le plus jeune de ses administrateurs.

Mais, à 23 ans, le tout nouvel installé est un peu partout *« le plus jeune »*. Lui-même a du mal à se concevoir si jeune avec tant de responsabilités sur les épaules. *« J'ai toujours voulu devenir agriculteur, mais je souhaitais attendre que la conjoncture soit meilleure pour m'installer. C'est mon oncle qui m'a poussé à le rejoindre sur sa ferme à Saint-Estèphe. Il est d'une nature plus optimiste que moi. »*

Ce n'est pas le travail qui lui fait peur. Avant de rejoindre son oncle, Éric Forgeneuf, sur son exploitation, Tristan a été salarié pendant deux ans chez lui. *« Mais c'est très différent. Quand t'es sur ton exploitation, tu vois les choses autrement. Tu ne te poses pas les mêmes questions. Je pense qu'il faut du temps, on ne devient pas chef d'entreprise comme ça. Ça vient progressivement. »*

Tristan Rouizi tient son nom chantant de son grand-père algérien, mais ses parents sont de Saint-Estèphe. C'est chez son oncle Éric que Tristan se découvre une passion pour les animaux. *« Je n'étais pas un petit garçon toujours dans les tracteurs, mais j'aimais les vaches. »* Il a très vite l'intuition qu'il a une fibre *« animalière »*. Mais, dit-il, *« j'aurais tout aussi bien pu travailler dans un zoo ou un parc animalier. »* C'est l'agriculture qu'il choisit et il passe son bac pro au lycée agricole de Coulounieix-Chamiers. Un stage dans une exploitation avec des chèvres confirme sa vocation. Mais c'est chez son oncle qu'il revient pour les vacances donner un coup de main.

Il y a du travail pour deux et même pour trois, avec le cheptel de 70 vaches laitières, les 150 hectares de surfaces, et un travail intense de sélection du troupeau. C'est d'ailleurs près de Dune, la vache sélectionnée pour participer au Concours général agricole de Paris, que j'ai rencontré Tristan pour la deuxième fois. Il allait partir à Paris pour mener Dune sur le ring. Pas une mince affaire !



Ce jour-là, Tristan préparait la vache Dune pour la présenter au concours général agricole de Paris.

« Surtout ne pas m'isoler »

Si Tristan est passionné par son métier, il est inquiet de la tournure que prend la crise du lait. *« Franchement, quand je pense à mon avenir dans cette production, c'est flou. »* En cause, le prix du lait très bas, le manque de perspectives et l'impression que ceux qui devraient défendre les prix, ces grands responsables des laiteries, ne sont pas à la hauteur de la tâche qu'on leur a confiée. *« Ils nous font des promesses qu'ils ne tiennent pas une fois élus. »* Le jeune éleveur, installé depuis deux mois à peine, enrage. Que faire ? Faut-il passer en bio ou vendre son lait en direct, comme l'envisagent beaucoup de ses collègues, ceux qui restent dans cette filière sinistrée ? *« Ce qui me fait peur, c'est que si aujourd'hui, on est encore assez nombreux dans le coin pour partager du matériel et s'entraider, qu'est-ce qu'il en sera dans 5 ou 10 ans ? »*

Face à sa nouvelle vie, Tristan se pose mille questions. Mais une chose est sûre pour lui : pas question de s'isoler sur l'exploitation. Pour l'instant, il a mis un bémol sur les courses à pied, le triathlon, les compétitions, mais il les reprendra un jour. *« Avoir toujours le nez dans le guidon, c'est le piège. »*

Avec son associé du Gaec des Stéphanois (allusion au village de Saint-Estèphe), il partage pas mal de choses, à commencer par *« un même caractère »*. Qu'on imagine bien trempé. Complémentaires dans le travail, ils se remplaceront sur la ferme, ce qui laissera du temps à l'un et à l'autre pour leurs activités extérieures (Éric est maire de sa commune). Tristan aime la traite, Éric, les travaux des champs. Leur salarié adore la mécanique. Avec un même objectif : sortir de la crise du lait par tous les moyens, produire plus, mieux, sélectionner... Sortir par le haut de cette crise du lait qui gâche tout, inquiète jusqu'aux plus motivés et empêche un jeune de 23 ans de se tourner, serein, vers l'avenir qu'il s'est choisi.

Nelly Fray

L'exploitation

- Gaec des Stéphanois sur la commune de Saint-Estèphe
- 2 associés, Tristan Rouizi et Éric Forgeneuf + 1 salarié en groupement d'employeurs
- 70 vaches laitières de race Prim'Holstein
- 550 000 litres de lait livrés à Terra Lacta. Objectif : 600 000 l
- SAU : 150 hectares en polyculture

L'exposition « L'art et l'enfant, chefs-d'œuvre de la peinture française » est à découvrir au musée Marmottan Monet, à Paris, jusqu'au 3 juillet 2016.

L'enfant, sujet artistique

Près de soixante-quinze œuvres provenant de collections particulières et de musées français et étrangers permettent de mieux appréhender la perception artistique de l'enfance. Les représentations d'enfants sont plutôt rares au Moyen Age et lorsqu'ils apparaissent, ils figurent généralement de manière accessoire. Elles restent modestes au XVIe siècle pour devenir plus nombreuses au siècle suivant. Si le Siècle des Lumières porte un intérêt grandissant à l'enfant, c'est au XIXe siècle que cette thématique atteint son apogée. En outre, l'enfant représenté n'apparaît jamais seul, sauf lorsqu'il s'agit du dauphin royal ou de l'enfant Jésus. L'artiste le place au sein du groupe, répondant souvent à la commande du chef de famille souhaitant immortaliser les siens puisque l'espérance de vie est très courte à cette époque. Et puis il y a les enfants dont on ne parle pas et que l'on montre encore moins. Dans la première moitié du XVIIe siècle, les frères Le Nain font exception. Les deux peintres pénètrent l'intimité des familles rurales et se démarquent des autres artistes en représentant les bambins tels qu'ils sont et non avec des traits d'adultes. Dans les années 1760, le regard porté sur le petit de l'homme change et la mort d'un enfant devient tragique comme en témoigne ce tableau peint vert 1650 (anonyme) figurant un nourrisson reposant sur son lit de mort. Les familles commandent des portraits posthumes de leurs enfants disparus. Ainsi Mademoiselle de Tours, cinquième enfant illégitime de Louis XIV et Madame de Montespan, disparue à l'âge de six ans est représentée faisant des bulles, symbole de vie éphémère, par Pierre Mignard. Au cours du XVIIIe siècle, l'enfant devient un être à part. De nouvelles valeurs s'imposent et les petits humains ne sont plus seulement l'avenir de la famille, mais aussi l'avenir du pays. La forte mortalité infantile incite l'Etat à suivre la proposition de Madame du Coudray, sage-femme, pour assurer la formation des accoucheuses de campagne et des bourgs grâce à un mannequin et à des planches anatomiques.



DAVID CUECO

Les enfants de Martial Caillebotte, huile sur toile peinte par Pierre Auguste Renoir en 1895. Collection particulière.

ENFANCE DE L'ART

La médecine entame son combat contre les maladies infantiles et promeut l'allaitement maternel, également soutenu par divers philosophes dont Rousseau. La tétée qui n'est pas une nouveauté dans la peinture puisque l'on connaît un portrait de Louis XIV au sein de sa nourrice devient un sujet d'inspiration pour les peintres, notamment pour Jean Antoine de Peters, « peintre du roi du Danemark » qui représente, en 1772, sa femme allaitant un de leurs enfants. Les petits prennent de plus en plus d'importance au sein de la cellule familiale. Comme dans les portraits de Chardin, Greuze et Girodet, les parents s'attribuent peu à peu la fonction de pédagogue jusqu'alors réservée aux précepteurs.

Dès la Révolution de 1789, l'enfant n'est plus un être innocent à protéger, mais un héros combattant. En juillet 1830, les enfants rejoignent les adultes sur les barricades, en tant que soldats. De jeunes soldats qui inspirent des peintres comme Delacroix qui crée la figure de Gavroche. Dans les années 1840, la société s'intéresse de plus en plus à l'enfant en tant qu'individu. Les peintres multiplient les scènes de genre enfantines, avec un enfant des villes profitant des avancées sociales mais perdant la tendresse de sa mère obligée de travailler et l'enfant des campagnes bénéficiant encore de l'attention maternelle.

Les impressionnistes comme Claude Monet peignent leur cercle familial baignant dans la gaieté et l'insouciance. Une vision de la vie qui contraste avec celle d'artistes tels Jules Bastien-Lepage ou Fernand Pelez qui montrent les conditions de vie précaires des gamins des rues exerçant de petits métiers pour subvenir à leurs besoins et allant même jusqu'à se prostituer. A l'aube du XXe siècle, le dessin d'enfant s'expose et certains artistes comme Matisse et Picasso perçoivent dans les crayonnages enfantins l'art à son origine. « *Quand j'avais leur âge, je dessinais comme Raphaël, mais il m'a fallu toute une vie pour apprendre à dessiner comme eux* » a déclaré, non sans provocation, Picasso lors d'une exposition de dessins d'enfants. Dès lors, l'enfance reste un modèle d'authenticité sur lequel s'appuient de nombreux artistes. L'enfance de l'art ou l'art dans toute son enfance…

VALÉRIE GODEMENT

LA FEMME ENCEINTE

Ce tableau est l'une des trois planches sur cuivre en couleurs gravées par Jacques-Fabien Gautier-Dagoty dans la seconde moitié du XVIIe siècle. L'auteur y décrit deux positions d'un fœtus arrivé à terme qui déterminent les conditions les plus courantes de l'accouchement. Les gravures anatomiques, généralement réalisées d'après les dissections opérées par des chirurgiens et illustrant les progrès de la médecine, sont très recherchées au XVIIIe siècle en France. Ces œuvres répondent tout autant à la demande d'une large clientèle curieuse et avide de bizarre, qu'à celle, plus élitiste, d'esthètes appréciant le traitement artistique et la grâce que le graveur confère au visage du principal modèle.



V. GODEMENT

IVe tableau représentant la femme enceinte, 1740-1785. Paris, Académie nationale de Médecine.

PORTRAIT

Matisse et son fils

Au début du XXe siècle, Henri Matisse consacre plusieurs portraits à ses enfants, dont celui-ci à son fils Pierre. La frontalité, la schématisation des formes, l'absence d'individualisation du modèle sont autant d'éléments communs au dessin d'enfant auquel Matisse s'intéresse beaucoup avant 1914. La sûreté de la ligne, le tracé d'une esquisse préalable attestent par ailleurs un véritable travail préparatoire. Si le portrait de Pierre semble simple, cette simplicité est feinte. Elle est le résultat d'un « travail continu », d'une recherche incessante et d'un projet précis. Cet élément est essentiel pour l'artiste et s'oppose à la spontanéité de la création enfantine. Autrement dit, si l'art enfantin intéresse Matisse, les enfants ne sont pas pour autant à ses yeux des artistes car ils ne savent pas ce qu'ils font.



SUCCESSION H. MATISSE/TED DILLARD PHOTOGRAHY

Portrait de Pierre, Henri Matisse, 1909. Collection particulière.